# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS

CXXX<sup>e</sup> ANNEE. - N° 91

**MARDI 22 NOVEMBRE 2011** 



# BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

**REPUBLIQUE FRANÇAISE** 

Liberté - Egalité - Fraternité

issn 0152 0377

SOMMAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011 Pages	Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-292 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de Lancry, à Paris 10° (Arrêté du 8 novembre 2011)
------------------------------------	--

# ..... 2750 Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-307 VILLE DE PARIS modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 3/2011-102 Voirie et Déplacements. — Arrêté nº STV 6/2011-311 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue d'Alsace, à Paris 10e (Arrêté du Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-111 portant création d'une zone 30 dans le périmètre de la « Z.A.C. Lilas », à Paris 20e (Arrêté du 16 novembre 2011).......... 2752 Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-118 limitant à 30 km/h la vitesse des véhicules rue de la Trinité, à Paris 9<sup>e</sup> (Arrêté du 16 novembre 2011) ...... 2752 Direction des Ressources Humaines. — Ouverture d'un

concours externe et d'un concours interne pour l'accès		
au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune		
de Paris — grade d'adjoint technique principal de		
2º classe — dans la spécialité monteur en chauffage		
(Arrêté du 15 novembre 2011)		
,		
<b>Direction des Ressources Humaines.</b> — Ouverture d'un		

concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2e classe — dans la spécialité bûcheron-élagueur (Arrêté du 15 novembre 2011)...... 2753

Direction des Ressources Humaines. — Liste des candidats retenus à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administrations parisiennes, ouvert pour 29 postes, au titre de l'année 2011...... 2754

Direction des Ressources Humaines. — Liste d'admissibilité par ordre alphabétique des candidat(e)s au concours interne d'attaché d'administrations parisiénnes, ouvert à partir du 5 septembre 2011, pour dix postes ..... 2754

modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de la Croix Nivert, à Paris 15 <sup>e</sup> (Arrêté du 14 novembre 2011)
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-019 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue d'Auteuil, à Paris 16° (Arrêté du 8 novembre 2011)
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-020 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Poussin, à Paris 16° (Arrêté du 8 novembre 2011)
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-023 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Donizetti, à Paris 16° (Arrêté du 8 novembre 2011)
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-031 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Pierre Guérin, à Paris 16° (Arrêté du 8 novembre 2011)
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-034 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue des Perchamps, à Paris 16° (Arrêté du 8 novembre 2011)
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-285

modifiant, à titre provisoire, la circulation générale et le

stationnement dans deux voies du 10e arrondissement

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-288

réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Hittorf et rue Pierre Bullet, à Paris 10° (Arrêté du

8 novembre 2011).......2750

Arrêté n° 2011/3118/00063 portant modification de l'arrêté

# DEPARTEMENT DE PARIS

D.A.S.E.S. — Modification de l'arrêté constitutif de la régie de recettes et d'avances (recettes n° 1480, avances n° 480) du Centre de formation professionnelle de Pontourny (Arrêté du 26 septembre 2011)	n° 09-09052 du 24 juillet 2009 fixant la représentation de l'administration et du personnel au sein du Comité Technique Paritaire de la Direction de la Police Générale compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novembre 2011)
Direction des Ressources Humaines. — Liste d'admissibilité par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer à l'épreuve d'admission du concours pour l'accès au corps des personnels de rééducation du Département de Paris — spécialité psychomotricien, ouvert à partir du 10 octobre 2011, pour cinq postes 2755	Arrêté n° 2011/3118/00061 portant modification de l'arrêté n° 09-09044 du 12 juin 2009 fixant la représentation de l'Administration et du personnel au sein du Comité Technique Paritaire Central compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novembre 2011)
Direction des Ressources Humaines. — Liste d'aptitude par ordre de mérite des candidat(e)s admis(e)s à l'examen professionnel de secrétaire médical et social de classe exceptionnelle, ouvert à partir du 28 septembre 2011, pour vingt-deux postes	Arrêté n° 2011-00878 portant délégation de la signature préfectorale au sein de la Direction des Transports et de la Protection du Public (Arrêté du 16 novembre 2011) 2760
PREFECTURE DE POLICE	Arrêté n° BR 11-00168 portant ouverture d'un concours externe d'accès au corps des agents de surveillance de Paris de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2012 (Arrêté du 17 novembre 2011)
Arrêté n° DTPP-2011-1193 prorogeant le délai pour statuer sur une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement (Arrêté du 10 novembre 2011)	Liste par ordre de mérite des candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2012
Arrêté n° 11.0118-DPG/5 portant modification de l'arrêté n° 10.0057-DPG/5 du 25 octobre 2010 portant nomination au sein du jury de l'examen en vue de l'obtention du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) (Arrêté du 15 novembre 2011) 2756	Liste d'immeubles faisant l'objet d'arrêtés abrogeant des arrêtés de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation 2763
	COMMUNICATIONS DIVERSES
Arrêté n° 2011/3118/00057 portant modification de l'arrêté n° 09-09045 du 25 juin 2009 fixant la composition de la section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes compétente à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novembre 2011)	<b>Direction de l'Urbanisme.</b> — Concertation sur le projet de révision simplifiée du P.L.U. de Paris sur le site de Roland Garros (16° arrondissement) — Avis de réunion publique
Arrêté n° 2011/3118/00058 modifiant l'arrêté n° 09-09018 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration	Direction de l'Urbanisme. — Avis aux constructeurs 2764
au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des secrétaires administratifs relevant du statut des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novembre 2011)	<b>Urbanisme.</b> — Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011. 2764
Arrêté n° 2011/3118/00059 modifiant l'arrêté n° 09-09019	Urbanisme. — Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011 2768
du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compé- tente à l'égard des adjoints administratifs relevant du sta- tut des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novem-	Urbanisme. — Liste des déclarations préalables déposées entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011
bre 2011)	Urbanisme. — Liste des permis de construire délivrés entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011 2780
Arrêté n° 2011/3118/00060 modifiant l'arrêté n° 09-09024 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques relevant du statut	Urbanisme. — Liste des permis de démolir délivrés entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011
des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novembre 2011)	Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints d'animation et d'action sportive de 1 <sup>re</sup> classe de la Commune de Paris — spécialité
Arrêté n° 2011/3118/00062 portant modification de l'arrêté n° 09-09051 du 24 juillet 2009 fixant la représentation de l'administration et du personnel au sein du Comité	activités périscolaires — Rappel
d'Hygiène et de Sécurité chargé d'assister le Comité Technique Paritaire Central compétent à l'égard des per- sonnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes (Arrêté du 15 novembre 2011)	Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — spécialité monteur en chauffage

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — spécialité bûcheron-élagueur	2784	
Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres, complété d'épreuves, pour l'accès au corps des adjoints techniques des collèges du Département de Paris — grade d'adjoint technique de 1 <sup>re</sup> classe — dans la spécialité maintenance des bâtiments — Rappel	2784	
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS		
Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2011-1937 bis portant ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'ouvriers professionnels qualifiés — spécialité blanchisserie Titre IV (Arrêté du 31 octobre 2011)	2785	
Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2011-1945 bis fixant la composition du jury du concours pour l'accès au corps des adjoints techniques de 1 <sup>re</sup> classe — spécialité menuisier (Arrêté du 3 novembre 2011)	2785	
POSTES A POURVOIR		
Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur. — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations parisiennes (F/H)	2786	
Direction des Achats. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H)	2786	
Direction des Affaires Culturelles. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H)	2787	
E.I.V.P Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris.  — Avis de vacance du poste de responsable de l'organisation et de la scolarité des actions de formation continue et de la V.A.E. — Cadre A	2787	
<ul> <li>E.I.V.P Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris.</li> <li>— Avis de vacance du poste de responsable de pôle eaux et déchets — Cadre A</li> </ul>	2788	
E.I.V.P Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris.  — Avis de vacance d'un poste de Directeur(trice) de		

# **VILLE DE PARIS**

l'International, responsable du Département Langues ..... 2788

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 3/2011-102 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de la Croix Nivert, à Paris 15<sup>e</sup>.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté n° 2005-050 du 23 mars 2005 réglementant la circulation et la stationnement des véhicules au droit des emprises de chantier sur les voies de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre d'une emprise de travaux de concessionnaire, rue de la Croix Nivert, à Paris 15° arrondissement, il est nécessaire d'interdire, à titre provisoire, le stationnement dans une section de cette voie ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant les travaux (dates prévisionnelles : <u>du 28 novembre 2011 au 28 novembre 2013 inclus</u>);

## Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 15° arrondissement :

- Croix Nivert (rue de la) : côté pair, au droit des n°s 252 à 254 bis (ZL au droit du n° 252 suspendue).
- Art. 2. Les mesures prévues à l'article précédent sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 3. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 14 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieur Chef d'Arrondissement, Chef de la 3<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Daniel LE DOUR

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-019 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue d'Auteuil, à Paris 16°.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10;

Vu l'arrêté n° 2010-254 du 19 novembre 2010 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons à Paris sur les voies de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie occasionnés par une intervention urgente de GRDF dans la rue d'Auteuil, à Paris 16°, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle de fin de travaux : <u>le 16 décembre 2011</u>);

#### Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 16° arrondissement :

- Auteuil (rue) : côté pair, du n° 48 au n° 76.
- Art. 2. Les emplacements réservés aux livraisons situés au droit des n°s 50, 58, 74 et 76, rue d'Auteuil, sont suspendus pendant la durée des travaux.
- Art. 3. La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 4. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieur Chef d'Arrondissement, Chef de la 4<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

# Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-020 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Poussin, à Paris 16°.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8 R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté n° 2010-254 du 19 novembre 2010 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons à Paris sur les voies de compétence municipale ;

Vu l'arrêté n° 2008-007 du 17 décembre 2008 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires du macaron G.I.G.-G.I.C., ou de la carte de stationnement européenne, sur les voies de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie occasionnés par une intervention urgente de G.R.D.F. dans la rue Poussin, à Paris 16e, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle de fin de travaux : <u>le 16 décembre 2011</u>);

# Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 16° arrondissement :

— Poussin (rue) : côté impair, du n° 1 au n° 41.

- Art. 2. L'emplacement réservé au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires du macaron G.I.G.-G.I.C., ou de la carte de stationnement européenne, situé au droit du n° 9 de la rue Poussin, est suspendu pendant la durée des travaux.
- Art. 3. Les emplacements réservés aux véhicules de livraison situés aux n° 1, 11, 19, 29, 37 et 41 rue Poussin, sont suspendus pendant la durée des travaux.
- Art. 4. Les mesures prévues aux articles précédents sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 5. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation, L'Ingénieur Chef d'Arrondissement, Chef de la 4<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

# Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-023 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Donizetti, à Paris 16°.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 L. 2213-2 et L. 2512-4 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie occasionnés par une intervention urgente de GRDF dans la rue Donizetti, à Paris 16°, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle de fin de travaux : <u>le 9 décembre 2011</u>);

# Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 16° arrondissement :

- Donizetti (rue):
- côté pair, du n° 2 au n° 8;
- côté impair, du n° 1 au n° 7.
- Art. 2. L'emplacement réservé aux livraisons situé au droit du n° 6, rue Donizetti, est suspendu pendant la durée des travaux.
- Art. 3. La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieur Chef d'Arrondissement, Chef de la 4<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-031 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Pierre Guérin, à Paris 16<sup>e</sup>.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-4;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10;

Vu l'arrêté n° 2010-254 du 19 novembre 2010 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons à Paris sur les voies de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie occasionnés par une intervention urgente de GRDF dans la rue Pierre Guérin, à Paris 16°, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle de fin de travaux : <u>le 25 novembre 2011</u>);

# Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 16° arrondissement :

- Pierre Guérin (rue) :
- côté pair, du n° 4 au n° 8,
- côté impair, du n° 1 au n° 11 bis.
- Art. 2. La zone de livraison située au n° 11 bis, rue Pierre Guérin est suspendue pour la durée des travaux.
- Art. 3. La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 4. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieur Chef d'Arrondissement, Chef de la 4<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2011-034 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue des Perchamps, à Paris 16<sup>e</sup>.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10;

Vu l'arrêté n° 2008-024 du 14 novembre 2008 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules de transports de fonds dans les voies de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie occasionnés par une intervention urgente de GRDF dans la rue des Perchamps, à Paris 16°, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle de fin de travaux : le 25 novembre 2011);

### Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 16° arrondissement :

- Perchamps (rue des) : côté impair, du n° 1 au n° 11.
- Art. 2. L'emplacement réservé aux transports de fonds situé au droit du n° 1, rue des Perchamps est suspendu pour la durée des travaux.
- Art. 3. Les mesures prévues aux articles précédents sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 4. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieur Chef d'Arrondissement, Chef de la 4<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-285 modifiant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans deux voies du 10° arrondissement.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25, R. 412-28, R. 412-7, R. 417-10 et R. 417-11 :

Vu l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 instituant les sens uniques à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 96-11463 du 12 septembre 1996 modifiant l'arrêté n° 96-10915 du 18 juin 1996 portant création de voies de circulation réservées aux cycles ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-162 du 31 décembre 2007 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement européenne sur les voies de compétence municipale du 10° arrondissement ;

Considérant que les travaux de création d'un contresens cyclable, nécessitent, à titre provisoire, de modifier la circulation générale et le stationnement, rue Eugène Varlin et rue Pierre Dupont, à Paris 10<sup>e</sup> arrondissement;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles des travaux : <u>du 7 au 30 novembre 2011</u> inclus) ;

#### Arrête:

Article premier. — La rue Eugène Varlin, à Paris 10°, est mise en impasse, à titre provisoire, à partir de la rue Pierre Dupont, vers et jusqu'à la rue du Faubourg Saint-Martin.

- Art. 2. Un sens unique de circulation est établi, à titre provisoire, rue Pierre Dupont, à Paris 10°, depuis la rue Alexandre Parodi, vers et jusqu'au passage Delessert.
- Art. 3. Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 susvisé sont suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne les portions de voies citées aux articles 1<sup>er</sup> et 2 du présent arrêté.
- Art. 4. La circulation est interdite, à titre provisoire, dans la voie suivante réservée aux cycles :
- Eugène Varlin (rue) : côté impair, de la rue Robert Blache au quai de Valmy.
- Art. 5. Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 96-11463 du 12 septembre 1996 susvisé sont suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne la portion de voie citée à l'article 4.
- Art. 6. Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 10° arrondissement :
  - Eugène Varlin (rue) :
  - côté pair, au droit des nos 2 à 6,
  - côté impair, au droit du n° 27.
- Art. 7. Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-162 du 31 décembre 2007 susvisé sont suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne l'emplacement réservé à la G.I.G./G.I.C. situé côté pair, au droit du n° 2, rue Eugène Varlin, à Paris 10° arrondissement.
- Art. 8. Les mesures prévues aux articles sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 9. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 3 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieure des Services Techniques, Chef de la 6<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Christelle GODINHO

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-288 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Hittorf et rue Pierre Bullet, à Paris 10°.

Le Maire de Paris.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8 R. 411-25, R. 412-7 et R. 417-11;

Vu l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 instaurant les sens uniques à Paris ;

Vu l'arrêté municipal n° 2005-030 du 17 février 2005 modifiant dans le 10ème arrondissement de Paris, l'arrêté préfectoral n° 96-10915 du 18 juin 1996 portant création de voies de circulation réservées aux cycles ;

Considérant que les travaux d'installation des illuminations de Noël rue du Faubourg Saint-Martin, à Paris 10° arrondissement, nécessitent, à titre provisoire, de réglementer la circulation générale dans les rues Pierre Bullet et rue du Château d'Eau;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles des travaux : <u>les 19 et 20 novembre 2011</u> inclus) :

## Arrête:

Article premier. — La voie suivante à Paris 10<sup>e</sup> arrondissement est mise en impasse, à titre provisoire :

- Pierre Bullet (rue) : à partir de la rue du Château d'Eau, vers et jusqu'au n° 4 de la rue Hittorf.
- Art. 2. Les dispositions de l'arrêté préfectoral nº 89-10393 du 5 mai 1989 sont suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne la portion de voie citée à l'article 1er du présent arrêté.
- Art. 3. La voie à contresens de circulation générale réservée aux cycles rue du Château d'Eau (dans sa partie comprise entre la rue Pierre Bullet et la rue du Faubourg Saint-Martin) à Paris 10°, est provisoirement neutralisée.
- Art. 4. Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2005-030 du 17 février 2005 susvisé sont suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne la portion de voie réservée mentionnée à l'article 3.
- Art. 5. Les mesures prévues aux articles précédents sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 6. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieure des Services Techniques, Chef de la 6° Section Territoriale de Voirie

Christelle GODINHO

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-292 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de Lancry, à Paris 10°.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10;

Considérant que les travaux de démolition d'un immeuble, à Paris 10° arrondissement, nécessitent de réglementer provisoirement le stationnement dans la rue de Lancry;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles des travaux : <u>du 14 novembre 2011 au</u> 14 février 2012 inclus) ;

#### Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 10° arrondissement :

- Lancry (rue de): au droit du nº 7.
- Art. 2. La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 3. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieure des Services Techniques, Chef de la 6<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Christelle GODINHO

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-307 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement gênant la circulation publique rue Albert Thomas, à Paris 10<sup>e</sup>.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10;

Vu l'arrêté municipal n° 2010-248 du 19 novembre 2010 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons à Paris sur les voies de compétence municipale du 10° arrondissement :

Considérant que l'installation d'une centrale d'injection, à Paris 10<sup>e</sup> arrondissement, nécessite de modifier provisoirement le stationnement dans la rue Albert Thomas ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : <u>du 14 novembre 2011 au 29 février 2012 inclus</u>);

# Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 10e arrondissement :

— Albert Thomas (rue) : côté impair, au droit du nº 53.

- Art. 2. Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2010-248 du 19 novembre 2010 susvisé sont suspendues provisoirement en ce qui concerne l'emplacement réservé pour livraisons situé au droit du n° 53, rue Albert Thomas, à Paris 10° arrondissement.
- Art. 3. Les mesures prévues aux articles précédents sont applicables jusqu'au la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 4. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieure des Services Techniques, Chef de la 6<sup>e</sup> Section territoriale de Voirie

Christelle GODINHO

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2011-311 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue d'Alsace, à Paris 10°.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que les travaux ErDF d'adduction d'un immeuble rue de Dunkerque, à Paris 10° arrondissement, nécessitent de réglementer provisoirement le stationnement dans la rue d'Alsace :

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles des travaux : <u>du 21 novembre au 2 décembre 2011 inclus</u>) ;

# Arrête:

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 10° arrondissement :

- Alsace (rue d'): côté impair, au droit du n° 41.
- Art. 2. La mesure prévue à l'article précédent est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose des signalisations correspondantes.
- Art. 3. La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Ingénieure des Services Techniques, Chef de la 6<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie

Christelle GODINHO

# Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-111 portant création d'une zone 30 dans le périmètre de la « Z.A.C. Lilas », à Paris 20°.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14;

Vu le Code de la route et notamment ses articles R. 110-2, R. 411-4, R. 411-8, R. 411-25, R. 413-1, R. 413-14 et R. 415-7;

Vu le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 portant diverses dispositions de sécurité routière ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes, et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 7 juin 1977 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 instituant les sens uniques à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié n° 95-11310 du 21 août 1995 limitant la vitesse des véhicules à 30 km/h dans certaines voies parisiennes ;

Considérant qu'il convient, pour assurer la sécurité des usagers de l'espace public, de limiter la vitesse à 30 km/h dans plusieurs voies du 20° arrondissement, en instituant une nouvelle zone 30 dans le quartier vert « Lilas » ;

Considérant que l'aménagement de la zone est cohérent avec la limitation de vitesse applicable ;

Considérant qu'il convient d'améliorer les conditions de circulation dans la zone en instaurant des sens unique pour la circulation générale ;

Considérant qu'il convient de favoriser les modes de circulation douce et notamment celle des vélos en leur permettant de circuler à double sens à l'intérieur des zones 30 ;

Considérant que l'instauration d'un double sens cyclable dans la voie non dénommée FO/20 conduit à créer un débouché sur la rue des Frères Flavien, voie extérieure à la zone 30 où la vitesse maximum est de 50 km/h, il convient d'établir un régime « cédez le passage » pour les cycles au débouché de cette voie pour améliorer leur sécurité ;

Sur proposition de la Directrice de la Voirie et des Déplacements ;

# Arrête :

Article premier. — Il est institué une zone 30 dénommée « Lilas » à Paris  $20^{\rm e}$ , constituée par les voies suivantes :

- rue Paul Meurice, entre l'avenue du Docteur Gley et la rue Léon Frapié;
- voie non dénommée FO/20, entre la rue des Frères Flavien et la rue Paul Meurice ;
- voie non dénommée FP/20, entre la rue Paul Meurice et la rue des Frères Flavien.
- Art. 2. Des sens uniques de circulation sont institués dans les voies suivantes :
- rue Paul Meurice, depuis l'avenue du Docteur Gley, vers et jusqu'à la rue Léon Frapié;
- voie non dénommée FO/20, depuis la rue des Frères Flavien, vers et jusqu'à la rue Paul Meurice;
- voie non dénommée FP/20, depuis la rue Paul Meurice, vers et jusqu'à la rue des Frères Flavien.
- Art. 3. Par dérogation à l'article 2, les cycles sont autorisés à circuler dans les deux sens de circulation sur l'ensemble des voies constituant la zone 30.
- Art. 4. Les cycles circulant sur la voie non dénommée FO/20 vers la rue des Frères Flavien doivent céder le passage, au débouché de la rue des Frères Flavien, aux véhicules circulant sur cette voie.

Art. 5. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 16 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation, L'Adjointe au Maire de Paris, chargée des Déplacements, des Transports et de l'Espace public

Annick LEPETIT

# Voirie et Déplacements. — Arrêté n° 2011-118 limitant à 30 km/h la vitesse des véhicules rue de la Trinité, à Paris 9<sup>e</sup>.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25, R. 413-1 et R. 413-14 ;

Vu les arrêtés préfectoraux n° 10-893 du 27 juillet 92 et n° 11-087 du 30 août 1994 instituant un sens unique de circulation rue de la Trinité, à Paris 9° arrondissement ;

Vu l'avis favorable du Maire d'arrondissement ;

Considérant qu'il convient d'apaiser la circulation rue de la Trinité à Paris 9° arrondissement, ainsi que d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public, notamment des enfants fréquentant l'école élémentaire et maternelle située 10, rue de Clichy;

Considérant dès lors qu'il convient de limiter à 30 km/h la vitesse des véhicules circulant rue de la Trinité, à Paris 9° arrondissement ;

Sur proposition de la Directrice de la Voirie et des Déplacements :

## Arrête:

Article premier. — La vitesse maximale autorisée est fixée à 30 km/h, rue de la Trinité (sur toute la longueur) à Paris 9° arrondissement.

Art. 2. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 16 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

L'Adjointe au Maire de Paris, chargée des Déplacements, des Transports et de l'Espace Public

Annick LEPETIT

Direction des Ressources Humaines. — Ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe — dans la spécialité monteur en chauffage.

Le Maire de Paris,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret nº 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération DRH 108 des 15 et 16 décembre 2003 fixant les modalités d'établissement et d'utilisation des listes complémentaires d'admission pour les recrutements par voie de concours :

Vu la délibération DRH 16 des 16 et 17 juillet 2007 fixant le statut particulier applicable au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris ;

Vu la délibération DRH 66 des 16 et 17 juillet 2007 fixant la liste des spécialités professionnelles exercées par les adjoints techniques et les adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris ;

Vu la délibération DRH 11 des 8 et 9 février 2010 fixant le règlement général des concours pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe du corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris et du corps des adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris ;

Vu la délibération DRH 142 du 4 décembre 2001 fixant la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — dans la spécialité monteur en chauffage;

Vu l'arrêté du Maire de Paris du 30 mai 2011 portant règlement général des concours ;

# Arrête :

Article premier. — Un concours externe et un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — dans la spécialité monteur en chauffage s'ouvriront à partir du 10 avril 2012, pour 6 postes, à Paris ou en proche banlieue.

- Art. 2. La répartition des postes est fixée comme suit :
- concours externe: 2 postes;
- concours interne: 4 postes.

Art. 3. — Les candidat(e)s pourront s'inscrire par internet sur <a href="www.paris.fr">www.paris.fr</a>, rubrique « recrutement », <a href="du 9 janvier au 9 février">du 9 janvier au 9 février</a> 2012 inclus.

Pendant cette même période, les dossiers d'inscription pourront également être retirés et déposés contre la remise d'un accusé de réception à l'accueil du Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, pendant les horaires d'ouverture (de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés). Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5 cm, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie au tarif en vigueur pour 250 g.

Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets renvoyés ou déposés pendant la période d'inscription (délai de rigueur, le cachet de la Poste ou du Bureau du recrutement et des concours faisant foi).

Art. 4. — La composition du jury sera fixée par un arrêté ultérieur.

Art. 5. — Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation, La Sous-Directrice du Développement des Ressources Humaines

Sophie PRINCE

Direction des Ressources Humaines. — Ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe — dans la spécialité bûcheron-élagueur.

Le Maire de Paris,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération DRH 83 des 22 et 23 octobre 2001 modifiée fixant le programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — dans la spécialité bûcheron-élagueur ;

Vu la délibération DRH 108 des 15 et 16 décembre 2003 relative aux modalités d'établissement et d'utilisation des listes complémentaires pour les recrutements par voie de concours ;

Vu la délibération DRH 16 des 16 et 17 juillet 2007 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris ;

Vu la délibération DRH 66 des 16 et 17 juillet 2007 fixant la liste des spécialités professionnelles exercées par les adjoints techniques et les adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris ;

Vu la délibération DRH 11 des 8 et 9 février 2010 fixant le règlement général des concours pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe du corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris et du corps des adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris ;

Vu l'arrêté du Maire de Paris du 30 mai 2011 portant règlement général des concours ;

# Arrête:

Article premier. — Un concours externe et un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — dans la spécialité bûcheron-élagueur, seront ouverts à partir du 10 avril 2012, à Paris ou en proche banlieue, pour 15 postes.

- Art. 2. La répartition des postes est fixée comme suit :
- concours externe: 10;
- concours interne: 5.

Art. 3. — Les candidats pourront s'inscrire par internet sur <a href="www.paris.fr">www.paris.fr</a>, rubrique « recrutement », <a href="du 9 janvier au 9 février">du 9 janvier au 9 février</a> 2012.

Pendant cette même période, les dossiers d'inscription pourront également être retirés et déposés contre la remise d'un accusé de réception à l'accueil du Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, pendant les horaires d'ouverture (de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés). Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie au tarif en vigueur pour 250 g.

Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets renvoyés ou déposés pendant la période d'inscription (délai de rigueur, le cachet de la Poste ou du Bureau du recrutement et des concours faisant foi).

- Art. 4. La composition du jury sera fixée par un arrêté ultérieur.
- Art. 5. Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Maire de Paris et par délégation,

La Sous-Directrice du Développement des Ressources Humaines

Sophie PRINCE

Direction des Ressources Humaines. — Liste des candidats retenus à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administrations parisiennes, ouvert pour 29 postes, au titre de l'année 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 22 du décret n° 2007-767 du 9 mai 2007 modifié, le jury a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des vingt-neuf candidats retenus pour l'accès au grade d'attaché principal d'administrations parisiennes, au titre de l'année 2011 :

- BEDEL Antoine
- CARRE Laurence
- CORBION Julien
- COULIBALY Hawa
- CRINON Xavier
- DAOULAS/ROUX Gaëlle
- DERENNE Stéphane
- DRIOUX Emilie
- DUTERTRE Sophie
- EPAILLARD Arnaud
- FAUCON Cédric
- FAURE Emmanuelle
- FAURE Jeanne-Marie
- FRAYSSINET/GARRIC Jocelyne
- GALLET François
- GUEGUEN Didier
- LARIBLE Jean-Baptiste
- MOCH Benoît
- NASALSKA/BARBET Béata
- PERRAUT/GUYOT Véronique
- PETIT Michel
- PLANCHE Loïc
- POMMIER-JACQUOT Frédéric

- RABIN Stéphanie
- ROBAK Sylvain
- ROUAH/ASTIC Amandine
- SALAGNAC Pascal
- TROMBETTA Catherine
- TUMELERO Muriel.

Fait à Paris, le 10 novembre 2011

Le Président du Jury

Christophe LANNELONGUE

Direction des Ressources Humaines. — Liste d'admissibilité par ordre alphabétique des candidat(e)s au concours interne d'attaché d'administrations parisiennes, ouvert à partir du 5 septembre 2011, pour dix postes.

- 1 Mme AMIRAULT Géraldine née AUZANNEAU
- 2 M. ANDRIEU Franck
- 3 M. BENSALEM Yacim
- 4 M. CASSAN Patrick
- 5 M. CASSOU-LEINS Didier
- 6 M. CAUSSANEL Bruno
- 7 M. CUNIN Alexandre
- 8 M. DALLOZ Julien
- 9 M. DELHEURE Fabien
- 10 M. DELOCHE Guillaume
- 11 M. DEME Mouhamadou
- 12 Mme FILY Carole
- 13 Mme FOUILLARD Sylvie
- 14 Mme GRAMOND Stéphanie
- 15 Mme LACROIX Pascale née SEGUI
- 16 M. LAMOTHE Sylvain
- 17 Mme LASSERRE Bernadette
- 18 Mme LAVA Nathalie
- 19 Mme LAVANANT Gaëlle
- 20 Mme LE FRESNE Christine
- 21 M. LE SERGENT Laurent
- 22 Mme LECOURTIER Isabelle née PILLET
- 23 Mme PAROCHE Claire née DESOMBRES
- 24 M. PASQUET Sébastien
- 25 Mme PITCHOUAGUE Fabienne
- 26 Mme PONTE Stéphanie
- 27 M. QUESSETTE Laurent
- 28 Mme RAVIER Bénédicte Claude née NEUROHR
- 29 M. RAYNAUD Julien
- 30 Mme ROBERT Magali
- 31 M. ROSA Steeve
- 32 Mme ROY Delphine née DESMARECAUX
- 33 Mme SILENY Marina
- 34 Mme SNITER Christel
- 35 M. STEPIEN Stéphane
- 36 Mme TROCAZ Nathalie
- 37 Mme WAGNER Valérie.

Arrête la présente liste à 37 (trente-sept) noms.

Fait à Paris, le 14 novembre 2011

Le Président du Jury

Jean-François MERLE

# **DEPARTEMENT DE PARIS**

D.A.S.E.S. — Modification de l'arrêté constitutif de la régie de recettes et d'avances (recettes n° 1480, avances n° 480) du Centre de formation professionnelle de Pontourny.

> Le Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sa troisième partie relative au département, livre II, article L. 3221-1 et L. 3221-3 et livre IV;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l'article 18 ;

Vu le décret nº 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros :

Vu l'arrêté du 13 décembre 2001 modifié instituant à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé — Sous-direction des actions familiales et éducatives — Bureau des établissements départementaux — Centre de formation professionnelle de Pontourny, une régie de recettes et d'avances en vue du recouvrement de divers produits et du paiement de diverses dépenses ;

Vu la délibération 2007 ASES 414G-DF 29G du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général en date des 18 et 19 décembre 2007 relatif au budget primitif des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance, au titre de l'exercice 2008, qui prévoit la prise en charge des dépenses liées à l'allocation vêture par le budget de chaque établissement ;

Considérant qu'il convient d'augmenter le montant de l'avance susceptible d'être consentie au régisseur au titre du budget de fonctionnement de l'établissement, et à cet effet, de modifier l'acte constitutif de la régie précitée ;

Considérant qu'il convient par ailleurs de prendre en compte les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006 ;

Vu l'avis conforme du Directeur Régional des Finances Publiques, d'Ile-de-France et du Département de Paris en date du 12 juillet 2011 ;

# Arrête:

Article premier. — L'article 10 de l'arrêté susvisé du 13 décembre 2001 modifié est modifié comme suit :

« article 10 — le montant maximum de l'avance consentie au régisseur est fixé à :

Budget de fonctionnement de l'établissement : 28 500 € ;

Susceptible d'être porté à : 32 500 €

Fonds en dépôts : 3 400 €.

(Le reste de l'article est inchangé).

Art. 2. — La Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé et le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du Département de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel du Département de Paris ».

Art. 3. — Copie du présent arrêté sera adressée :

— au Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, Bureau du contrôle de légalité;

- au Directeur Régional des Finances Publiques d'Ilede-France et du Département de Paris — Service poursuites et régies locales — 94, rue Réaumur, à Paris 2°;
- au Directeur des Finances Sous-direction de la comptabilité et des ressources Bureau des procédures et de l'expertise comptables Pôle méthode et qualité des recettes et régies ;
- à la Directrice de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé — Sous-direction des actions familiales et éducatives — Bureau des établissements départementaux;
- au Directeur du Centre de formation professionnelle de Pontourny;
  - au régisseur intéressé;
  - au mandataire suppléant intéressé.

Fait à Paris, le 26 septembre 2011

Pour le Maire de Paris, Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général et par délégation,

Le Chef du Bureau des Etablissements Départementaux

Elisabeth SEVENIER-MULLER

Direction des Ressources Humaines. — Liste d'admissibilité par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer à l'épreuve d'admission du concours pour l'accès au corps des personnels de rééducation du Département de Paris — spécialité psychomotricien, ouvert à partir du 10 octobre 2011, pour cinq postes.

- 1 Mme AVONS-BARIOT Emilie
- 2 Mme BOSSARD Capucine
- 3 Mme CABANE Virginie née AUBRY
- 4 Mme CERBELAUD Agnès
- 5 Mme DELBOS Louise
- 6 Mme DETREZ Stéphanie
- 7 Mme GURRERA Cécile
- 8 Mme PIHOUÉE Camille
- 9 Mme PROFFIT Faustine
- 10 Mme QUOST Laurence
- 11 Mme ROY Aurélie
- 12 M. SIARD-NAY Loïc.

Arrête la présente liste à 12 (douze) nom(s).

Fait à Paris, le 9 novembre 2011

Le Président du Jury

Christophe AROULANDA

Direction des Ressources Humaines. — Liste d'aptitude par ordre de mérite des candidat(e)s admis(e)s à l'examen professionnel de secrétaire médical et social de classe exceptionnelle, ouvert à partir du 28 septembre 2011, pour vingt-deux postes.

- 1 Mme LORIEUX Florence née VAN DE PUTTE
- Mme THAZAR Sabrina née KAKAYE
- 3 Mme TAVERNIER-COLLET Isabelle
- 4 Mme ANSLINGER Marie-Agathe née CHAUVARIE
- 5 Mme CORDINIER Lucie née LAINE

6 — Mme DELMAS Garance

ex-aequo — Mme GOUJON Betty née PICELLI

8 — Mme DIAZ Patricia

9 — Mme BESNARD Isabelle

10 — Mme COULEUVRAT Isabelle née NICOLAI

11 — Mme ELBAZ Sylviane
 12 — Mme LAURET Fabienne

ex-aequo - Mme NAVEZ Joëlle née SALVA

14 — Mme DEUDON Hélène

15 — Mme MAKARAVIEZ Pascale née LAVALLEE

16 — Mme CONVERT Patricia née BRETON

ex-aequo — Mme KNAB BENARD Isabelle née KNAB

18 — Mme GARGAUD Murielle née ZANINI

19 — M. CROSNIER René

ex-aequo — Mme PAULET Liliane née COSTARD

21 — M. MAZELLE Gil

22 — M. LOCKENYA Cyriaque.

Arrête la présente liste à 22 (vingt-deux) noms.

Fait à Paris, le 16 novembre 2011

La Présidente du Jury

Christiane COTTEL

# PREFECTURE DE POLICE

Arrêté n° DTPP-2011-1193 prorogeant le délai pour statuer sur une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement.

Le Préfet de Police.

Vu le Code de l'environnement et notamment ses livres I - Titres II, relatifs à l'information et à la participation des citoyens et V - Titres I<sup>er</sup>, relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

Vu le Code rural et de la pêche maritime ;

Vu la demande d'autorisation effectuée le 3 juin 2010 par M. Bertrand-Pierre GALEY, Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, en vue d'être autorisé à exploiter un établissement de présentation au public d'animaux appartenant à la faune sauvage implanté 53 avenue Saint-Maurice, à Paris 12°, qui relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, sous la rubrique suivante de la nomenclature : 2140/A/2 : Installation fixe et permanente de présentation au public de faune sauvage — <u>Autorisation</u>.

Vu l'arrêté préfectoral DTPP n° 2011-476 du 12 mai 2011, modifié par l'arrêté préfectoral DTPP n° 2011-541 du 30 mai 2011 pris pour l'ouverture d'une enquête publique du 8 juin au 8 juillet 2011 inclus, à la Mairie du 12e arrondissement de Paris ;

Vu l'avis de l'autorité environnementale du 1er juin 2011 ;

Vu les avis des services techniques recueillis au cours de l'instruction ;

Vu les registres d'enquête ;

Vu le rapport et l'avis du commissaire-enquêteur, reçus le 12 août 2011 ;

Vu le rapport de la Direction Départementale de la Protection des Populations de Paris, Service Protection Santé Animale et Environnement du 28 août 2011 portant projet de prescriptions sur le projet présenté;

Vu l'avis favorable émis par la formation spécialisée dite « de la faune sauvage captive » de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris lors de sa séance du 14 septembre 2011 ;

Vu l'avis favorable émis par le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris lors de sa séance du 6 octobre 2011 ;

Vu le courrier préfectoral du 27 octobre 2011 transmettant à l'exploitant le projet d'arrêté d'autorisation, en application de l'article R. 512-26 du Code de l'environnement ;

Vu les observations formulées par courrier du 10 novembre 2011 par le pétitionnaire sur le projet d'arrêté d'autorisation ;

Considérant que dans son courrier du 10 novembre 2011 précité, le pétitionnaire fait état d'un certain nombre de modifications substantielles au projet d'arrêté d'autorisation qui lui a été transmis le 27 octobre 2011 nécessitant une nouvelle expertise des services techniques ;

Considérant, par ailleurs, que le pétitionnaire évoque les contraintes calendaires liées à la déclaration de projet ;

Considérant que, dans ces conditions, et conformément à l'article R. 512-26 du Code de l'environnement, le délai pour statuer sur la demande d'autorisation ne peut être respecté;

Considérant qu'il convient alors de fixer un nouveau délai pour statuer sur la demande d'autorisation visée ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

## Arrête:

Article premier. — Un délai complémentaire de trois mois à compter du 12 novembre 2011 est fixé, conformément aux dispositions de l'article R. 512-26 du Code susvisé, pour statuer sur la demande d'autorisation, présentée par le Muséum National d'Histoire Naturelle pour l'exploitation d'un établissement de présentation au public d'animaux appartenant à la faune sauvage implanté 53, avenue Saint-Maurice, à Paris 12<sup>e</sup>.

Art. 2. — Le présent arrêté sera inséré au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris », ainsi qu'au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, de la Préfecture de Paris, et de la Préfecture de Police et consultable sur le site de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France : <a href="www.ile-de-France.gouv.fr">www.ile-de-France.gouv.fr</a>. Il peut être également consulté à la Direction des Transports et de la Protection du Public — 12, quai de Gesvres, à Paris 4°.

Art. 3. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et le Directeur Départemental de la Protection des Populations de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation, Le Directeur des Transports et de la Protection du Public

Alain THIRION

Arrêté n° 11.0118-DPG/5 portant modification de l'arrêté n° 10.0057-DPG/5 du 25 octobre 2010 portant nomination au sein du jury de l'examen en vue de l'obtention du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R).

Le Préfet de Police,

Vu le Code de la route et notamment ses articles L. 212-1 et R. 212-1 à R. 212-6 ; R. 213-1 à R. 213-9 et R. 223-13 ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat du 3 mai 2010 relatif aux conditions d'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ;

Vu la circulaire dudit ministère du 6 mai 2010 définissant les modalités d'application de l'arrêté précité ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2006 modifié fixant la composition du jury de l'examen en vue de l'obtention du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.);

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011AAA042 du 18 octobre 2011 portant nomination de Mme Frédérique LEFORT, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer en tant qu'adjointe au chef du 5° bureau à la sous-direction de la citoyenneté et des libertés publiques de la direction de la police générale à compter du 1er octobre 2011 ;

Vu la lettre de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Equipement et de l'Aménagement Ile-de-France du 19 octobre 2011 ;

Vu la lettre du 10 octobre 2011 du Président de l'Union Nationale des Indépendants de la Conduite ;

Vu le courrier électronique du 27 octobre 2011 du Conseil National des Professions de l'Automobile ;

Considérant ces nouvelles désignations de représentants dans la composition du jury de l'examen en vue de l'obtention du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R);

Considérant qu'il convient dés lors de modifier l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2010 fixant la composition du jury de l'examen en vue de l'obtention du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R);

Sur la proposition du Directeur de la Police Générale ;

# Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 25 octobre 2010 est modifié comme suit :

A Paris, le jury de l'examen du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) est composé :

# Président : M. le Préfet de Police.

Représentant titulaire : Mme Marie THALABARD-GUILLOT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre mer ;

# Représentants suppléants :

- MIle Delphine MANZONI, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre mer ;
- Mme Frédérique LEFORT, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre mer ;

Représentant la sous-direction de la formation du conducteur du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

*Titulaire :* M. Jean-Michel MALBERT, délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, responsable du Bureau de l'éducation routière de Paris ;

Suppléant : M. Nordine SAOUDI, inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière ;

# Représentant de la Police :

Titulaire : M. Hervé DUHAMEL, brigadier de police.

## Suppléants :

- M. Dominique SZYMCZAK, brigadier chef de police.
- M. Hakim EL HAJJAM, agent de surveillance de Paris.

# Représentant de l'Education Nationale :

Titulaire: M. Daniel LAMY, principal.

Suppléant : M. Julien ZAZZO, principal.

Représentant du Motocycle-Club de France :

Titulaire : M. André RENAULD.

Suppléant : M. René FOURNIER.

Représentant des enseignants de la conduite :

#### Titulaires:

- M. Eric SIMONI
- M. Lionel DACQUIN
- Mlle Sarah BEN ZAQUI (BAFM)
- M. Michel TEPPER.

# Suppléants :

- M. Loïc JAN (BAFM)
- Mme Anne DONALDSON
- Mlle Nathalie BEN ZAQUI
- M. Thibault DROINET.
- Art. 2. Les autres dispositions de l'arrêté susvisé demeurent inchangées.
- Art. 3. Le Directeur de la Police Générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation,

La Sous-Directrice de la Citoyenneté et des Libertés Publiques

Anne BROSSEAU

Arrêté n° 2011/3118/00057 portant modification de l'arrêté n° 09-09045 du 25 juin 2009 fixant la composition de la section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes compétente à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police,

Vu la décision ministérielle du 12 octobre 2011 portant affectation de Mme Nacera HADDOUCHE en qualité de Directrice du Cabinet du Directeur de la Police Générale ;

Vu l'arrêté n° 09-09045 du 25 juin 2009 fixant la composition de la section du Conseil supérieur des administrations parisiennes compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes ;

Vu la note du Directeur de la Police Générale en date du 25 octobre 2011 ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

# Arrête :

Article premier. — L'article 2 de l'arrêté du 25 juin 2009 susvisé, est ainsi modifié :

Au titre des représentants suppléants de l'administration,  $\mathit{les}$   $\mathit{mots}$  :

« Mme Anne BROSSEAU, Directeur du Cabinet du Directeur de la Police Générale » ;

Sont remplacés par les mots :

- « Mme Nacera HADDOUCHE, Directrice du Cabinet du Directeur de la Police Générale ».
- Art. 2. Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration, et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-Michel MOUGARD

Arrêté n° 2011/3118/00058 modifiant l'arrêté n° 09-09018 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des secrétaires administratifs relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police,

Vu la décision ministérielle en date du 5 octobre 2011 nommant Mme Virginie SENE-ROUQUIER en qualité de chef de service du Cabinet du Préfet de Police ;

Vu l'arrêté n° 09-09018 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des secrétaires administratifs relevant du statut des administrations parisiennes ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 4 mai 2009 est ainsi modifié :

Au titre des représentants titulaires, les mots :

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny "}}}$  M. Emile SOUMBO, chef du Service du Cabinet du Préfet de Police » ;

Sont remplacés par les mots :

- « Mme Virginie SENE-ROUQUIER, chef du Service du Cabinet du Préfet de Police ».
- Art. 2. Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation, Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-Michel MOUGARD

Arrêté n° 2011/3118/00059 modifiant l'arrêté n° 09-09019 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police,

Vu la décision ministérielle en date du 5 octobre 2011 nommant Mme Virginie SENE-ROUQUIER en qualité de chef de service du Cabinet du Préfet de Police ;

Vu l'arrêté n° 09-09019 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs relevant du statut des administrations parisiennes ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

#### Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 4 mai 2009 est ainsi modifié :

Au titre des représentants titulaires, les mots :

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny d}}}$  M. Emile SOUMBO, chef du Service du Cabinet du Préfet de Police » ;

Sont remplacés par les mots :

- « Mme Virginie SENE-ROUQUIER, chef du Service du Cabinet du Préfet de Police ».
- Art. 2. Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation, Le Directeur des Ressources Humaines Jean-Michel MOUGARD

Arrêté n° 2011/3118/00060 modifiant l'arrêté n° 09-09024 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police,

Vu la décision ministérielle en date du 5 octobre 2011 nommant Mme Virginie SENE-ROUQUIER en qualité de chef de service du Cabinet du Préfet de Police ;

Vu l'arrêté n° 09-09024 du 4 mai 2009 fixant la représentation de l'administration au sein de la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques relevant du statut des administrations parisiennes ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

# Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 4 mai 2009 est ainsi modifié :

Au titre des représentants titulaires, les mots :

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny "}}}$  M. Emile SOUMBO, chef du Service du Cabinet du Préfet de Police » ;

Sont remplacés par les mots :

- « Mme Virginie SENE-ROUQUIER, chef du Service du Cabinet du Préfet de Police ».
- Art. 2. Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-Michel MOUGARD

Arrêté n° 2011/3118/00062 portant modification de l'arrêté n° 09-09051 du 24 juillet 2009 fixant la représentation de l'administration et du personnel au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité chargé d'assister le Comité Technique Paritaire Central compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police,

Vu l'arrêté n° 09-09051 du 24 juillet 2009 fixant la représentation de l'administration et du personnel au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes ;

Vu la note du Directeur de la Police Générale en date du 25 octobre 2011 ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

## Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 24 juillet 2009 susvisé est ainsi modifié :

Au titre des représentants suppléants de l'administration, *les mots* :

« Le Directeur du Cabinet du Directeur de la Police Générale »,

Sont remplacés par les mots : « le sous-directeur de l'administration des étrangers ».

Art. 2. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration, et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation, Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-Michel MOUGARD

Arrêté n° 2011/3118/00063 portant modification de l'arrêté n° 09-09052 du 24 juillet 2009 fixant la représentation de l'administration et du personnel au sein du Comité Technique Paritaire de la Direction de la Police Générale compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police.

Vu l'arrêté n° 09-09052 du 24 juillet 2009 fixant la représentation de l'administration et du personnel au sein du Comité Tech-

nique Paritaire de la Direction de la Police Générale compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes ;

Vu la note du Directeur de la Police Générale en date du 25 octobre 2011 :

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

## Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 24 juillet 2009 susvisé, est ainsi modifié :

Au titre des représentants titulaires de l'administration, *les mots* :

« le chef du 8e bureau »,

Sont remplacés par les mots :

« le sous-directeur de la citoyenneté et des libertés publiques ».

Au titre des représentants suppléants de l'administration, *les mots* :

« le chef du 1er bureau »,

Sont remplacés par les mots :

« le chef du 8<sup>e</sup> bureau ».

Art. 2. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration, et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-Michel MOUGARD

Arrêté n° 2011/3118/00061 portant modification de l'arrêté n° 09-09044 du 12 juin 2009 fixant la représentation de l'Administration et du personnel au sein du Comité Technique Paritaire Central compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes.

Le Préfet de Police,

Vu l'arrêté n° 09-09044 du 12 juin 2009 fixant la représentation de l'Administration et du personnel au sein du Comité Technique Paritaire Central compétent à l'égard des personnels de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes ;

Vu la note du Directeur de la Police Générale en date du 25 octobre 2011 ;

Vu le courrier du syndicat C.F.T.C. P.P. en date du 8 novembre 2011 ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

# Arrête:

Article premier. — L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 12 juin 2009 susvisé est ainsi modifié :

— Au titre des représentants suppléants de l'Administration, les mots :

« Le Directeur du Cabinet du Directeur de la Police Générale ».

Sont remplacés par les mots : « le Sous-Directeur de l'Administration des Etrangers ».

- Art. 2. L'article 3 de l'arrêté du 12 juin 2009 susvisé est ainsi modifié :
- Au titre des représentants suppléants du personnel, les mots :
- « Mme Annie COSTANTINI-GOMMARD, C.F.T.C./CADRES/ U.P.L.T. »,

Sont remplacés par les mots :

« M. Bruno COSSARD, C.F.T.C./CADRES/U.P.L.T. ».

Art. 3. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 15 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation, Le Directeur des Ressources Humaines Jean-Michel MOUGARD

# Arrêté n° 2011-00878 portant délégation de la signature préfectorale au sein de la Direction des Transports et de la Protection du Public.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 77 :

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France, notamment son article 24 ;

Vu le décret du 25 mai 2007 par lequel M. Michel GAUDIN est nommé Préfet détaché Directeur Général de la Police Nationale, en qualité de Préfet de Police de Paris (hors classe);

Vu le décret du 28 octobre 2010 par lequel M. Alain THIRION est nommé administrateur civil hors classe, en qualité de Directeur des Transports et de la Protection du Public à la Préfecture de Police :

Vu l'arrêté préfectoral n° 2009-00641 du 7 août 2009 modifié relatif à l'organisation de la Préfecture de Police ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-00458 du 5 juillet 2010 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction Départementale Interministérielle de la Protection des Populations de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-00879 du 6 décembre 2010 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Transports et de la Protection du Public ;

Sur proposition du Préfet, Directeur du Cabinet ;

Arrête :

# TITRE I

Délégation de signature relative aux matières relevant de la Direction des Transports et de la Protection du Public

Article 1 — Délégation est donnée à M. Alain THIRION, Directeur des Transports et de la Protection du Public, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du Préfet de

Police, tous actes, arrêtés, décisions, ainsi que les pièces comptables suivantes: les propositions d'engagement, les bons de commande, les attestations du service fait.

- Art. 2. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THIRION, Mme Nicole ISNARD, sous-directrice de la protection sanitaire et de l'environnement, M. Gérard LACROIX, sous-directeur de la sécurité du public, et M. Michel MARQUER, sous-directeur des déplacements et de l'espace public, reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables mentionnées à l'article 1, dans la limite de leurs attributions.
- Art. 3. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THIRION, M. Patrice LARDÉ, attaché principal d'administration du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, détaché en qualité d'attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, Secrétaire Général de la Direction des Transports et de la Protection du Public, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, toutes pièces comptables mentionnées à l'article 1, dans le cadre de ses attributions.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice LARDÉ, Mlle Natalie VILALTA, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, placée directement sous l'autorité de M. Patrice LARDÉ, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, toutes pièces comptables mentionnées à l'article 1, dans le cadre de ses attributions.

- Art. 4. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel MARQUER, Mme Nicole ISNARD et M. Gérard LACROIX reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, toutes décisions de :
- retrait d'autorisation de stationnement en application de l'article 6 du décret n° 95-935 du 17 août 1995;
- retrait, supérieur à 6 mois, de l'autorisation de stationnement pris en application de l'article L. 3124-1 du Code des transports;
- retrait, supérieur à 6 mois, de la carte professionnelle de taxi pris en application de l'article L. 3124-2 du Code des transports.
- Art. 5. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel MARQUER, Mme Marie MOLY, attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chargée de mission auprès du sous-directeur, Mme Brigitte BICAN, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des objets trouvés et des fourrières, Mme Florence MOURAREAU, attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau de la réglementation de l'espace public, Mme Hélène VAREILLES, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des taxis et transports publics, reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables, mentionnées à l'article 1, dans la limite de leurs attributions respectives, à l'exclusion des décisions mentionnées à l'article 4 du présent arrêté.
- Art. 6. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte BICAN, de Mme Florence MOURAREAU et de Mme Hélène VAREILLES, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives par :
- Mlle Marie-Haude MARCHAND et M. Thomas VERNE, attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, par M. Didier BERTINET, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, directement placés sous l'autorité de Mme Brigitte BICAN :
- Mlle Aurore CATTIAU, Mme Isabelle HOLT, Mme Isabelle MOISANT et M. Lionel MONTE, attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, ainsi que Mme Catherine DECHELLE, secrétaire administratif de classe supérieure, et Mlle Agnès HERESON, secrétaire administratif de classe normale directement placées sous l'autorité de Mme Florence MOURAREAU;

— Mme Aurélie GALDIN, Mme Béatrice VOLATRON et Mme Manuela TERON, attachées d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directement placées sous l'autorité de Mme Hélène VAREILLES.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte BICAN, de MIIe Marie-Haude MARCHAND, de M. Thomas VERNE et de M. Didier BERTINET, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par Mme Joëlle FOURRE et M. Patrick CASSIGNOL, secrétaires administratifs de classe exceptionnelle, directement placés sous l'autorité de Mme Brigitte BICAN.

- Art. 7. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard LACROIX, sous-directeur de la sécurité du public, Mme Catherine LABUSSIERE, sous-préfète détachée dans le corps des administrateurs civils, adjointe au sous-directeur de la sécurité du public, Mme Nicole ISNARD et M. Michel MARQUER reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous arrêtés et les décisions suivantes :
  - 1°) en matière de périls d'immeubles :
- les actes individuels pris en application des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation :
- la saisine du tribunal administratif en cas de péril imminent et la notification s'y rapportant;
- 2°) en matière de sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation :
- les actes individuels pris en application des articles L. 129-1 à L. 129-7 du Code de construction et de l'habitation :
- la saisine du tribunal administratif en cas d'urgence ou de menace grave et imminente et la notification s'y rapportant :
- 3°) en matière de sécurité préventive et d'accessibilité des personnes handicapées :
- les arrêtés d'ouverture des établissements recevant du public ;
- l'attestation de conformité pour les établissements flottants.
- Art. 8. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard LACROIX et de Mme Catherine LABUSSIERE, Mme Béatrice ROUSVILLE, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des permis de construire et ateliers, Mme Catherine NARDIN, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des établissements recevant du public, Mme Catherine GROUBER, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des hôtels et foyers, et M. Michel VALLET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau de la sécurité de l'habitat, reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous actes, décisions et pièces comptables mentionnées à l'article 1, dans la limite de leurs attributions, à l'exception, d'une part, des actes mentionnés à l'article 7 du présent arrêté et, d'autre part, des arrêtés.
- Art. 9. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Béatrice ROUSVILLE, de Mme Catherine NARDIN, de Mme Catherine GROUBER et de M. Michel VALLET, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :
- Mme Anne-Marie DAVID, secrétaire administratif de classe supérieure et Mme Muriel DACKO, secrétaires administratifs de classe normale, directement placées sous l'autorité de Mme Béatrice ROUSVILLE;
- Mme Chryssoula HADJIGEORGIOU, M. Claude TIERI, Mme Catherine YUEN, attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, par Mme Patricia AMBE, secrétaire administratif de classe normale, Mme Michèle GIDEL, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, Mme Sylvie GUENNEC, secré-

- taire administratif de classe exceptionnelle et Mme Monira PUCELLE, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, directement placés sous l'autorité de Mme Catherine NARDIN:
- M. Bernard CHARTIER et M. Stéphane VELIN, attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, par Mme Myriam BOUAZZA, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, directement placée sous l'autorité de Mme Catherine GROUBER;
- M. Jérôme SANTERRE et Mme Emilie BLEVIS, attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directement placés sous l'autorité de M. Michel VALLET.
- Art. 10. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nicole ISNARD, M. Gérard LACROIX, Mme Catherine LABUSSIERE et M. Michel MARQUER reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous arrêtés et les décisions suivantes :
  - 1°) en matière d'opérations mortuaires :
- les actes individuels pris en application des articles
   L. 2223-23 et R. 2223-56 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux habilitations dans le domaine funéraire;
  - 2°) en matière d'hygiène mentale :
- les actes individuels pris en application des articles L. 3213-1 à L. 3213-9 et L. 3211-11 du Code de la santé publique ;
  - 3°) en matière de débit de boissons et de restaurants :
- les avertissements et les fermetures administratives pris en application du Code de la santé publique, notamment de l'article L. 3332-15 et du Code général des collectivités territoriales notamment de l'article L. 2512-14-1 et 2.
- Art. 11. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THIRION et de Mme Nicole ISNARD, Mme le professeur Dominique LECOMTE, praticien hospitalier, professeur des universités, médecin inspecteur de l'institut médico-légal, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, et dans la limite de ses attributions :
- les décisions en matière de procédures d'autorisations administratives pour les corps qui ont été déposés à l'institut médico-légal ;
- les propositions d'engagements de dépenses, dans la limite de 1 000  $\in$  par facture; les certifications du service fait sur les factures des fournisseurs.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme le professeur Dominique LECOMTE, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. le docteur Marc TACCOEN, médecin inspecteur adjoint de l'institut médico-légal.

- Art. 13. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nicole ISNARD, sous-directrice de la protection sanitaire et de l'environnement :
- Mme Giselle LALUT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des actions contre les nuisances, M. Vincent DEMANGE, attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef de la mission des actions sanitaires, et Mme Véronique ALMY, attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau de la police sanitaire et de l'environne-ment, reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous actes et décisions, dans la limite de leurs attributions respectives, à l'exception, d'une part, des actes mentionnés à l'article 11 du présent arrêté et, d'autre part, des arrêtés;
- Mme Claire GAUME-GAULIER, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du Bureau des actions de santé mentale, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, dans la limite de ses attributions, tous

actes et décisions à l'exception des actes individuels pris en application des articles L. 2223-23 et R. 2223-56 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et des actes individuels pris en application des articles L. 3213-1 à L. 3213-9 du Code de la santé publique ;

En cas d'absence de Mme Claire GAUME-GAULIER, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions par Mme Julie PELLETIER, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjointe au chef du Bureau des actions de santé mentale, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Julie PELLERIER, par Mme Chantal LABEUR, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, directement placée sous l'autorité de Mme Claire GAUME-GAULIER.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Giselle LALUT, de M. Vincent DEMANGE et de Mme Véronique ALMY, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives par :

- Mme Josselyne BAUDOUIN, et M. Daniel CAUVIN, attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoints au chef du Bureau des actions contre les nuisances ;
- M. Benoît ARRILLAGA, attaché d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoint au chef de la mission des actions sanitaires :
- Mme Juliette DIEU et Mme Christine TROUPEL, attachées d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjointes au chef du Bureau de la police sanitaire et de l'environnement.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Juliette DIEU et de Mme Christine TROUPEL, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions par M. Alain REYROLLE, secrétaire administratif de classe exceptionnelle et Mme Patricia BEAUGRAND, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, et en cas d'absence et d'empêchement de Mme Patricia BEAUGRAND, par Mme Mireille TISON, adjointe administrative principale et Mme Danielle RINTO, adjointe administrative principale s'agissant uniquement des opérations mortuaires pour cette dernière.

## TITRE II

# Délégation de signature relative aux matières relevant de la Direction Départementale Interministérielle de la protection des populations de Paris

- Art. 13. Délégation est donnée à M. Alain THIRION, Directeur des Transports et de la Protection du Public, à l'effet de signer, dans la limite des attributions de la Direction Départementale Interministérielle de la Protection des Populations de Paris et au nom du Préfet de Police, tous actes, arrêtés, pièces comptables et décisions suivants :
- la signature des conventions passées au nom de l'Etat avec la région, le département, la commune et leurs établissements publics,
  - les correspondances aux élus locaux ou nationaux,
  - les notes au Cabinet du Préfet de Police.
- les lettres et notes aux administrations centrales à l'attention des cabinets et secrétariats généraux,
  - les circulaires aux maires,
  - les arrêtés,
  - décisions individuelles à caractère statutaire,
- la transmission aux juridictions administratives des mémoires en réponse,
- les campagnes de communication (communiqué de presse, dossier presse, réponses aux sollicitations de la presse...).

— en matière comptable : les propositions d'engagement, les bons de commande, les attestations du service fait.

Les actes suivants nécessitent son sous-couvert avec visa exprès :

- les lettres et notes aux directions relevant du Préfet, Secrétaire Général pour l'administration de la Préfecture de Police.
- les engagements de service avec les autres services déconcentrés de l'Etat,
- les lettres et notes aux administrations centrales à l'attention des autres services que les cabinets et secrétariats généraux ministériels sauf celles à caractère technique.
- Art. 14. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THIRION, Mme Nicole ISNARD, sous-directrice de la protection sanitaire et de l'environnement, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous actes, arrêtés, décisions définis ci-dessus.
- Art. 15. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THIRION et Mme Nicole ISNARD, M. Gérard LACROIX , sous-directeur de la sécurité du public, M. Michel MARQUER, sous-directeur des déplacements et de l'espace public et Mme Catherine LABUSSIERE, adjointe au sous-directeur de la sécurité du public, reçoivent délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, tous arrêtés et les décisions définis ci-dessus.
- Art. 16. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THIRION, M. Patrice LARDÉ, attaché principal d'administration du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, détaché en qualité d'attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, secrétaire général de la Direction des Transports et de la Protection du Public, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, toutes pièces comptables mentionnées à l'article 13, dans le cadre de ses attributions.
- Art. 17. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice LARDÉ, Mlle Natalie VILALTA, attachée d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, placée directement sous l'autorité de M. Patrice LARDÉ, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du Préfet de Police, toutes pièces comptables mentionnées à l'article 13, dans le cadre de ses attributions.

# TITRE III Dispositions finales

- Art. 18. L'arrêté n° 2011-00836 du 28 octobre 2011 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la Direction des Transports et de la Protection du Public est abrogé.
- Art. 19. Le Préfet, Directeur du Cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police, des Préfectures des Hauts de Seine, de la Seine Saint-Denis et du Val de Marne », ainsi qu'au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 16 novembre 2011

Michel GAUDIN

Arrêté n° BR 11-00168 portant ouverture d'un concours externe d'accès au corps des agents de surveillance de Paris de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2012.

Le Préfet de Police.

Vu la loi no 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 5 et 5 bis ;

Vu la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 à 36, 46 et 118;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment son article 8 ;

Vu le décret nº 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, notamment ses articles 4, 6, 22 et 23;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005 PP 7 des 7 et 8 février 2005 fixant l'établissement et l'utilisation des listes complémentaires d'admission pour les recrutements par voie de concours dans les corps de la Préfecture de Police ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2007 PP 81-1° des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2007, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents de surveillance de Paris de la Préfecture de Police, notamment ses articles 5 et 6 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2008 PP 83 des 29 et 30 septembre 2008 fixant la nature, le programme des épreuves, les modalités et les règles générales d'organisation du concours d'agent(e) de surveillance de Paris et de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent(e) de surveillance de Paris principal(e) de la Préfecture de Police ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration ;

# Arrête:

Article premier. — Un concours externe sur épreuves d'accès au corps des agents de surveillance de Paris est ouvert à la Préfecture de Police.

Le nombre de postes offerts est fixé à 120.

- Art. 2. Ce concours est ouvert à l'ensemble des candidats remplissant les conditions d'aptitude physiques et médicales requises pour un service sur la voie publique.
- Art. 3. Le retrait et le dépôt des candidatures s'effectuent à la Direction des Ressources Humaines Accueil du Bureau du recrutement de la Sous-Direction des Personnels Préfecture de Police (pièce 308 9, boulevard du Palais, 75195 Paris Cedex 04).

La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 24 janvier 2012, le cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi.

- Art. 4. Les épreuves de ce concours se dérouleront à partir du mardi 6 mars 2012 et auront lieu en Ile-de-France.
- Art. 5. La composition du jury sera fixée ultérieurement par arrêté préfectoral.
- Art. 6. Le Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 17 novembre 2011

Pour le Préfet de Police et par délégation, Le Directeur des Ressources Humaines Jean-Michel MOUGARD Liste par ordre de mérite des candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2012.

Liste par ordre de mérite des 5 candidat(e)s déclaré(e)s admis(es) :

- 1 BRIOT MOORGHEN Christine
- 2 VAYRON ROSIES Anne
- 3 LE BOEDEC BRACONNIER Nadine
- 4 MAILLET Maryse
- 5 AFI Abdelhamid.

Fait à Paris, le 14 novembre 2011 *La Présidente du Jury* 

Isabelle GADREY

Liste d'immeubles faisant l'objet d'arrêtés abrogeant des arrêtés de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.

Immeuble sis 49-51, rue Volta, à Paris  $3^{\rm e}$  (arrêté du 8 novembre 2011).

L'arrêté de péril du 27 juin 2002 est abrogé par arrêté du 8 novembre 2011.

Immeuble sis 6, rue Jean Moinon, à Paris 10<sup>e</sup> (arrêté du 8 novembre 2011).

L'arrêté de péril du 3 mai 2005 est abrogé par arrêté du 8 novembre 2011.

# COMMUNICATIONS DIVERSES

# DIRECTION DE L'URBANISME

# **CONCERTATION**

relative à une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Paris sur le site de Roland Garros (16° arrondissement)

## AVIS DE REUNION PUBLIQUE

Présidée par Mme Anne HIDALGO, Première Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture

et M. Claude GOASGUEN, Député-Maire du 16° arrondissement, avec la participation de la Fédération Française de Tennis

> Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011 à 18 h 30, Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, 71, avenue Henri Martin, 75016 Paris

Cette concertation est engagée en application des articles L. 123-1, L. 123-13, L. 300-2, R. 123-21-1 du Code de l'urbanisme, des articles L. 2511-1 et L. 2511-15 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du Conseil de Paris en date des 28, 29 et 30 mars 2011.

Tous les habitants, associations locales et autres personnes concernées et intéressées sont invités à y participer.

Lors de la réunion, des plaquettes d'information seront mises à la disposition du public.

#### DIRECTION DE L'URBANISME

# Avis aux constructeurs

Les constructeurs sont informés de ce que le nouveau régime des autorisations d'urbanisme est entré en vigueur le 1er octobre 2007 pour les demandes déposées à compter de cette date.

Leur attention est appelée sur la nécessité d'attendre l'issue du délai d'instruction de leur demande d'autorisation d'urbanisme avant d'entreprendre les travaux soumis à autorisation ou à déclaration préalable. En effet, d'une part leur demande peut être rejetée dans ce délai et d'autre part l'absence de réponse au terme de ce délai vaut parfois rejet implicite.

Passer outre à cette obligation constitue une infraction passible de sanctions pénales.

# Lexique

Arrondissement – Références et numéro du dossier – Lieu des travaux – Nom du pétitionnaire – Nom et adresse de l'architecte – Objet de la pétition.

S.H.O.N.: Surface Hors Œuvre Nette

S.T.: Surface du Terrain

I.S.M.H.: Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

M1 : 1<sup>er</sup> permis modificatif

M2 : 2<sup>e</sup> permis modificatif (etc.)

# Urbanisme. — Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011.

1er arr. (PC-075-101-11-V-0039). — 13, rue Jean Lantier, 13, rue des Lavandières Sainte-Opportune. — Pét.: M. GENSOLLEN Luc, S.A.R.L. BAM - BAR A MANGER. — Remplacement des huisseries bois par des menuiseries métalliques. Immeuble concerné par une Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 12-04-1974. — Date d'enregistrement : 24-10-2011.

1er arr. (PC-075-101-11-V-0040). — 20 au 22X, rue Hérold, 47, rue Etienne Marcel. — Pét.: M. LEFEBVRE Denis, CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE. — Arch.: Mme TARENNE Armelle, 1, rue du Hameau, 92190 MEUDON. — Ravalement des façades sur rue, modification de la baie à rez-de-chaussée du pan coupé, remplacement de l'occulus à l'entresol et mise en place d'une grille de fermeture sur l'accès au garage côté rue Hérold. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

1er arr. (PC-075-101-11-V-0041). — 6, rue Montesquieu. — Pét.: M. LEBLANC Olivier, SGIM. — Arch.: Sté SCP TRUELLE/VUILLAUME, 54, av. Lénine, 94250 GENTILLY. — Réhabilitation d'un bâtiment à destination d'hébergement hôtelier et d'entrepôt de 4 étages sur un niveau de sous-sol sur rue avec changement de destination total en foyers logements (60 logements créés), démolitions partielles des planchers en entresol et 1er étage en vue de la création d'un patio, modification des liaisons verticales, aménagement de locaux sociaux en sous-sol, ravalement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures et réfection de la couverture. S.H.O.N. à démolir : 495 m². S.H.O.N. créée : 194 m². — Date d'enregistrement : 28-10-2011.

2° arr. (PC-075-102-08-V-0032-01). — 1 au 6, passage Choiseul, 40, rue des Petits Champs. — Pét. : représenté par le syndic CASTIN-GILLES-VILLARET, ENSEMBLE IMMOBILIER « PASSAGE CHOISEUL ». — Arch. : M. MESTER DE PARAJD Gabor, 14, rue Cassette, 75006 PARIS. — Restauration de 2 marquises à l'aplomb des portes d'accès sur rue. Modificatif au PC n° 075-002-08-V-0032 délivré le 19-06-2009. Passage concerné par une Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 07-07-1974. — Date d'enregistrement : 24-10-2011.

3° arr. (PC-075-103-11-V-0038). — 63, rue Meslay. — Pét. : Mme Anne MARIN. — Arch. : Mme Laëtitia ANTONINI, 11, rue des Petites Ecuries, 75010 PARIS. — Changement partiel de destination d'un bâtiment de 2 étages à usage d'habitation et de bureau en vue de l'extension de l'habitation, création d'une piscine en sous-sol, d'un patio et modification des liaisons verticales. S.H.O.N. démolie 108 m². S.H.O.N. créée : 7 m². S.T. : 306 m². — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0040). — 24, rue Vieille du Temple. — Pét.: M. LEVI Marie-Bernard, CABINET ATELIER D'ARCHITECTURE M. BERNARD LEVI. — Démolition et reconstruction du plancher de l'entresol. S.H.O.N. démolie: 41 m². S.H.O.N. créée: 41 m². — Date d'enregistrement: 24-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-10-V-0024-01). — 11, rue Crillon. — Pét.: M. Mahendrajeet SINGH. — Arch.: CABINET CARRE D'ARCH BARADE et SENLIS, 28, rue Vergniaud, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Modification des façades et de la couverture et réaménagement intérieur. S.H.O.N. démolie: 162 m². S.H.O.N. créée: 102 m². Modificatif au PC n° 075-104-10-V-00024 délivré le 08-02-2011. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0041). — 11 au 15, rue Geoffroy l'Angevin. — Pét.: M. Romain LABBE, S.A. GALERIES LA FAYETTE. — Arch.: M. Franck BIASS, 121, bd Sébastopol, 75002 PARIS. — Changement de destination de locaux commerciaux à rez-de-chaussée sur rue en centre de formation avec création d'une rampe d'accès réversible pour personnes à mobilité réduite. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0042). — 15, rue Vieille du Temple, 56, rue du Roi de Sicile. — Pét.: Mme MORELLI Marie-Françoise. — Arch.: M. LE GUAY Thierry, 54, rue David d'Angers, 75019 PARIS. — Modification des petits bois de 9 fenêtres au 2° étage sur rue et cour. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 28-04-1964. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

5° arr. (PC-075-105-11-V-0021). — 7 au 9, impasse des Bœufs, 11, passage du Clos Bruneau, 34, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét.: M. Antoine WATCHI, S.A. CABINET JOURDAN. — Arch.: CABINET Patrick BOTTIN, 71, rue Jeanne d'Arc, 94160 SAINT MANDE. — Réfection de la couverture du bâtiment sur impasse. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 30-11-1980. — Date d'enregistrement: 25-10-2011.

5° arr. (PC-075-105-11-V-0020). — 4, rue Royer-Collard. — Pét.: Mme Danielle DIAS, CABINET MICHEL HANNEL. — Arch.: M. Dominique THIRY, 154, rue de Lourmel, 75015 PARIS. — Ravalement de la façade sur cour. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 24-10-2005. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

6° arr. (PC-075-106-11-V-0039). — 66 au 68, rue d'Assas. — Pét.: M. LEGAL Pierre-Marie, LYCEE - COLLEGE PRIVE SAINT-SULPICE. — Arch.: CABINET S.A.R.L. MC ARCHITECTES, 48, rue de la République, 93100 MONTREUIL. — Construction d'un bâtiment à destination de salle de classe à rez-de-chaussée sur cour. S.H.O.N. créée: 49 m². S.T.: 3 338 m². — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

6° arr. (PC-075-106-11-V-0038). — 19, rue Mazarine. — Pét.: M. Fabrice SAULAIS, CABINET FABRICE SAULAIS. — Arch.: AGENCE DARY ARCHITECTES, 48, rue Maurice Arnoux, 92120 MONTROUGE. — Restauration de la porte cochère. Vantaux de la porte inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 20-10-1928. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

6° arr. (PC-075-106-11-V-0040). — 21, rue Hautefeuille, 15, rue Pierre Sarrazin, 8, rue de l'Ecole de Médecine. — Pét. : CABINET RICHARDIERE. — Arch. : M. Marc FERAUGE, 27, av.

de la Sibelle, 75014 PARIS. — Ravalement des façades sur rue et cour. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 23-10-1990. — Date d'enregistrement : 28-10-2011.

7° arr. (PC-075-107-10-V-0015-01). — 27, rue de Constantine, 6, rue de Talleyrand. — Pét.: M. Laurent PRENANT, SCA INVALIDES. — Arch.: M. Philippe CHIAMBARETTA, 10, rue Pecquay, 75004 PARIS. — Modification des ouvertures au dernier étage sur cour et de l'altimétrie du bâtiment. Modificatif au PC n° 075-107-10-V-0015 délivré le 05-10-2010. — Date d'enregistrement: 24-10-2011.

7° arr. (PC-075-107-11-P-0035). — 43 au 47, bd des Invalides, 16 au 20, rue Monsieur. — Pét.: M. LIU Yuxi, AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE. — Arch.: CABINET ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES, 8, rue du Sentier, 75002 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment sur rue et d'un hôtel particulier sur cour avec changement de destination partiel en habitation (8 logements créés), modification des liaisons verticales, démolition partielle du plancher du rez-de-chaussée, percements de murs porteurs, création de 2 niveaux de sous-sol, agrandissement des cours anglaises, modification des façades avec ravalement et remplacement des menuiseries extérieures. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 23-12-1992. S.H.O.N. à démolir: 892 m². — Date d'enregistrement: 25-10-2011.

7° arr. (PC-075-107-11-V-0036). — 4X, allée Thomy-Thierry, 3 au 5, av. Charles Floquet. — Pét.: M. ALTHANI Hamad Sin Abdullah, S.C.I. HALT. — Arch.: CABINET GERP ARCHITECTES, 110, av. du Général Leclerc, 75014 PARIS. — Extension du plancher de l'entresol après démolition du plancher de la mezzanine, remplacement des menuiseries extérieures à rez-de-jardin et entresol et aménagement des espaces verts. S.H.O.N. démolie: 9 m². S.H.O.N. créée: 48 m². S.T.: 965 m². — Date d'enregistrement: 26-10-2011.

7° arr. (PC-075-107-11-V-0037). — 4, rue de La Planche. — Pét. : M. Philippe WATEL-DEHAYNIN. — Arch. : M. Emmanuel de CORBIGNY, 54, rue Rouelle, 75015 PARIS. — Remplacement de 15 fenêtres de toit sur rue et cour, fermeture de la trémie d'escalier de service existant et ouverture d'une nouvelle trémie d'escalier entre le 5° et le 6° étages. S.H.O.N. démolie : 8 m². S.H.O.N. créée : 4 m². — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

8° arr. (PC-075-108-11-V-0044). — 13B au 15, rue de Monceau, 204 au 210, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, VILLE DE PARIS - D.P.A. -DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE. — Arch.: S.A.R.L. AMELLER - DUBOIS & ASSOCIES - MM. AMELLER et Jacques DUBOIS, 8, impasse Druinot, 75011 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 4 étages sur 1 niveau de sous-sol partiel à usage d'école élémentaire et d'habitation (3 logements de fonction créés), sur voie piétonne, avec implantation de 30 m² de panneaux solaires photovoltaïques et végétalisation des toitures-terrasses après démolition d'une crèche de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol, et restructuration d'un bâtiment sur rue et cour, de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol, à usage d'école maternelle, avec transformation d'un logement en salle de classe et création d'un nouveau logement, modification des façades, démolition de la galerie de liaison à rez-de-chaussée sur cour, construction d'une extension du rezde-chaussée au 2e étage côté rue, démolitions partielles à tous les niveaux de planchers et murs porteurs, reconstruction des liaisons verticales, création d'un ascenseur et réfection des couvertures. S.H.O.N. à démolir: 1 375 m². S.H.O.N. créée: 3 324 m<sup>2</sup>. S.T.: 4 307 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement: 21-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-09-V-0014-01). — 8 au 8T, rue Choron. — Pét.: M. Bruno LISCH, ASSOCIATION IMMOBILIERE NOTRE DAME DE LORETTE. — Arch.: CABINET ROUGE BASILIC, 12, rue de la Maison Blanche, 75013 PARIS. — Modification du revêtement des façades et des brise-soleil du bâtiment commun et du 5° étage de l'école, côté cour, avec création d'un niveau de sous-

sol sous le bâtiment commun et suppression du niveau de soussol prévu sous le bâtiment de l'école. Modificatif au PC n° 075-109-09-V-0014 délivré le 06-10-2009. — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-11-V-0053). — 14X, rue Blanche, 2 au 4, rue Jean-Baptiste Pigalle, 20, rue de la Tour des Dames. — Pét.: M. Pascal QUIRY. — Arch.: M. Jean-Pierre LIEBERT, 16, rue Beautreillis, 75004 PARIS. — Changement de destination partiel de locaux de bureau au 4° étage, sur rue et cour, en extension du local d'habitation du 5° étage, avec création d'un escalier de liaison. S.H.O.N. à démolir: 5 m². — Date d'enregistrement: 25-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-11-V-0055). — 34, rue Jean-Baptiste Pigalle. — Pét.: M. Christophe BORDE, S.A.R.L. ENTREPRISE BORDE. — Ravalement de la façade sur rue. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 24-12-1980. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-11-V-0056). — 45 au 49, bd Haussmann, 14, rue Auber, 36 au 38, rue de Caumartin. — Pét.: Mme GAUTHIER Zélie, C & A FRANCE. — Arch.: M. COULAN Philippe, 28, rue de l'Abbé Groult, 75015 PARIS. — Modification des liaisons verticales avec fermeture de trémies à tous les niveaux et création de trémies d'ascenseur et de monte-charge et modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue. S.H.O.N. créée: 109 m². S.H.O.N. à démolir: 9 m². — Date d'enregistrement: 31-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-11-V-0054). — 25 au 31, bd Haussmann, 2X, place Jacques Rouché, 4 au 8, rue Gluck. — Pét.: M. CASTAIGNON Jean-Marc, S.A. SOCIETE GENERALE. — Arch.: Mme BIUSO Ursula, 17, rue Francis de Pressensé, 75014 PARIS. — Amélioration de l'accessibilité d'une agence bancaire avec modification de la signalisation extérieure et pose d'une main courante. Immeuble concerné par une Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 30-12-1977. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-P-0058). — 19 au 21, rue de Sambre et Meuse. — Pét.: M. HESPEL Christophe, ESAA BOULLE. — Arch.: M. LEOBON Marc, 35, rue du Progrès, 93100 MONTREUIL. — Changement de destination d'un bâtiment scolaire à rez-de-chaussée sur rue et cour en bureau avec création de 2 mezzanines, modification d'une porte sur cour et d'un auvent et conservation des grilles à rez-de-chaussée sur rue. S.H.O.N. créée: 55 m². S.T.: 2 997 m². — Date d'enregistrement: 25-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-V-0059). — rue d'Alsace. — Pét. : M. Georges MASSE, FONDATION DU PROTESTANTISME. — Arch. : CABINET SLA ARCHITECTURE, 119, av. Paul Vaillant-Couturier, 94250 GENTILLY. — Création d'un bâtiment de 1 étage sur 1 niveau de sous-sol partiel à usage de centre de réinsertion de personnes en difficultés et de stationnement (2 places - 47 m²). S.H.O.N. créée : 4 753 m². S.T. : 4 956 m². — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-10-V-0024-01). — 73, bd de la Villette. — Pét.: M. VOGEL Ludwig, S.A. S.I.E.M.P. — Arch.: CABINET INSPACE, 52, rue de la Bidassoa, 75020 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 7 étages à usage d'habitation (14 logements sociaux) et de centre de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) avec pose de panneaux solaires en toiture (52 m²) création de toitures-terrasses végétalisées et aménagement d'espaces verts (Dépôt d'un rapport géotechnique). S.H.O.N. créée: 1 125 m². S.T.: 343 m². Hauteur du projet: 26 m. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

11e arr. (PC-075-111-11-V-0053). — 13, rue Bréguet, 11 au 15, rue Froment. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, MAIRIE DE PARIS. — Arch.: LVK ARCHITECTES, 266, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 PARIS. — Construction d'une extension sur cour d'un bâtiment de 3 étages à usage d'école en vue de l'ins-

tallation d'un ascenseur et de sanitaires, création d'un local poubelles en fond de cour, décaissement de la dalle à rez-dechaussée rue Froment, création de deux rampes d'accès sur cour et modification des ouvertures. S.H.O.N. à démolir : 25 m². S.H.O.N. créée : 123 m². — Date d'enregistrement : 17-10-2011.

11° arr. (PC-075-111-11-V-0054). — 14, rue Popincourt. — Pét.: M. Dominique DUTREIX, COFFIM S.A. — Arch.: M. Alain COUPEL, 9, av. Mac Mahon, 75017 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage d'habitation (31 logements), d'un parc de stationnement (66 places, 666 m²), de commerce et d'artisanat avec pose de panneaux solaires en toiture (38 m²), après démolition totale de l'ensemble des bâtiments. S.H.O.N. démolie: 2 136 m². S.H.O.N. créée: 3 377 m². S.T.: 1 062 m². Hauteur du projet: 19 m. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

12° arr. (PC-075-112-10-V-0047-01). — 220 au 222, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét.: M. Grégory COHEN, S.A. ROQUETTE DISTRIBUTION. — Arch.: M. Gino Jean-Marie ALLET, 5, allée des Genêtes, 93220 GAGNY. — Transfert du PC n° 075-112-10-V-00047 obtenu le 07-07-2011. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

12° arr. (PC-075-112-11-V-0047). — 4 au 6, av. du Trône. — Pét.: M. ROUSSEAU Pascal, S.A. FRANCE QUICK S.A.S. — Arch.: CABINET ACTE ARCHITECTURE, 2, rue de Lyon, 75012 PARIS. — Modification du volume de la toiture en vue de l'intégration d'un conduit d'extraction d'air vicié avec création d'une souche de cheminée. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

12° arr. (PC-075-112-11-V-0046). — 51, rue du Charolais. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, D.P.A. — Arch.: M. Bernard DESMOULIN, 49, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 1 à 5 étages sur 1 niveau de sous-sol partiel à usage de conservatoire municipal. S.H.O.N. créée: 4 236 m². S.T.: 1 520 m². Hauteur du projet: 21 m. — Date d'enregistrement: 26-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-07-V-0009-02). — 9 au 13, rue Primo Levi, 12 au 14, rue René Goscinny, 9 au 13, rue des Frigos. — Pét.: M. QUEMERAS Yanick, S.N.C. 13, RUE DES FRIGOS. — Arch.: Mme GIRARD Edith, 104, av. de la Résistance, 93100 MONTREUIL. — Redistribution des locaux, modification des baies en façades, création d'une gaine technique et modification des édicules en toiture-terrasse. Modificatif au PC n° 075-013-07-V-0009 délivré le 27-12-2007. — Date d'enregistrement : 28-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-11-V-0065). — 14 au 36, rue des Longues Raies. — Pét.: M. MONTHIOUX Jacques, VILLE DE PARIS. — Arch.: M. FAUCHEUR Augustin, 12, rue Burnouf, 75019 PARIS. — Construction d'un bâtiment d'1 étage sur rues à destination de Centre Social Associatif. S.H.O.N. créée: 456 m². S.T.: 417 m². Hauteur du projet: 12 m. — Date d'enregistrement: 26-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-11-V-0066). — 78, rue de Patay. — Pét.: M. DONTOT Olivier, FONCIERE PARIS DEVELOPPEMENT. — Arch.: CABINET FS BRAUN & ASSOCIES, 19-21, rue du Bouloi, 75001 PARIS. — Construction d'un bâtiment d'habitation et de stationnement de 6 étages sur un niveau de sous-sol existant sur rue (5 logements créés) après démolition d'un maison de ville. S.H.O.N. à démolir: 140 m². S.H.O.N. créée: 378 m². S.T.: 105 m². Hauteur du projet: 22 m. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-09-P-0049-01). — 13 au 21, rue Albert Einstein, 19 au 21, rue de la Croix Jarry. — Pét.: M. Xavier DUPLANTIER, UNICITE S.A.S. — Arch.: M. Jean-Baptiste LACOUDRE, 40, rue Amelot, 75011 PARIS. — Modification partielle d'aspect extérieur et redistribution des locaux. Modificatif au PC n° 075-113-09-P-00049 délivré le 19-04-2010. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-11-V-0064). — 2 au 42, av. d'Italie, 18 au 30, place d'Italie, 1 au 31A, rue Bobillot. — Pét. : M. Sym

LEE, CITADINES. — Arch.: METOPE, 57, av. Flachat, 92600 ASNIERES. — Changement de destination de locaux aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages d'une résidence de tourisme en bureau avec modification des deux accès de secours à rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0057). — 60, av. Reille, 2, place Jules Hénaffe, 113 au 115, rue de la Tombe Issoire. — Pét.: M. Jean-François COLLIN, EAU DE PARIS. — Arch.: ALP CAR ARCHITECTES, 7, rue Michaël Faraday, 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX. — Création de 3 chambres enterrées avec agrandissement d'une baie de porte sur façade Est. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0059). — Av. André Rivoire. — Pét.: M. Jean-François COLLIN, EAU DE PARIS. — Arch.: ALP CAR ARCHITECTES, 7, rue Michaël Faraday, 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX. — Création de deux chambres enterrées et pose d'une nouvelle canalisation. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0058). — Av. Lucien Descaves. — Pét.: M. Jean-François COLLIN, EAU DE PARIS. — Arch.: ALP CAR ARCHITECTES, 7, rue Michaël Faraday, 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX. — Création de 3 chambres enterrées et pose d'une nouvelle canalisation. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0060). — 231A, bd Raspail, 12 au 16, rue Campagne Première. — Pét.: M. Didier LEGAL, FRANCE TELECOM. — Arch.: ABONNEAU ET PARTENAIRES - M. Michel ABONNEAU, 5, rue Vulpian, 75013 PARIS. — Construction d'un abri pour containers à rez-de-chaussée sur cour d'un bâtiment de bureau. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

 $14^{\rm e}$  arr. (PC-075-114-11-V-0061). — 38, rue Liancourt. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, D.P.A. — Arch.: CANTIN PLANCHEZ ARCHITECTURES, 34, rue Dussoubs, 75002 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 2 à 3 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage de crèche (66 berceaux) et d'habitation (1 logement) avec pose de panneaux solaires thermiques (36 m²) et photovoltaïques (46 m²). S.H.O.N. créée : 1 103 m². S.T. : 430 m². — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0063). — 16B, rue de la Sablière. — Pét.: M. BEAUNIER Jérôme. — Arch.: STE SARL ZOOMFACTOR ARCHITECTES, 3, rue Lacépède, 75005 PARIS. — Surélévation d'un niveau d'une maison de ville d'un étage sur rue après démolition de la toiture et démolition partielle de la façade. S.H.O.N. créée: 54 m². S.T.: 55 m². Hauteur du projet: 12 m. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0056). — 19, rue Du Couédic. — Pét.: M. Emmanuel MAUPIN. — Arch.: CARDO ARCHITECTURE PAYSAGE, 15/19, rue Michelet, 92100 MONTREUIL. — Surélévation d'un niveau d'une maison d'habitation d'un étage sur un niveau de sous-sol en fond de parcelle avec déplacement d'une trémie d'escalier, agrandissement des baies de fenêtres du 1er étage et création de 3 chassis de toit. S.H.O.N. à démolir: 2 m². S.H.O.N. créée: 35 m². — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

 $15^{\rm e}$  arr. (PC-075-115-09-V-0065-01). — 4, rue de Chambéry. — Pét. : M. Olivier HAYE, GEC 11. — Transfert. — Date d'enregistrement : 18-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-V-0090). — 21, rue de la Croix Nivert. — Pét.: M. Christophe RIBON. — Arch.: Mme Véronique HELMER, 113, rue de l'Abbé Groult, 75015 PARIS. — Redistribution intérieure d'un bâtiment d'habitation de 2 étages, en fond de parcelle, avec démolition partielle et reconstruction de mur porteurs et de plancher et modification des baies de portes en façade. S.H.O.N. à démolir: 44 m². S.H.O.N. créée: 44 m². S.T.: 274 m². — Date d'enregistrement: 19-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-V-0091). — 33, rue Blomet, 2 au 4, rue Copreaux. — Pét.: M. Guillaume CORNUT. — Arch.:

M. Laurent ZAGURY, 24, quai du 4 Septembre, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Réhabilitation d'une salle de concert avec création d'un 2° niveau de sous-sol, modification de la devanture, changement de destination partiel du rez-dechaussée aux combles en habitation (4 logements créés), création de verrières et de lucarnes en toiture, de plancher au 1° étage et modification des baies sur rue. S.H.O.N. à démolir : 463 m². S.H.O.N. créée : 540 m². — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-V-0093). — 33, rue Desnouettes, 226, rue de la Croix Nivert, 2, rue du Hameau. — Pét.: M. JAABAR Yassine, S.A.R.L. FLEURS. — Changement de destination d'un local commercial en artisanat avec pose d'un store. — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-V-0092). — 2 au 10, rue Maurice Maignen, 25 au 33, rue du Cotentin. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, D.P.A. — Arch.: CABINET EQUATEUR S.A.S., 8, rue de Valois, 75001 PARIS. — Réaménagement d'un bâtiment à rez-de-chaussée sur 1 niveau de sous-sol à usage de crèche (66 berceaux au lieu de 60) avec modification d'aspect extérieur, remplacement des menuiseries extérieures et des stores, pose de 2 lanterneaux en toiture-terrasse et déplacement des liaisons verticales. S.H.O.N. démolie: 15 m². S.H.O.N. créée: 15 m². S.T.: 2 406 m². — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-V-0094). — 177 au 181, rue Blomet, 37, rue Saint-Lambert. — Pét.: Mme Françoise FABRE, CONGREGATION DES PETITES SŒURS DES MATERNITES CATHOLIQUES. — Arch.: CABINET G2A ARCHITECTURE François PAYEN, 7, rue Alfred Durand Claye, 75014 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 2 à 6 étages sur 4 niveaux de sous-sol à usage d'habitation (54 logements) et de stationnement (55 places - 1 917 m²) après démolition totale d'un ensemble de bâtiments à usage de maternité et de lieu de culte. S.H.O.N. démolie: 3 718 m². S.H.O.N. créée: 4 881 m². S.T.: 1 630 m². — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

16° arr. (PC-075-116-11-V-0071). — 38, rue Desbordes-Valmore. — Pét.: Mme Pascaline BOITET. — Arch.: M. Goran TERLEVIC, 10, rue du Maréchal Foch, 78500 SARTROUVILLE. — Réaménagement d'un garage à rez-de-chaussée sur impasse et jardin en habitation (1 logement créé) avec décaissement du plancher à rez-de-chaussée, construction d'un étage et création d'ouvertures en façades. — Date d'enregistrement: 17-10-2011.

16° arr. (PC-075-116-11-P-0072). — 11, rue d'Argentine. — Pét. : M. BEGGAH Boualem, CONSULAT D'ALGERIE. — Arch. : M. DOULACHE Abdel Madjid, 155, av. du Général de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE. — Création d'une véranda sur la terrasse du 1er étage et déplacement des groupes de climatisation en sous-sol. S.H.O.N. démolie : 20 m². S.H.O.N. créée : 102 m². S.T. : 370 m². — Date d'enregistrement : 28-10-2011.

17° arr. (PC-075-117-10-V-0054-01). — 12 au 18, av. de la Porte des Ternes, 6 au 10, rue Gustave Charpentier. — Pét.: M. Jocelyn PINOTEAU, S.C.I. SAINTE-CROIX DE NEUILLY. — Arch.: M. François DELTOUR, 22, rue de Pontoise, 75005 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 8 niveaux après démolition du réfectoire et aménagement du terrain de sport au niveau du terrain naturel. S.H.O.N. démolie : 6 227 m². S.H.O.N. créée : 8 427 m². Hauteur du projet : 19 m. Modificatif au PC n° 075-117-10-V-00054 délivré le 10-06-2011. — Date d'enregistrement : 17-10-2011.

17e arr. (PC-075-117-11-V-0063). — 51B, rue des Epinettes. — Pét.: Mme AUSTRUY-CHALENDARD Géraldine, S.C.I. LES EPINETTES. — Arch.: CABINET AGENCE MA 3 ARCHITECTURE, 31, bd de la Tour Maubourg, 75007 PARIS. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments de 3 à 5 étages sur un niveau de sous-sol à usage d'enseignement technique en vue de la création d'une clinique avec démolition et reconstruction des planchers du bâtiment central, démolition de 2 hangars et suppression de 2 verrières sur cours et construction d'un bâtiment de 3 étages sur un niveau partiel de sous-sol. — Date d'enregistrement : 24-10-2011.

17° arr. (PC-075-117-11-V-0064). — 8 au 38, rue André Bréchet. — Pét.: Mme Marie-Anne BELIN, S.E.M.A.V.I.P. — Arch.: E.U.R.L. BRUNO MADER, 29, rue Miguel Hidalgo, 75019 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 5 niveaux le long du périphérique, à usage de locaux pour les transports automobiles municipaux de la Ville de Paris et de centre de secours pour les Pompiers de Paris après affouillement du terrain et abattage d'arbres, avec implantation de panneaux solaires thermiques en toiture et construction de locaux annexes à usage d'ateliers de mécanique, de remisage de véhicules poids lourds et de locaux de stockage avec aménagement d'un terrain de football en toiture et création d'un portail d'accès aux locaux des transports automobiles municipaux sous le périphérique. S.H.O.N. créée: 5 768 m². S.T.: 20 700 m². — Date d'enregistrement: 26-10-2011.

17° arr. (PC-075-117-10-V-0052-01). — 12 au 18, av. de la Porte des Ternes, 6 au 10, rue Gustave Charpentier. — Pét. : M. Eric MAZOYER, SOCIETE BOUYGUES IMMOBILIER. — Arch. : CABINET VALODE ET PISTRE ARCHITECTES, 115, rue du Bac, 75007 PARIS. — Modification partielle des façades, du stationnement (153 places - 5 460 m² au lieu de 182) et transformation du restaurant d'entreprise en salles de conférence. Modificatif au PC n° 075-017-10-V-00052 délivré le 29-04-2011. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

17° arr. (PC-075-117-11-V-0065). — 5, impasse Chalabre. — Pét.: M. Laurent de CONSTANTIN, VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL. — Arch.: FRANCIS SOLER, 27, rue du Cherche Midi, 75006 PARIS. — Construction d'un bâtiment d'habitation (97 logements) et de bureau (960 m²), de 11 étages sur 3 niveaux de sous-sol, sur rue, parc et parvis, avec implantation de 408 m² de panneaux solaires photovoltaïques en toituresterrasses. S.H.O.N. créée: 8 512 m². S.T.: 1 084 m². Hauteur du projet: 37 m. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-11-V-0075). — 46, rue Henri Huchard, 9 au 23, rue Louis Pasteur Valléry-Radot. — Pét.: M. Marc HEROLD, HOPITAL BICHAT. — Arch.: M. Thierry LE GUYARDER, 3 bis, chemin de la Jonchère, 92500, RUEIL MALMAISON. — Extension de locaux à rez-de-chaussée sur parvis à usage d'unité de chirurgie ambulatoire avec modification d'aspect extérieur. S.H.O.N. créée: 431 m². S.T.: 431 m². — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-11-V-0076). — 13, rue de Panama, 32, rue des Poissonniers. — Pét.: M. Didier BICAL. — Arch.: M. Bernard WELTER, 5, rue la Boissière, 92260 FONTENAY AUX ROSES. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur rue en extension de la loge du gardien, avec modification de la façade. — Date d'enregistrement: 19-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-11-V-0078). — 4, rue Léon. — Pét. : Mme Solène LIN LE SERGENT, LS PROJETS. — Arch. : CABINET POSSOMPES MICHEL, 99, rue de Vaugirard, 75006 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 6 étages sur un niveau de sous-sol à usage d'habitation (5 logements). S.H.O.N. créée : 317 m². — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-07-V-1019-01). — 2 au 4, bd de la Chapelle, 10 au 6, rue Caillié, 1 au 9, rue d'Aubervilliers. — Pét. : Mme Claire LANLY, S.I.E.M.P. — Arch. : MM. BIGONI et MORTEMARD, 154, rue Saint-Denis, 75002 PARIS. — Diminution de la hauteur du bâtiment en fond de cour, suppression de fenêtres côté rue et cour, remplacement des matériaux de façade, remplacement de la toiture végétalisée par des gravillons, réaménagement des locaux, pose d'une grille clôture et modification des allées de la cour intérieure. Modificatif au PC n° 075-018-07-V-019 délivré le 20-03-2008. — Date d'enregistrement : 31-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-11-V-0077). — 70, rue Myrha, 18 au 20, rue des Poissonniers. — Pét.: M. Daniel SCHNEIDER, R.I.V.P. — Arch.: ANTOINE REGNAULT ARCHITECTURE, 80, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 4 à 5 étages sur un niveau partiel de sous-sol à usage d'habitation (13 logements) et de commerce avec pose de

panneaux solaires (24 m²). S.H.O.N. créée: 1 179 m². S.T.: 336 m². — Date d'enregistrement: 26-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-10-V-0048-01). — 8, bd d'Indochine, 1 au 7, rue des Marchais. — Pét.: Mme Barbara KORENIOUGUINE, S.N.C. PARIS INDOCHINE. — Arch.: ATELIER 2/3/4, 234, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 PARIS. — Aménagement partiel des rez-de-jardin, rez-de-chaussée et 1er étage en bureau pour le rectorat de Paris avec création d'un accès en façade côté boulevard et réaménagement des liaisons verticales. Modificatif au PC n° 075-119-10-V-0048 délivré le 31-03-2011. — Date d'enregistrement : 20-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-10-V-0070-01). — 1X, passage de l'Atlas, 12, rue de l'Atlas. — Pét.: Mme Judith BENHARROUS, S.A. MARICIM. — Arch.: M. Giorgio LO STIMOLO, 3-4, impasse Basilide Fossard, 75020 PARIS. — Changement de destination d'un bâtiment de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage d'habitation en hébergement hôtelier (33 chambres créées) avec modification de trémie d'escalier et création d'une baie de porte sur rue. Modificatif du PC n° 075-119-10-V-0070 autorisé le 21-02-2011. — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-11-V-0066). — 4 au 10, rue David d'Angers. — Pét.: M. MONTHIOUX Jacques, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE. — Arch.: CABINET NB ARCHITECTES - Mme BERTIN Laurence, 5, passage Piver, 75011 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 2 étages sur un niveau de sous-sol sur rue et cour à destination de crèche collective (66 places) et d'habitation (1 logement créé) et d'un bâtiment de 2 étages pour la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé. S.H.O.N. créée: 2 144 m². S.T.: 7 510 m². Hauteur du projet: 11 m. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

19e arr. (PC-075-119-11-V-0067). — 28, rue David d'Angers, 47 au 49, rue Miguel Hidalgo. — Pét.: M. MONTHIOUX Jacques, MAIRIE DE PARIS - D.P.A. — Arch.: CABINET QUINTARD HOFSTEIN, 14, rue de l'Atlas, 75019 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 3 étages sur rues à destination de crèche collective (66 places). S.H.O.N. créée: 1 041 m². S.T.: 480 m². Hauteur du projet: 13 m. — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-11-V-0068). — 148 au 150, bd de la Villette. — Pét.: M. WAWRZYNOWICZ Jean-Paul, S.A. FRANCE HABITATION. — Arch.: CABINET GROUPE A ARCHITECTES, 26, rue François Bonvin, 75015 PARIS. — Fermeture d'un porche en vue de la création d'un local associatif, création d'un local poubelles sur cour et démolition partielle de planchers en vue de la création d'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite. S.H.O.N. créée: 99 m². S.H.O.N. démolie: 19 m². S.T.: 3 681 m². — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0084). — 13 au 15, rue Mouraud, 2 au 10, rue Pauline Kergomard. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, VILLE DE PARIS - D.P.A. - DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE. — Arch.: BRUTHER, 124, bd Auguste Blanqui, 75013 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 4 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rues et jardin, à usage de centre d'animation dédié aux arts du cirque, avec implantation de 44 m² de panneaux solaires photovoltaïques en toiture-terrasse, construction d'un escalier extérieur avec passe-relle et d'un local poubelles et sanitaires indépendant à rez-dechaussée, après démolition du bâtiment existant de 1 étage, à usage de centre d'animation. S.H.O.N. à démolir: 420 m². S.H.O.N. créée: 1 116 m². S.T.: 2 010 m². — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0083). — 13, impasse Poule, 12, impasse de Bergame. — Pét.: M. Boris ZABOROV. — Arch.: M. Emmanuel CROS, 95, rue du Ruisseau, 75018 PARIS. — Construction d'un bâtiment d'un étage à usage d'habitation après démolition de deux réserves et extension d'un atelier d'un étage avec modification de la verrière et des ouvertures sur jardin. S.H.O.N. à démolir: 18 m². S.H.O.N. créée: 98 m². — Date d'enregistrement: 20-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0085). — 32, av. Gambetta. — Pét.: M. MAINGARD-ETIENNE Jean-Claude, S.C.I. MAINGARD. — Arch.: M. MAINGARD-ETIENNE Stéphane, 32, av. Gambetta, 75020 PARIS. — Construction d'une extension d'habitation d'un étage sur cour avec création d'une toiture-terrasse. S.H.O.N. créée: 17 m². — Date d'enregistrement: 27-10-2011.

# Urbanisme. — Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011.

8° arr. (PD-075-108-11-V-0005). — 60 au 62, rue François Ier. — Pét. : M. Remmert LAAN. — Démolition partielle de plancher à rez-de-chaussée pour création d'un escalier de liaison entre le commerce et les réserves en sous-sol. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

9° arr. (PD-075-109-11-V-0002). — 38 au 46, bd Haussmann, 2 au 12, rue de Mogador, 77 au 79, rue de Provence. — Pét.: M. Rémy LOT, S.A. GALERIES LA FAYETTE. — Démolition partielle de plancher pour la mise aux normes de sécurité d'escalier mécanique et de monte-personnes. — Date d'enregistrement: 24-10-2011.

10° arr. (PD-075-110-11-V-0006). — 7B, rue Alexandre Parodi. — Pét. : M. Ali LAKROUF. — Démolition partielle de plancher au 6° étage pour implantation d'un escalier de liaison avec le 5° étage. — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

13° arr. (PD-075-113-11-P-0006). — 33, av. de Choisy. — Pét.: M. François-Régis ORIZET, RESEAU FERRE DE FRANCE. — Démolition de cabanes le long des voies ferrées de la petite ceinture. S.H.O.N. à démolir : 82 m². — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

 $18^{\rm e}$  arr. (PD-075-118-11-V-0007). — 20, rue Labat. — Pét. : M. BRODOVITCH Céline, S.A. SOREGA. — Démolition d'un hangar. — Date d'enregistrement : 25-10-2011.

 $18^{\rm e}$  arr. (PD-075-118-11-V-0008). — 30, rue Affre. — Pét. : Mme Marie-Anne BELIN, SEMAVIP. — Démolition totale d'un bâtiment d'habitation de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol. S.H.O.N. démolie : 238 m². — Date d'enregistrement : 31-10-2011

19° arr. (PD-075-119-11-P-0007). — Place de la Porte de Pantin. — Pét.: M. Michel LATOUCHENT, R.A.T.P. - REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS. — Démolition d'un local bus de la R.A.T.P., sur le trottoir côté place de la Porte de Pantin, entre les rues Jean-Jaurès et Serurier. — Date d'enregistrement: 28-10-2011.

# Urbanisme. — Liste des déclarations préalables déposées entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0210). — 10, rue du Chevalier de Saint-Georges. — Pét.: Mme Manuelle ATTIA. — Pose d'un store en façade à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement: 19-10-2011.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0206). — 1X, place Sainte-Opportune, 10, rue des Halles. — Pét.: M. Kaiss BLAIBEL, ETCETERA S.N.C. — Modification de la devanture d'une brasserie. — Date d'enregistrement : 17-10-2011.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0208). — 5, rue de La Sourdière. — Pét. : M. Med AMMOUR, Hôtel du Lion d'Or Louvre. — Modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue d'un hôtel de tourisme. — Date d'enregistrement : 18-10-2011.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0211). — 58, rue Jean-Jacques Rousseau. — Pét.: M. Romée DE GORIAINOFF, S.A.S. CONFESSIONS. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'un restaurant avec pose d'un store. — Date d'enregistrement: 20-10-2011.

- 1er arr. (DP-075-101-11-V-0213). 4, place de Valois, 7, rue des Bons Enfants. Pét. : M. Guillaume GUEZ, ADEX GROUP. Réaménagement de locaux commerciaux à rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol et mezzanine avec démolition et reconstruction de la mezzanine et création d'une trémie d'escalier. S.H.O.N. à démolir : 56 m². S.H.O.N. créée : 14 m². Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0214). 12, rue Cambon. Pét.: M. GUIBERT Raphaël. Remplacement de trois fenêtres au 3<sup>e</sup> étage sur cour. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0212). 32, rue Saint-Denis, 25, rue de La Reynie. Pét.: M. DRUAIS Yannick, S.A.R.L. LEFORT ET RAIMBERT. Changement de destination de 2 locaux d'habitation aux rez-de-chaussée et 3<sup>e</sup> étage sur rue et sur cour en commerce et bureau. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0216). 21, rue Cambon. Pét.: M. DE BUFFEVENT Bertrand, STE FAURE LE PAGE MAROQUINIER. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de maroquinerie avec suppression des stores. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0217). 10, rue de la Grande Truanderie. Pét. : M. Pascal TOURTEAU, ACER S.A. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-11-V-0218). 146, rue de Rivoli, 33, rue de l'Arbre Sec. Pét. : M. Christian MEYER, INTS FRANCE S.A.S. Remise en peinture partielle de la devanture d'un commerce de prêt-à-porter avec pose d'un store. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0263). 31, rue Beauregard, 13, rue de la Lune. Pét.: M. Roger DRAY, S.A.R.L. HOTEL D'ORLEANS. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement: 18-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0264). 71, rue Greneta. Pét. : M. MINISCLOUX Thomas, S.A.R.L. BAGELTOM. Modification de la devanture en vue de l'installation d'un établissement de restauration rapide. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0265). 250, rue Saint-Denis, 18, rue Sainte-Apolline. Pét. : M. MAURY, GTF. Changement de destination d'un local commercial au 3° étage côté cour en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-11-V-0266). 110, rue Saint-Denis. Pét. : CABINET MILLIER. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0276). 5B au 7, rue Volney, 14 au 16A, rue des Capucines. Pét. : Mme MARIAN Magali, S.A.R.L. CAPUCINES 14. Modification de la devanture d'un local commercial (agence de voyage) à rez-de-chaussée et 1° étage en vue de l'installation d'un restaurant. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-11-V-0267). 10, rue de la Paix. Pét. : ORANGE FRANCE. Installation d'un relais de téléphonie mobile en toiture-terrasse avec aménagement du local technique en toiture. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0268). 14, rue Sainte-Foy. Pét.: M. Eric DUBRULLE, S.A.R.L. DNG ASSOCIES. Changement de destination d'un local artisanal à rez-de-chaussée, sur passage, en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement: 21-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0269). 28 au 30, rue Léopold Bellan. Pét.: M. Cédric PAILLAS, S.A.S. HAVRE SAINT-LAZARE IMMOBILIER. Ravalement des façades sur courette. Date d'enregistrement : 25-10-2011.

- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0270). 13, rue Dussoubs. Pét.: Mme Candy BOUGRO, S.A.R.L. WOO. Modification de la devanture en vue de l'installation d'un bar. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0271). 15 au 17, rue Saint-Augustin, 75 au 77X, rue Sainte-Anne. Pét.: M. Michel PELIEU, CONSEIL GENERAL DES HAUTES PYRENEES. Modification partielle de la façade à rez-de-chaussée avec suppression d'une ouverture. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0272). 8, rue de Hanovre, 16, rue de La Michodière. Pét.: M. VARDON Frédéric, NUTRI TOP CONSEILS. Modification de la devanture d'un restaurant. Date d'enregistrement: 26-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0273). 15, rue Sainte-Foy, 122, rue d'Aboukir. Pét. : Mme ZELCAUX Patricia, S.C.I. CMZ. Ravalement de la façade sur rue et remplacement des menuiseries exterieures. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0274). 187, rue Saint-Denis. Pét.: M. Hubert VAN CAPPEL, MISSIESSY CC&L MAROQUINERIE. Remise en peinture de la devanture en vue de l'implantation d'une maroquinerie. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0275). 49 au 51, passage du Caire, 30, rue du Caire. Pét. : M. Yves MOSNIER. Modification de la devanture d'un commerce de vêtements. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 2° arr. (DP-075-102-11-V-0277). 21, rue Saint-Marc. Pét.: M. Fabrice PETIT, S.C.I. SAINT-MARC. Modification de la devanture d'une agence immobilière avec pose de store au 1° étage et création d'un escalier de secours sur courette après démolition partielle de la dalle. Date d'enregistrement : 28-10-2011
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0329). 11, bd Saint-Martin, 18, rue Meslay. Pét. : M. Mario ANTUNES, SATIMATE. Réfection des souches de cheminées. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0333). 5, rue du Parc Royal. Pét. : Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS D.E.V.E. Abattage d'un arbre dans le square Léopold Achille (PSMV) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, cimetières, parcs et jardins 2011. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0331). 59, rue Charlot, 2 au 4, rue du Forez. Pét. : M. Kevork GUIRAGOSSIAN. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une bijouterie. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0332). 16, rue du Grenier Saint-Lazare. Pét.: M. Alain LEBEAU, CABINET ROUX. Arch.: CABINET AZOULAY, 13, rue Edmond Nocard, 94410 SAINT-MAURICE. Ravalement des façades sur cour. Date d'enregistrement: 21-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0334). 98B, bd de Sébastopol, 2, rue Papin, 263, rue Saint-Martin. Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS D.E.V.E. Abattage d'un arbre dans le square Emile Chautemps (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, cimetières, parcs et jardins 2011. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- $3^{\rm e}$ arr. (DP-075-103-11-V-0335). 12, rue Saint-Claude. Pét. : M. Jean-Claude NAWROT. Extension d'un logement à rez-de-chaussée côté cour. S.H.O.N. créée : 5  $\rm m^2$ . Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0339). 15, bd du Temple. Pét.: TAGERIM HAUSSMANN représentant le SDC DU 15 BVD DU TEMPLE. Arch.: M. Marc PROVENDIER, 2, impasse Girardon, 75018 PARIS. Ravalement des pignons et réfection de la couverture. Date d'enregistrement: 27-10-2011.

- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0340). 3, rue Froissart, 4, rue du Pont aux Choux. Pét.: M. THIEFFRY Annie, S.C.I. du 3, RUE FROISSART. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une bijouterie. Date d'enregistrement: 27-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0341). 74, bd de Sébastopol. Pét.: M. ROULON Jean-François, S.A. CAPEL GRANDE TAILLE. Modification de la devanture et du store d'un magasin de prêt-à-porter masculin. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0342). 73, rue des Archives. Pét. : M. DOREMUS Benoît, S.A.R.L. LA BONNE CECILE LES MARIE(E)S SOUILLONS. Modification de la devanture d'un restaurant. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0330). 42, rue de Sévigné. Pét.: M. François CHAMPSAUR, FC SEVIGNE. Arch.: Le demandeur. Remplacement de la verrière. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0337). 1, bd des Filles du Calvaire, 2, rue du Pont aux Choux. Pét.: Mme Marie-Josèphe CARA née JEANGUYOT. Remplacement de 4 fenêtres au 4° étage sur rues. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 3° arr. (DP-075-103-11-V-0336). 1, rue Portefoin, 81, rue des Archives. Pét.: M. Hervé CHARIE-MARSAINES, SOCIETE ORFILA DE GESTION IMMOBILIERE (S.O.G.I.). Arch.: Le correspondant courrier. Réfection et reconstruction du mur de clôture sur rue. Date d'enregistrement: 25-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0355). 49, bd Henri IV, 1, place de la Bastille. Pét.: M. COSTES Thierry, S.A.R.L. L'ABBAYE DE SAINT-ERMIRE. Mise en peinture de la devanture et remplacement de la toile des stores (8,20 m x 2,66 m 1,35 m x 2,66 m 1,29 m x 2,66 m 7,10 m x 4,36 m). Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0336). 24, rue Vieille du Temple. Pét. : M. Jacques DUCHAZAUBENEIX. Redistribution de 2 locaux d'habitation en 1 logement, au 6° étage côté cour, avec dépose des 2 mezzanines. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 4e arr. (DP-075-104-11-V-0342). 4, parvis Notre-Dame place Jean-Paul II 2, quai de l'Archevêché 1, rue du Cloître Notre-Dame. Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS D.E.V.E. Abattage de 2 arbres dans le square Jean XXIII (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, cimetières, parcs et jardins 2011. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 4e arr. (DP-075-104-11-V-0335). 1, rue Rambuteau, 41, rue des Archives. Pét.: Mme BOUSSADOUNA, IMMOBILIERE PARISIENNE DE GESTION. Arch.: Le correspondant courrier. Réfection de la couverture et ravalement des souches de cheminées. Date d'enregistrement: 18-10-2011.
- 4e arr. (DP-075-104-11-V-0337). 17, rue des Rosiers. Pét. : M. ALOUCHE Jonathan, S.A.R.L. MIL'OPTIC. Modification de la devanture d'un magasin d'optique. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0338). 4X, bd de Sébastopol, 13, rue Pernelle, 96, rue de Rivoli. Pét.: M. VITRANO Dario, Sté CALZEDONIA FRANCE. Modification de 2 devantures en vue de l'installation d'une boutique. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0354). 56 au 60, rue Saint-Antoine. Pét.: M. Alexandre BABOZ, S.A. CABINET R. MICHOU & CIE. Réfection du passage cocher desservant la cour intérieure. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0339). 4, rue des Hospitalières Saint-Gervais, 44, rue des Rosiers. Pét. : M. LIVET Stéphan,

- S.A. LIVET. Ravalement des façades sur cour. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0344). 1, rue Charles V, 17, rue du Petit Musc. Pét.: M. LE GUENNEC Philippe, S.A.R.L. HOTEL DES CELESTINS. Ravalement des façades sur rue d'un hôtel de tourisme avec remplacement des menuiseries extérieures, ouverture de baies et modification de la devanture à rezde-chaussée. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-11-V-0340). 12, rue Simon Le Franc. Pét.: M. Laurent BALLESTRA, S.A.R.L. BIVID BAR. Remise en peinture de la devanture d'un local commercial. Date d'enregistrement: 21-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0341). 27, rue du Petit Musc. Pét. : M. RAMON MENENDEZ-PLA. Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur rue et cour, en bureau médical. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0345). 25, rue de Turenne. Pét.: M. David PARIENTE, S.A.R.L. DAP. Pose de store (2,94 m x 1,50 m) et mise en peinture de la devanture d'un magasin de souvenirs. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0346). 9, rue Beautreillis, 6 au 6B, rue Charles V. Pét. : Mme SEGAL Isabelle. Réouverture d'une fenêtre au 3° étage sur cour. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0347). 9 au 13, rue du Figuier. Pét.: M. Claude KNAPIK, PSR-SAVO S.A. HLM. Remplacement des menuiseries extérieures au dernier étage. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0350). 22, rue Geoffroy l'Asnier. Pét. : MAIRIE DE PARIS D.L.H. Abattage en 2 arbres en PSMV. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0352). 46, rue Vieille du Temple, 3 au 5, rue du Marché des Blancs Manteaux. Pét.: Mme Sylvie et M. Joël SZPINDEL. Création d'un châssis de toit côté rue. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0353). 48, rue Saint-Antoine. Pét.: Mme Vanessa DIDI, S.N.C. DILEME. Arch.: CABINET STARCK, 68, rue Perier, 92120 MONTROUGE. Modification de la devanture en vue de l'installation d'un magasin de prêt-à-porter féminin avec pose d'un store-banne et installation d'un climatiseur en toiture. Date d'enregistrement: 27-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0356). 19, rue de Rivoli. Pét.: M. Thierry ALAZARD, S.A.S. ALAZARD. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0348). 8, rue Brisemiche, 6 au 8, rue du Cloître Saint-Merri. Pét.: M. CHIBON François, OGEC SAINT MERRI. Arch.: PINGAT ARCHITECTES ET INGENIEURS, 9, rue André Pingat, 51100 REIMS. Modification de 4 baies à rez-de-chaussée sur cour avec transformation de 2 fenêtres en portes et pose de 2 auvents. Date d'enregistrement: 25-10-2011.
- 4° arr. (DP-075-104-11-V-0351). 23, rue des Rosiers, 27, rue des Ecouffes. Pét.: M. DE GUELTZL Francis, Syndic CABINET FTG. Arch.: CABINET JEAN MARC PIGNERES, 14, rue du Clos des Ermites, 92150 SURESNES. Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au rez-de-chaussée côté rue des Ecouffes. Date d'enregistrement: 26-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0284). 50 au 52, rue Gay-Lussac, 2, rue des Ursulines. — Pét.: M. Léonard SAINT VAL, COUVERTURE BATIMENT SANITAIRE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0286). 4, rue de la Sorbonne, 49, rue des Ecoles. Pét. : M., CABINET HOME DE FRANCE. Ravalement des façades sur rue. Date d'enregistrement : 18-10-2011.

- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0288). 8, rue Linné. Pét. : M. Olivier GIGANDON, HABITAT AND CO. Modification de la devanture d'une agence immobilière. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0289). 5, rue Champollion. Pét.: M. Guillaume HEDIN, OPERADIAG. Ravalement des façades sur cour. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0287). 2, place Alphonse Laveran, 292, rue Saint-Jacques. Pét.: M. Pierre-Yves WESTPHAL. Réfection de l'étanchéité du balcon au 7° étage sur rue. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0290). 9, impasse Royer Collard, 20, rue Gay Lussac. Pét.: Mme REVEILLERE Armelle, INSTITUT SERVIAM. Ravalement des façades sur rues et cours avec pose d'une isolation thermique extérieure sur les façades côté cour, remplacement des fenêtres et mise aux normes des garde-corps. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0291). 78, bd Saint-Germain, 9, rue Domat. Pét.: Mme Danielle MUTOS, OPTIMMO GESTION. Création d'une fenêtre de toit sur cour. Date d'enregistrement: 25-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0292). 41 au 43, rue Linné, 2, rue des Boulangers. Pét.: M. Nicolas BREGAL, S.A.R.L. CONINI'S & CO. Modification de la devanture d'un établissement de restauration rapide. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 5° arr. (DP-075-105-11-V-0293). 61, rue Lhomond, 4, square Vermenouze. Pét.: M. Gerlando PACI. Pose d'un store en devanture d'un restaurant. Date d'enregistrement: 27-10-2011.
- 6° arr. (DP-075-106-11-V-0344). 3, rue Notre-Dame des Champs. Pét. : M. VEROT Gilles, S.A.R.L. GILLES VEROT. Modification de la devanture et du store d'une charcuterie. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 6° arr. (DP-075-106-11-V-0345). 1, rue de Bérite, 67, rue du Cherche-Midi. Pét.: M. Gilles PIESSENS, S.A.R.L. BISTROT DES AMIS. Pose d'un conduit d'extraction d'air vicié en façade sur cour. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- $6^{\rm e}$  arr. (DP-075-106-11-V-0346). 15, rue de Sèvres. Pét. : M. KOUBY Elie, S.A.R.L. MAJE. Modification de la devanture en vue de l'nstallation d'une boutique de prêt-à-porter avec pose de 3 stores. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 6° arr. (DP-075-106-11-V-0347). 12, rue Servandoni. Pét.: M. LESAGE, GRIFFATON ANDRE S.A. Création d'un châssis de toit avec révision partielle de la couverture. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 6° arr. (DP-075-106-11-V-0343). 7, rue Huysmans. Pét.: M. MOLLIS Jean-Christophe, STE SAPA. Ravalement des façades sur courette. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 6° arr. (DP-075-106-11-V-0342). 148, bd Saint-Germain, 66, rue de Seine. Pét.: M. HENNEVEUX, S.A. WELCOME HOTEL. Aménagement des combles en vue de l'installation d'un local technique avec dépose des unités de climatisation en toiture, suppression de la plateforme et des garde-corps, modification de la pente de la toiture avec installation de grilles de ventilation et création d'un plancher technique dans les combles. Date d'enregistrement: 19-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0369). 15 au 19, rue Jean Nicot, 72, rue Saint-Dominique. Pét.: M. Bernard AUERBACH, FIRST OPTIC. Réfection de la devanture d'un opticien. Date d'enregistrement: 17-10-2011.
- 7e arr. (DP-075-107-11-V-0370). 42, bd Raspail, 1, rue Chomel. Pét.: M. GUILCHARD Nicolas, S.A. COJEAN. Modification de la devanture en vue de l'installation d'un restaurant avec pose de stores. Date d'enregistrement : 19-10-2011.

- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0371). 14 au 16, rue de Verneuil. Pét. : Mme PROST Ludivine, S.A.R.L. V'L'EAU. Mise en peinture de la devanture en vue de l'installation d'une activité d'aquabiking. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0372). 54, rue de Babylone. Pét.: M. Didier LEVASSEUR, CARREFOUR PROXIMITE. Modification de la devanture d'une supérette et pose d'un store. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0373). 102, rue de Grenelle. Pét.: Mme Teresa KARVELIS. Remplacement d'un châssis de toit par une verrière, côté cour, et d'une baie de fenêtre au 1° étage sur le pignon gauche par une baie en pavés de verre. Date d'enregistrement: 20-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-P-0375). 43 au 47, bd des Invalides, 16 au 20, rue Monsieur. Pét. : M. LIU Yuxi, AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE. Abattage de 11 arbres. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0374). 55 au 57B, av. de Saxe. Pét. : M. Olivier ESTEVE, TECHNICAL S.A.S. Réouverture de deux baies de fenêtres et ravalement de la façade sur cour. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0377). 1 au 3, rue Cler, 111, rue Saint-Dominique. Pét.: M. TOLEDANO Mouchy, S.A.S. GEMEAU. Modification de la devanture d'un magasin de prêt-à-porter avec pose de stores. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0378). 53 au 55, rue de Babylone. Pét. : M. THOME DE SOUZA André Luiz. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0379). 34, rue du Bac. Pét. : M. KOUBY Elie, S.A.R.L. MAJE. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de prêt-à-porter avec remplacement de 2 stores. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0380). 76B, rue des Saints-Pères. Pét.: M. BRIGARD Christian, S.A.R.L. L'ESSENTIEL ARTISANAL. Mise en peinture de la devanture. Date d'enregistrement: 27-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0376). 26X, rue Jean Nicot, 74, rue Saint-Dominique. Pét.: M. VEY Xavier, S.N.C. L'OREAL. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une parfumerie avec remise en peinture de la marquise. Date d'enregistrement: 25-10-2011.
- 7° arr. (DP-075-107-11-V-0381). 6 au 8, rue Valadon. Pét. : M. Thierry ALAZARD, S.A.S. ALAZARD. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0463). 3, rue Berryer. Pét. : M. Franck BARRIER, ISCHIA. Modification de la devanture d'un restaurant et pose d'un store. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0462). 15, place de la Madeleine. Pét.: M. Abdelkader ZITOUNI, SPIE S.A. Installation d'un climatiseur en toiture. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-P-0464). Place Gabriel Péri. Pét.: M. DAUCHEL Nicolas, RATP. Réaménagement de la toiture-terrasse avec déplacement d'un condenseur de climatisation, création d'un plancher technique, surélévation d'une tourelle d'extraction et installation d'un garde-corps. Date d'enregistrement: 18-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0465). 18, rue Royale. Pét. : Mme LAFONT-GALLIGO Laurence, S.A. NOKIA FRANCE. Modification de la devanture d'une boutique de téléphonie. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0476). 71, av. Franklin D.-Roosevelt, 84, rue La Boëtie, 1, rue du Commandant Rivière.

- Pét.: M. PECH François Régis, S.A.S. GRL. Création d'un édicule d'ascenseur en toiture et démolition partielle du plancher du 6° étage. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0467). 24, rue de Constantinople. Pét. : THOMANN HANRY, M. Jean-Paul FELICI. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0468). 12B, place Henri Bergson. Pét.: Mme Audrey BLAZIKOWSKI, ORPI AGENCE DE LA MAIRIE. Ravalement des façades sur rue, cour et courette. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0469). 66, rue de Monceau, 20, rue de Vézelay. Pét. : M. Luc FAULAT, S.C.I. INTENDANCE DIJEAUX. Implantation d'un appareil de climatisation en toiture côté cour. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0470). 17, rue Boissy d'Anglas, 17 au 21, rue du Faubourg Saint-Honoré. Pét.: Mme Laurie HENRIC, CARLTAIR. Modification des façades avec remplacement des menuiseries extérieures d'un patio et pose d'une isolation thermique par l'extérieur, implantation d'un local technique au 1° sous-sol, création de deux locaux techniques et d'un local poubelles à rez-de-chaussée, démolition partielle de la toitureterrasse pour implantation d'un caillebotis avec appareils de climatisation et déplacement des appareils de climatisation avec pose de pare-vues. S.H.O.N. à démolir : 29 m². Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0471). 17 au 19, rue d'Anjou, 11, rue de Surène. Pét. : Mme Natalia VIODIANOVA. Construction d'une véranda sur la terrasse du 2° étage sur cour, en extension d'un local d'habitation, après suppression de la véranda existante. S.H.O.N. à démolir : 15 m². S.H.O.N. créée : 14 m². S.T. : 1 267 m². Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0472). 6, rue de Berri. Pét. : M. Hervé MADER, ADYAL. Ravalement des façades sur rue et cour, remplacement des menuiseries extérieures et réfection de l'étanchéité des terrasses. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0461). 176, bd Haussmann. Pét.: MM. Denis TRIVELLA et Philippe LOZOUET. Remplacement de 4 châssis par des fenêtres de toit sur bd et de 4 châssis sur cour avec démolition partielle du plancher du 6° étage. S.H.O.N. à démolir: 3 m². Date d'enregistrement: 17-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0460). 34, rue Pasquier, 54, rue des Mathurins. Pét.: M. Jean-Paul MOREAU, SOCIETE FONCIERE DE LUTECE. Réhabilitation d'un bâtiment de 7 étages de bureau et commerce avec redistribution intérieure, création d'un escalier du rez-de-chaussée au 7° étage, fermeture d'une trémie d'escalier au 7° étage, transformation de l'édicule d'ascenseur en toiture, déplacement et création de châssis de désenfumage en toiture-terrasse, modification des accès à rez-de-chaussée et remplacement des menuiseries extérieures. S.H.O.N. à démolir: 50 m². S.H.O.N. créée: 12 m². Date d'enregistrement: 17-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0473). 14, av. de Messine. Pét. : M. FERRE Benoît, FERRE. Ravalement de la façade sur rue et réfection de la couverture. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0479). 24, av. Matignon. Pét.: M. Marc-Arthur KOHN, MARC-ARTHUR KHON S.A.R.L. Modification d'une devanture. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0475). 26, bd Malesherbes. Pét.: M. Jean-François ROULON, CAPEL S.A. Remise en peinture d'une devanture. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0480). 3, av. Van Dyck, 4, rue Alfred de Vigny. Pét. : Mme Monica NESCAUT. Agrandisse-

- ment de la baie de fenêtre au 6e étage sur rue. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0478). 61 au 63, av. des Champs Elysées, 65 au 67, rue Pierre Charron. Pét.: M. Samir DECHICHA, CONCERTO ELYSEES. Création de la devanture d'une brasserie avec pose d'un store. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0466). 35, av. Franklin D.-Roosevelt. Pét.: Mme Ouafa BENZAKOUR, E.U.R.L. ANISA. Réaménagement du hall d'un bâtiment de bureau avec démolition de plancher au niveau de l'entresol et dépose de la façade à rez-de-chaussée sur rue pour réalignement au nu de la façade de l'immeuble. S.H.O.N. à démolir : 16 m². S.H.O.N. créée : 14 m². S.T. : 500 m². Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0483). 31, rue Daru. Pét. : M. KASSIM Rizwan. Aménagement d'une toiture-terrasse avec création d'une trémie d'escalier et d'un édicule d'accès et pose de garde-corps. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0484). 47, rue de Liège. Pét. : M. Antoine HERSENT, INDIVISION HERSENT. Ravalement de la façade sur rue et sur cour. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0485). 11 au 5, rue Chateaubriand, 13, rue Washington. Pét.: M. ROBIN Gilles, Syndic CABINET LEPINAY-MALET. Ravalement de 2 façades sur jardin, d'une façade sur cour et 2 murs pignons avec remplacement des garde-corps du 1° au 3° étage et remplacement partiel des volets. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0482). 18, rue Royale. Pét. : Mme Laurence LAFONT-GALLIGO, S.A. NOKIA FRANCE. Modification de la devanture d'un magasin de téléphones. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0474). 70, rue du Faubourg Saint-Honoré. Pét.: M. BOULANGER Francis, S.A. MARTEAU. Ravalement d'une façade sur rue. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0481). 2, av. Montaigne, 4X, place de la Reine Astrid, 46, rue Jean Goujon. Pét. : Mme Martine VESPERINI, S.C.I. ALSAMRYAH. Changement de destination de locaux de bureau au 2° étage en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 8° arr. (DP-075-108-11-V-0486). 14, rue de Castellane, 30, rue de l'Arcade. Pét. : M. Laurent AMIARD, S.A.R.L. LES CAPRICES DE CHARLOTTE. Modification de la devanture d'une boulangerie avec pose d'un store. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0438). 50, rue Saint-Georges. Pét.: Mme Thi Lenka DUONG. Remplacement de 2 fenêtres au rez-de-chaussée sur cour intérieure et d'une porte. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0436). 47, rue du Faubourg Montmartre. Pét.: Mme Jacqueline SUSINI. Remplacement d'un conduit d'extraction sur cour. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0437). 40, rue de Bellefond, 46, rue de Maubeuge. Pét.: M. CHASSALY Bruno, E.U.R.L. EURL CHASSALY MAUBEUGE. Modification de la devanture d'un local commercial. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0439). 3, square Pétrelle. Pét.: M. Pierre LE MARDELEY, ENTREPRISE MICHELON NITZEL. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0440). 3, rue Turgot. Pét. : M. GUIOT Pierre, SOCIETE GENERALE. Modification de la

devanture d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0441). 28, bd Haussmann, 1 au 3, place Adrien Oudin. Pét.: M. Marc BERTOLETTI, S.A.R.L. SELECT HAUSSMANN. Création d'une devanture après dépose de la terrasse fermée côté boulevard Haussmann avec remplacement du store. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0442). 23, rue de Caumartin. Pét. : M. Onnik GUBURCIYAN, SOCIETE JIR. Modification de la devanture d'une crêperie. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0443). 25, rue de Caumartin. Pét.: M. Onnik CUBUKCIYAN, TAVERNE DE L'OLYMPIA. Modification de la devanture d'un restaurant. Date d'enregistrement: 19-10-2011.
- 9e arr. (DP-075-109-11-V-0444). 23, rue du Faubourg Poissonnière. Pét. : M. Nisan CELIK. Changement de destination d'un atelier en habitation au 1er étage sur cour. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0446). 18 au 20, rue Lamartine, 1X, voie F/9. Pét. : Mme Qiong JIA, YANG YANG. Modification de la devanture d'un restaurant. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0447). 63, rue du Faubourg Poissonnière. Pét.: Mme Edith BOUGENAULT, S.A.R.L. COMIN' GARDEN. Mise en peinture de la devanture en vue de l'installation d'un restaurant avec pose d'un store. Date d'enregistrement: 25-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0448). 35, rue de Châteaudun. Pét.: M. Daniel HABASQUE, SWISSLIFE IMMOBILIER. Réfection de la couverture. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0449). 37, rue de Châteaudun. Pét.: M. Daniel HABASQUE, SWISSLIFE IMMOBILIER. Réfection de la couverture. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0450). 33, rue de Châteaudun. Pét.: M. Daniel HABASQUE, SWISSLIFE IMMOBILIER. Réfection de la couverture. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0451). 13, rue des Martyrs. Pét.: M. VEY Xavier, S.N.C. L'OREAL LUXE. Modification de la devanture d'un local artisanal en vue de l'installation d'un institut de beauté avec pose d'un store. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0452). 13, rue La Fayette, 41, rue de Provence. Pét. : M. RICARDO Grégori, PBS. Ravalement des façades sur rue et cour. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0453). 12, rue de Clichy. Pét.: SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 12, RUE DE CLICHY. Ravalement partiel du 1° au 4° étage de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0454). 5, rue Riboutté. Pét. : M. Ferhat AKIR, Hôtel RIBOUTTE LA FAYETTE. Pose de lambrequins aux fenêtres de l'hôtel avec remplacement des stores et de la corbeille à rez-de-chaussée. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0455). 13, rue Condorcet. Pét.: M. Vincent JUSTIN, S.C.I. DE CARITAT. Modification de la devanture de locaux de bureau et de la façade à rez-dechaussée sur cour. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0456). 2, rue La Bruyère, 33, rue Notre-Dame de Lorette. Pét.: M. François SAUMET. —

- Modification de la devanture en vue de l'installation d'une brasserie avec pose d'un store-banne. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 9° arr. (DP-075-109-11-V-0457). 41 au 47, rue des Martyrs. Pét.: M. Godefroy PRENOT, IMMO DE FRANCE. Ravalement du pignon arrière gauche. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0377). 50, rue d'Alsace. Pét. : ORANGE FRANCE. Installation d'un relais de téléphonie mobile en toiture. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0379). 122, bd de Magenta, 2, rue de Compiègne. Pét. : Mme BENILLOUCHE Ruth. Modification de la devanture d'une pharmacie. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0380). 77, bd de Magenta, 114, rue du Faubourg Saint-Denis. Pét.: M. Nagaiah MAHENDRAN. Changement de destination d'un local commercial au 1° étage sur rue et cour en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0381). 81 au 83, rue du Faubourg du Temple. Pét.: M. Pierre QUINTO, CABINET FINORGEST. Réfection des couvertures des bâtiments en fond de cour, à gauche. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0382). 70, rue du Faubourg Poissonnière. Pét. : M. LEVY Pascal, SEGUIN LEVY. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0384). 103, rue du Faubourg du Temple. Pét.: Mme Mélanie MARTINI. Aménagement des combles en vue de l'extension d'un local d'habitation, avec création d'un escalier de liaison et réaménagement intérieur. S.H.O.N. créée: 3 m². Date d'enregistrement: 25-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0386). 14, rue Jean Poulmarch, 67, rue de Lancry. Pét. : M. Olivier VAN DE PUTTE. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une crêperie avec pose d'un store-banne. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0387). 12, rue d'Aix. Pét. : M. MOLLIS Jean-Christophe, S.A. SAPA. Ravalement des façades sur cour et du pignon sur le 145, avenue Parmentier. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0388). 14, rue de Chabrol. Pét. : M. Henri BOULAKIA. Changement de destination d'un local artisanal à rez-de-chaussée sur cour en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0383). 12, rue d'Enghien. Pét.: Mme DAHLROT Pernilla et M. Gil CABOUILLET. Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol sur cour en habitation. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0385). 208, rue du Faubourg Saint-Denis. Pét. : M. NAVAS Michel. Création d'un châssis de toit, pose d'une ligne de vie et création de 2 baies en pavés de verre en façade arrière. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 10° arr. (DP-075-110-11-V-0378). 32, rue de Dunkerque, 27, rue de Rocroy. Pét.: M. Serge MELLOUL, LE BELVEDERE. Modification de la devanture d'un restaurant et remplacement du store. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0535). 2 au 4, passage Turquetil, 93 au 93B, rue de Montreuil. Pét.: Mme Sara FRATINI PIRIOU. Changement de destination d'un local commercial en habitation au 3° étage sur passage. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0532). 26, rue Chanzy, 24, rue Paul Bert. Pét.: M. Cyril LIGNAC, PATISSERIE BY CYRIL

- LIGNAC. Modification de la devanture d'une boulangerie. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0533). 22, rue du Grand Prieuré. Pét. : M. Aly PIRBAY, TERRE SOLEIL EAU FORET. Ravalement de la façade côté rue avec remplacement des menuiseries extérieures et modification de la façade à rez-dechaussée d'un hôtel de tourisme. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0536). 88 au 88B, rue du Faubourg du Temple. Pét. : Mme Eliane FRANC, S.C.I. HELIA. Changement de destination d'un local commercial sur cour, à rezde-chaussée + mezzanine, en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0537). 11 au 11B, passage Courtois, 12 au 14, rue de la Folie-Regnault. Pét. : M. François QUERREC, FRANCOIS QUERREC IMMOBILIER. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 18-10-2011
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0538). 1, place de la Nation, 323, rue du Faubourg Saint-Antoine. Pét.: Sté LCL LE CREDIT LYONNAIS. Mise en peinture de la devanture d'une agence bancaire et installation d'une grille de ventilation au 1° étage. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0539). 149, bd Voltaire, 1, cité de Phalsbourg. Pét.: Mme Sylvana TALBI, S.A.R.L. CHEZ SYLVANA. Remise en peinture de la devanture d'un établissement de restauration rapide. Date d'enregistrement: 19-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0540). 17, av. Parmentier, 69 au 71, rue du Chemin Vert. Pét.: M. Wei ZHU, LE ROYAL PARMENTIER. Modification de la devanture d'une brasserie et remplacement du store. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0541). 11, bd Voltaire, 2, rue Rampon. Pét.: M. Moïse SELLAM, POWER. Modification de la devanture d'un local commercial. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0543). 121, bd Richard Lenoir, 29, rue Jean-Pierre Timbaud. Pét.: M. Pascal LAMBREY, LOXAM DIRECTION CENTRALE PORTE MAILLOT. Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un commerce de location de petits matériels d'outillage. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0545). 40 au 42B, bd Richard Lenoir, 17 au 21, rue Froment, 18, rue du Chemin Vert. Pét. : S.C.I. DES IMMEUBLES CHARLES BLANC. Ravalement du pignon sur courette. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0546). 20, rue Daval, 15, rue de la Roquette. Pét. : Mme Pui Pui KIM, S.C.I. KIM. Modification d'une gaine d'extraction d'air vicié en toiture. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0547). 20, rue de la Roquette. Pét.: Mme Nathalie FOREST, S.A. CABINET DENIS. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0548). 97, rue Saint-Maur. Pét.: M. Jacques LEVY, S.A.S. HOTEL VERLAIN. Création d'un châssis de désenfumage en toiture. Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0549). 6, av. de la République, 5, bd Voltaire. Pét.: M. VERREY Frederic, CABINET VERREY. Réfection du terrasson et du balcon du 5e etage sur rue. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0550). 2B, rue Mercœur. Pét.: M. Armand DE ABREU, S.A.R.L. DE ABREU. Ravalement du pignon gauche. Date d'enregistrement: 28-10-2011.

- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0553). 13 au 19, rue Merlin, 2 au 22, rue Servan, 143 au 147, rue de la Roquette. Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS D.E.V.E. Abattage de 2 arbres dans le square de la Roquette (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, cimetières, parcs et jardins 2011. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0554). 20B, rue Lacharrière, 2 au 16, rue du Général Blaise, 5B, rue du Général Guilhem. Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS D.E.V.E. Abattage d'un arbre dans le square Maurice Gardette (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, cimetières, parcs et jardins 2011. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 11e arr. (DP-075-111-11-V-0551). 2, rue Saint-Bernard, 185, rue du Faubourg Saint-Antoine. Pét.: M. Jean-Pierre ARVATI, S.A.R.L. ENTREPRISE NOISEENNE BATIMENT. Ravalement de la façade sur rue et courette. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 11° arr. (DP-075-111-11-V-0552). 40, rue Faidherbe, 17, rue Jean Macé. Pét. : M. Jean-Christophe MOLLIS, SAPA. Ravalement de la façade sur rues. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0376). 249, rue de Charenton. Pét.: M. Abdelhafid GHOUGAD, S.A.R.L. RPH. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0377). 78, av. du Général Michel Bizot, 139, rue de Picpus. Pét.: Mme Mariline DARBELLAY, PROVINCE DE FRANCE SŒURS DE LA CROIX. Remplacement des menuiseries extérieures au 2° étage sur rue et cour. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0378). 28, rue Taine, 12 au 14, rue de la Durance. Pét. : S.A. NEXITY SAGGEL PROPERTY MANAGEMENT. Réfection de l'étanchéité des toituresterrasses avec pose de garde-corps. Date d'enregistrement : 18-10-2011
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0379). 157, rue de Charenton. Pét. : M. Michel VIDALENC, LA FONTAINE. Modification de la devanture d'une brasserie avec remplacement du store. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0380). 5, passage Montgallet. Pét.: Mme Marie et M. Stéphane LE DU. Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 12e arr. (DP-075-112-11-V-0381). 59, av. de Saint-Mandé, 9, rue du Rendez-Vous. Pét. : Mme MIGOT Marie-Françoise. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 12e arr. (DP-075-112-11-V-0382). 7, rue Emile Gilbert. Pét.: M. Laurent MAGRET, ORPI AGENCE DE LA MAIRIE. Ravalement de la façade sur rue et réfection des garde-manger, garde-corps et des volets sur cour. Date d'enregistrement: 20-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0383). 53T, bd de Picpus. Pét.: M. BAUBAN Philippe, STE S.A.S. JEAN BAGNIS. Reprise partielle au 4° étage en façade sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0384). 24 au 26, av. Ledru-Rollin, 236, rue de Bercy. Pét. : M. CHHIT Sunvirak. Modification de la devanture d'une pharmacie. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 12e arr. (DP-075-112-11-V-0385). 19, rue Taine. Pét. : M. Alain BOUCHET, SYNDIC DE COPROPRIETE 19 TAINE. Modification de la verrière versant cour. Date d'enregistrement : 21-10-2011.

- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0386). 140, av. Daumesnil. Pét.: M. Adel SDIRI, S.A.R.L. CERISE. Pose d'un store en devanture d'une épicerie. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-11-V-0387). 71, av. du Docteur Arnold Netter, 10, cité du Rendez-Vous. Pét.: M. Pierre GUIOT, SOCIETE GENERALE. Modification de la devanture d'une agence bancaire. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 12e arr. (DP-075-112-11-V-0389). 28 au 30, rue Coriolis, 6 au 12, rue des Fonds Verts. Pét. : Mme Nadine CARLIER, VILLAIN FRERES IMMOBILIER. Modification de la grille de clôture du bâtiment avec réfection du muret en soubassement. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0390). 89 au 91, av. du Docteur Arnold Netter, 80, cours de Vincennes. Pét.: S.A.R.L. SOCIETE AUBERTIN. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0391). 89 au 91, av. du Docteur Arnold Netter, 80, cours de Vincennes. Pét.: S.A.R.L. SOCIETE AUBERTIN. Ravalement de la façade rue Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 12° arr. (DP-075-112-11-V-0375). 2, rue Elisa Lemonnier. Pét.: ENTREPRISE RIGOLOT. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0328). 1 au 11, rue Jean Anouilh, 22 au 30, rue Neuve Tolbiac, 2 au 12, rue Pau Casals. Pét.: M. Bruno CAZALI, ORANGE FRANCE. Installation d'un relais de téléphonie mobile en toiture. Date d'enregistrement: 18-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0329). 35 au 39, rue de Croulebarbe, 14 au 18, rue des Reculettes. Pét.: M. Edouard LECENDRIER, JP2L. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0330). 3 au 21, rue Rubens, 2 au 18, rue Watteau, 21 au 27, rue du Banquier. Pét.: M. CHARDONNEREAU Louis, S.A. SOCIETE FRANÇAISE DE RADIOTELEPHONIE. Modification d'un relais radiotéléphonique en toiture-terrasse. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0331). 55, bd Saint-Marcel, 1, rue Le Brun. Pét.: Mme Joëlle LEVI, S.A.R.L. PLANET BAGEL. Remise en peinture de la devanture avec pose d'un store en vue de l'implantation d'un restaurant. Date d'enregistrement: 21-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0332). 73 au 75, quai Panhard et Levassor, 1 au 9, rue René Goscinny, 4 au 8, rue des Frigos. Pét. : M. BENHAIM Denis David. Création d'une véranda au 10° étage. S.H.O.N. créée : 8 m². Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0333). 2 au 42, av. d'Italie, 18 au 30, place d'Italie, 1 au 31A, rue Bobillot. Pét. : M. Jean-Philippe MOUTON, S.A.S. HAMMERSON CENTRE COMMERCIAL ITALIE 2. Modification des liaisons verticales et modification des façades du centre commercial. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 13° arr. (DP-075-113-11-V-0334). 22 au 30, av. Léon Bollée, 129 au 131, bd Masséna, 5 au 7, rue Fernand Widal. Pét.: Mme KHAMPHOUSONE Denise Pinethong. Modification de la devanture d'un restaurant avec pose d'un store et suppression du rideau métalllique. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0395). 9, rue Delbet. Pét. : Mme Annie CZORNOMAZ. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0396). 51, av. Jean Moulin. Pét.: M. Louis François STEEG. Pose d'un volet roulant au 3° étage sur cour. Date d'enregistrement: 18-10-2011.

- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0397). 120, rue de la Tombe Issoire. Pét. : M. Patrick HEFTLER, COTRAGI. Ravalement de la façade sur rue et du pignon gauche. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0399). Av. David Weill. Pét.: M. COLLIN Jean-François, EPIC EAU DE PARIS. Remplacement de la couverture, création d'un escalier et d'un portail d'accès et réfection du portail sur rue. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0400). 56, rue du Père Corentin. Pét. : M. Pascal DELCEY, BECHET. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0402). 1B, passage Dareau, 42, rue Dareau. Pét. : M. REBEYROL Benoît, S.A.R.L. P.B.S. Pose d'une isolation extérieure en façade sur cour. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 14e arr. (DP-075-114-11-V-0403). 34, av. du Général Leclerc. Pét. : Mme WHARMBY Delphine. Changement de destination de locaux de bureau au 1er étage sur cour en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0398). 55, rue d'Alésia. Pét.: M. Olivier LEBLANC, SGIM. Ravalement des façades sur rue et cour, réfection de la couverture et remplacement des menuiseries extérieures. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0404). 108, av. du Général Leclerc. Pét. : Mme CHEVALIER Anne, CABINET LOISELET DAIGREMONT. Ravalement de la façade sur rue et du pignon gauche. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0405). 25 au 27, rue Delambre, 2 au 6, square Delambre. Pét.: Mme CHOYER SRIDYKHAN Sophie. Installation d'un store en devanture d'une maroquinerie. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0406). 2 au 6, av. Rockefeller, 1 au 39, bd Jourdan. Pét. : M. Hitoshi TERAO, MAISON DU JAPON. Ravalement des façades et révision des couvertures de la maison du Japon de la Cité Universitaire de Paris. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- $14^{\rm e}$  arr. (DP-075-114-11-V-0407). 8, rue Jean Zay, 5, rue Vercingétorix. Pét. : Mme MARECHAL Anne-Marie. Fermeture d'un balcon au 7° étage. S.H.O.N. crée : 5 m². Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 14e arr. (DP-075-114-11-V-0408). 14, rue Cels. Pét. : M. Marc-Antoine ZANG-ATANGANA. Changement de destination d'un local d'habitation en bureau au rez-de-chaussée sur cour. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0409). 13, rue Lebouis, 8 au 10, rue Raymond Losserand. Pét. : Mme ZENATI Myriam, STE PARIS HABITAT-OPH DIRECTION TERRITORIALE SUD-OUEST. Ravalement des façades sur rues et cour. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 14e arr. (DP-075-114-11-V-0410). 59 au 61, rue Raymond Losserand. Pét. : Mme ZHENG Yue Mei. Pose d'un store. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-11-V-0411). 79, rue de Gergovie. Pét. : M. VERNON, S.A. CABINET LE TERROIR. Ravalement de la façade sur cour. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0413). 16, rue Antoine Chantin. Pét.: M. Pascal FRANIC, S.A.R.L. F.P.E. Réfection d'une souche de cheminée. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 14° arr. (DP-075-114-11-V-0401). 4, rue Alfred Durand-Claye. Pét.: M. Alfonso FERNANDEZ, S.C.I. GOFER. Création de deux fenêtres de toit versant cour du bâtiment sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.

- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0532). 306, rue de Vaugirard. Pét. : M. Jithong YOO, BONJI. Modification de la devanture d'un local commercial. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0535). 88, rue du Commerce. Pét.: M. VEY Xavier, S.N.C. L'OREAL LUXE. Remise en peinture de la devanture et remplacement de la toile de store en vue de l'installation d'un institut de beauté. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0539). 53, rue Dutot, 45 au 47, rue Mathurin Régnier, 1X, villa La Fresnaye. Pét.: M. Gilles BARANGER. Remplacement d'une fenêtre par une porte d'accès au palier de l'escalier extérieur, au 7° étage, côté cour. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0525). 31 au 37, quai de Grenelle, 20, rue du Docteur Finlay, 20, rue Emeriau. Pét. : M. Olivier HAYE, S.A. GECINA. Modification du soubassement de la façade à rez-de-chaussée sur rue. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0526). 48, bd de Vaugirard, 17, rue Brown-Séquard. Pét. : M. Wenhui LIN, OKIRAMA S.A.R.L. Remplacement du store. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0527). 189 au 191, rue de Vaugirard, 6 au 12, rue du Docteur Roux. Pét.: M. PLESSY Fabien, S.A. BOUYGUES TELECOM. Installation d'un relais de radiotéléphonie mobile en toiture-terrasse. Date d'enregistrement: 17-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0528). 159 au 169, rue Blomet, 334 au 342, rue de Vaugirard. Pét. : M. Cyril POIDATZ, FREE MOBILE. Installation de 3 antennes de radiotéléphonie mobile en toiture. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0530). 9, rue Jeanne Hachette. Pét.: Mme Valérie FAVRELLE, CABINET ISAMBERT. Ravalement du pignon sur cour. Date d'enregistrement: 19-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0533). 13, rue Charles Lecocq. Pét.: Mme SOMOGYI Brune. Changement de destination d'un local de bureau au 2° étage sur rue et cour en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0534). 68, av. de La Motte-Picquet, 111, bd de Grenelle, 26, rue de Pondichéry. Pét.: Mme Micheline GEMARIN, GEMARIN S.C.S. Modification de la devanture d'une brasserie avec pose d'un store. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0538). 24, rue Alain Chartier, 189, rue de la Convention. Pét.: Mme TERKI-HASSAINE Soraya, S.A. SOCIETE GENERALE. Modification de la devanture d'une agence bancaire. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0536). 5, rue Ernest Hemingway, 80 au 86, rue Leblanc. Pét.: Mme Régine ENGSTROM, MAIRIE DE PARIS D.E.V.E. Aménagement d'une promenade sur la petite ceinture du 15° arrondissement avec mise en place de clôtures pour la fermeture d'accès rue Balard et Guillemard, et rue Leblanc et Olivier de Serres, pose de garde-corps, création de 3 ascenseurs vitrés et abattage d'arbres. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0537). 18, rue du Général Beuret. Pét. : M. Bernard CHAL, C.B. GESTION IMMOBILIER. Ravalement des murs pignons droit et sur cour. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0540). 17, rue de la Procession. Pét.: M. REGNAULT Stéphane, CABINET FDP S.A.R.L. Arch.: M. SOMMAIRE Daniel, 163, rue de Vaugirard, 75015 PARIS. Ravalement des façades sur cour. Date d'enregistrement: 27-10-2011.

- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0541). 30, av. de Suffren. Pét.: M. Savandy PO, S.A.R.L. EIFFEL INTERNATIONAL. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une maroquinerie. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-P-0531). 24 au 26, rue Desaix, 9 au 13, rue Saint-Saëns. Pét. : M. PATIER Xavier, D.I.L.A. DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE. Ravalement des façades sur rue, cours et des édicules en toiture avec pose d'un bardage métallique sur le bâtiment sur cour industrielle et pose de pavés de verre sur l'escalier d'honneur. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 15° arr. (DP-075-115-11-V-0529). 18B au 26, rue de Cronstadt. Pét.: PARIS HABITAT OPH. Changement de destination de locaux de bureau en habitation au 1er étage sur rue et cour ( 2 logements créés). Date d'enregistrement: 18-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0565). 31, av. Molière. Pét. : Mme Malgorzata et M. Michel BINE. Création de 2 fenêtres au 1° étage dans le mur pignon, modification des menuiseries de la véranda, élargissement de 2 cours anglaises et remplacement de la verrière et de 2 fenêtres de toit. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0573). 43 au 45, av. Kléber, 31 au 33, rue de l'Amiral Hamelin. Pét.: Mme TERKI-HASSAINE Soraya, S.A. SOCIETE GENERALE. Modification de la devanture d'une agence bancaire. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0555). 5B, rue de Montevideo. Pét.: M. Vania MAREUSE. Modification de la pergola au 6° étage sur rue. Date d'enregistrement: 17-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0557). 9, rue Jean Giraudoux. Pét.: M. LEVASSEUR Didier, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE. Modification de la devanture d'une supérette. Date d'enregistrement: 19-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0559). 8, av. Vion-Whitcomb, 2, voie M/16. Pét. : M. André PERRISSEL, AGENCE ETOILE. Ravalement des façades sur cour. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0560). 5 au 7, av. du Recteur Poincaré, 26, rue Jean de La Fontaine. Pét.: M. Pascal DELCEY, BECHET. Ravalement des façades sur courette. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 16e arr. (DP-075-116-11-P-0561). Place de la Porte d'Auteuil. Pét.: M. DAUCHEL Nicolas, RATP. Pose de garde-corps en toiture-terrasse avec installation d'un plancher technique. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0562). 51, bd Lannes. Pét. : M. Christian GALTIER. Création d'une verrière sur courette. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0563). 11, rue de Magdebourg. Pét. : Mme, M. Albe PESSINA. Remplacement de 3 fenêtres de toit côté cour et de 2 fenêtres de toit sur rue. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0556). 87, rue de la Pompe. Pét. : Mme Colette MALIGE. Ravalement de la façade sur rue Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0564). 108 au 110, av. Kléber, 43, rue de Longchamp. Pét. : M. GUIOT Pierre, S.A. SOCIETE GENERALE. Modification de la devanture d'une agence bancaire. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0566). 78, av. Raymond Poincaré, 5, place Victor Hugo, 81, rue Boissière. Pét.: M. Cédric BERTHON, S.A.R.L. LJBB. Modification de la devanture d'un glacier. Date d'enregistrement : 26-10-2011.

- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0567). 91, av. Paul Doumer, 80, rue de Passy. Pét. : M. Cyril POIDATZ, FREE MOBILE. Installation d'un relais de téléphonie mobile en toiture. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 16e arr. (DP-075-116-11-V-0568). 55 au 59, rue de la Pompe. Pét.: Mme Marie-Hélène MOITIER, S.A. HSBC. Modification de la devanture d'une agence bancaire. Date d'enregistrement: 26-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0569). 212 au 216, av. de Versailles. Pét. : M. Christian COMBEAU, S.A.R.L. COMBEAU COUVERTURE. Réfection de la couverture. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0572). 109, av. Victor Hugo. Pét.: M. Laurent BENET, RESEAU CLUB BOUYGUES TELECOM. Remise en peinture de la devanture d'un commerce de téléphonie mobile avec implantation d'une rampe amovible d'accessibilité. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0574). 4, rue Auguste Vacquerie. Pét.: M. MOLLIS Jean-Christophe, S.A. SAPA. Arch.: M. FOLLIOT Xavier, 78 bis rue Villiers de l'Isle Adam, 75020 PARIS. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0575). 15, av. Raymond Poincaré. Pét.: M. Hamylton PADILHA, S.C.I. ANGRA. Remplacement de 5 portes-fenêtres au 5° étage sur rue et de 8 fenêtres sur cour. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0576). 3, av. Jules Janin. Pét.: Mme Dominique FRANCHITTI, S.C.I. DU HAUT RENELAGH. Ravalement des façades sur cour, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, création d'un perron et d'une terrasse accessible au dessus d'un oriel. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0577). 86, bd Flandrin. Pét.: Mme Fabienne BARDIN. Fermeture partielle d'une courette à rez-de-chaussée et 1° étage et création d'une ventilation en toiture. S.H.O.N. créée: 16 m². S.T.: 629 m². Date d'enregistrement: 31-10-2011.
- 16° arr. (DP-075-116-11-V-0578). 7, rue Claude Chahu. Pét.: M. SLIMANE TICH TICH Hafid. Pose de vitrages de protection sur 3 fenêtres à rez-de-chaussée sur rue. Date d'enregistrement: 31-10-2011.
- 16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-11-V-0571). 13, rue Jean Giraudoux, 24, rue de Bassano. Pét.: Mme Romance MEYER, SOGEPRADE S.A. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0605). 8, rue de Saussure. Pét. : M. Jacques SEBBAN, S.N.C. SAUSSURE, Les Fleurettes. Modification de la façade sur cour d'un local artisanal à rez-dechaussée en fond de parcelle. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0586). 11, rue d'Armaillé. Pét. : M. Mourady SAID, FONCIERE LELIEVRE. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0587). 165 au 167, rue de Courcelles. Pét. : M. EINHORN Patrick. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de maroquinerie avec démolition du plancher de la mezzanine. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0588). 1, rue Guillaume Tell, 62, rue Laugier. Pét.: M. Fabrice COHEN, DELIZIOSO. Modification de la devanture d'un local artisanal. Date d'enregistrement : 18-10-2011.

- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0589). 51, rue Lemercier. Pét.: M. François CONORD, GARAGE LEMERCIER. Reconstruction après démolition de la souche de cheminée. Date d'enregistrement: 18-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0591). 111, bd Bessières, 27 au 29, rue Bessières. Pét. : M. Mohamed BOULKHOUBZE, S.A.R.L. LE FOURNIL DE BESSIERES. Pose d'un store. Date d'enregistrement : 18-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0593). 2, cité des Fleurs, 1, rue Guy Moquet. Pét. : Syndic SDC 1, RUE GUY MOCQUET représenté par le CABINET PARIS GTB. Ravalement des façades sur rue et passage. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0594). 61X, av. de Wagram, 7 au 9, place des Ternes. Pét.: Mme Marie-Christine SPIRA-DURANTHON, CABINER SAFAR. Ravalement des façades sur rue. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0595). 5, rue Albert Samain. Pét. : M. Philippe RAISSAC. Remplacement d'une fenêtre en rez-de-jardin. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0596). 8 au 10, rue des Acacias. Pét.: M. Agnès COHEN-NAHON, S.A.R.L. ANNEA. Remise en peinture de la devanture d'un restaurant avec pose de vitrophanies. Date d'enregistrement: 20-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0612). 30, rue de l'Arc de Triomphe, 50X, rue des Acacias. Pét. : M. VERBEECK Pierre-Marie, S.A.S. LES 3 COURONNES. Ravalement des façades de l'hôtel, modification des baies à rez-de-chaussée et pose d'une marquise. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0597). 18 au 20, rue Faraday, 47, rue Laugier, 17, rue de Saint-Senoch. Pét.: M. Loïc VAVASSEUR. Agrandissement d'une fenêtre, création d'un châssis de toit côté rue, d'une baie de fenêtre côté courette et remplacement d'une poutre au dernier étage. Date d'enregistrement: 21-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0600). 42 au 44, rue Guersant. Pét. : M. Thibaut PAILLOLE-MALPART. Pose d'une pergola sur la terrasse au 8° étage côté cour. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0598). 5, rue Roberval, 6 au 8, rue des Epinettes. Pét. : M. Cyril POIDATZ, FREE MOBILE. Installation d'un relais de radiotéléphonie mobile en toiture. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0599). 4, rue Pierre Demours. Pét.: M. GOUIDIER Helmi, S.A.R.L. GOUIDER. Ravalement partiel de la façade sur rue, du mur pignon gauche et du conduit de cheminée en héberge. Date d'enregistrement : 24-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0606). 20, rue de Prony. Pét.: M. CHOURAQUI Elie. Ravalement des façades sur rue et courette. Date d'enregistrement: 27-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0607). 91, av. de Wagram, 1, rue Gustave Flaubert. Pét.: M. Michel PINAUD, S.A. SOCIETE GENERALE. Modification de la devanture d'une agence bancaire. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0592). 72, rue Nollet. Pét. : M. FOURDRAIN Didier, SDC représenté par DOMUS ROME. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0601). 83B, rue de Courcelles. Pét.: M. Michel RICHARD, S.A. CAPUCE. Remise en peinture de la devanture avec remplacement du bandeau en vue de l'implantation d'un magasin de chaussures. Date d'enregistrement : 26-10-2011.

- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0602). 59, rue de Prony. Pét.: M. VETILLART François-Cyril. Création d'une fenêtre de toit côté cour. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0603). 77, bd Pereire, 9 au 11, rue Gustave Doré. Pét.: Mme Valérie BODAUD, CLINIQUE SAINTE THERESE. Pose d'un groupe électrogène de sécurité en toiture-terrasse et remplacement du système de climatisation avec végétalisation de la toiture-terrasse. Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0604). 101, rue Cardinet, 51 au 53, rue de Tocqueville. Pét.: Mme Eliane EDDE, S.A.R.L. HUASHIS FRANCE. Mise en peinture de la devanture d'un chocolatier-salon de thé. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0609). 21, rue des Moines. Pét.: M. Kouboudime HABIMBHAY, S.A.R.L. DROGUERIE 21. Pose d'un store en devanture d'une droguerie. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0610). 2, rue Cardinet, 14 au 16, rue Margueritte, 95 au 99, rue de Courcelles. Pét.: M. TRINDADE Fernando, S.A.R.L. TRINDADE ET CIE. Restauration de la balustrade en façade au 5° étage sur rue. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0611). 29, rue Nollet. Pét. : CABINET CASTIN GILLES VILLARET. Ravalement des façades du parking, côtés jardin et n° 27, rue Nollet, avec remplacement de châssis. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0613). 20, rue Roger Bacon. Pét. : M. Gérald HAUFF. Création d'une baie de fenêtre au 8° étage en toiture-terrasse. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 17e arr. (DP-075-117-11-V-0614). 14, rue La Condamine. Pét. : SOCIETE NASTORG GROUPE SER. Ravalement de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0615). 40, av. Niel, 35, rue Pierre Demours. Pét.: M. HERBET Olivier, LOCINTER IMMOBILIER. Ravalement des façades sur rues. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 17° arr. (DP-075-117-11-V-0608). 55, rue Truffaut. Pét.: M. Marc AMBLAND. Création d'une véranda reliant 2 locaux d'habitation avec pose de grilles de protection côté cour. S.H.O.N. créée: 6 m². Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 18e arr. (DP-075-118-11-V-0538). 36 au 38, rue de la Goutte d'Or. Pét. : M. BENJEMIA Mehdi. Changement de destination d'un local artisanal au 1er étage sur cour en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 26-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0539). 18, rue Duc, 15 au 17, rue de Trétaigne. Pét. : M. LEVY Pascal, SEGUIN LEVY. Ravalement partiel de la façade sur rue. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0531). 11, rue Cyrano de Bergerac, 119, rue Marcadet. Pét.: Mme Valérie LEREDDE, LAMY MONTMARTRE. Réfection d'un balcon au 5° étage côté rue Cyrano de Bergerac. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 18e arr. (DP-075-118-11-V-0532). 3, rue Aristide Bruant. Pét.: M. SHIN, S.C.I. BRUANT. Ravalement des façades sur rue et cour et du mur pignon droit. Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- $18^{\rm e}$  arr. (DP-075-118-11-V-0534). 5, rue Marx Dormoy. Pét. : M. Jean- Yves DERVIEUX, CABINET HABERT. Ravalement du pignon sur cour. Date d'enregistrement : 20-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0544). 72, rue Ordener, 1, square de Clignancourt. Pét.: M. Patrick BECOUARN, DU

- PAREIL AU MEME. Modification de la devanture d'un magasin de vêtements pour enfants. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0537). 38 au 40, bd de Rochechouart, 1 au 5, rue d'Orsel, 1 au 3, rue de Clignancourt. Pét. : SOGEPRADE S.A. MEYER ET FILS. Ravalement des façades et des pignons sur cour. Date d'enregistrement : 25-10-2011.
- 18e arr. (DP-075-118-11-V-0535). 6 au 8, impasse du Curé. Pét. : M. VALENTE Patrick, S.A. SOCATEB. Ravalement des façades sur rue et cour. Date d'enregistrement : 21-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0540). 7 au 9, rue Seveste, 25, rue d'Orsel. Pét. : M. BERARDO Michel, S.A. IMMEUBLES ET DOMAINES. Ravalement de la façade sur cour. Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0543). 44, rue de Torcy, 2 au 4, rue de l'Evangile. Pét. : M. Marcel CHAUD, CHEZ MARCEL. Modification de la devanture d'un restaurant. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0545). 1, rue Burq, 50, rue des Abbesses. Pét. : M. Jacky GAUDIN. Installation d'un storebanne. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0546). 85, rue Doudeauville. Pét.: Mme PEREZ Maryline, HOTEL LE GRILLON DOUDEAUVILLE. Création d'une cour après démolition de la toiture-terrasse d'un hôtel social avec modification de la devanture à rez-de-chaussée sur rue. S.H.O.N. démolie: 34 m². Date d'enregistrement: 28-10-2011.
- 18e arr. (DP-075-118-11-V-0547). 1X, rue Achille Martinet, 184, rue Marcadet. Pét. : M. Christophe LISANDRE, E.U.R.L. LISANDRE. Réfection de la toiture. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0548). 69, rue Caulaincourt. Pét.: Mme Alice THOMAS, S.A.R.L. PARIS MONTMARTRE TRANSACTIONS. Modification de la devanture en vue de l'installation d'une agence immobilière. Date d'enregistrement : 31-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0533). 1B au 3, rue des Abbesses. Pét. : M. Filippo RUNCINI. Changement de destination partiel d'un local de bureau au 2° étage côté cour du 14, rue Houdon, en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 19-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0541). 33 au 35, rue Ganneron, 21, rue Hégésippe Moreau. Pét. : M. CHAMALOT Frédéric. Changement de destination d'un local commercial au rez-de-chaussée en habitation (1 logement créé). Date d'enregistrement : 27-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0542). 15, rue Esclangon. Pét.: M. Romain HUEBER. Ravalement des façades avant des bâtiments sur cour et du mur pignon en retour sur terrasse. Date d'enregistrement : 28-10-2011.
- 18° arr. (DP-075-118-11-V-0549). 4, rue de la Chapelle. Pét.: M. PILTON Franck, CAMAÏEU INTERNATIONAL. Réaménagement de locaux commerciaux à rez-de-chaussée et 1° étage en vue de l'installation d'un magasin de prêt-à-porter avec modification des laisons verticales, ravalement de la façade sur rue et modification de la devanture à rez-de-chaussée. S.H.O.N. à démolir: 27 m². S.H.O.N. créée: 10 m². Date d'enregistrement: 31-10-2011.
- 19° arr. (DP-075-119-11-V-0303). 44 au 46, av. de Flandre, 45, quai de la Seine. Pét. : M. DULKS Alain, S.A. ED SAS. Modification de la devanture d'une supérette. Date d'enregistrement : 17-10-2011.
- 19° arr. (DP-075-119-11-V-0304). 6 au 21, allée des Eiders, 145, av. de Flandre, 10 au 14B, rue de Cambrai. Pét. :

M. LEBLANC Olivier, SGIM. — Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse avec pose de garde-corps. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0305). — 76 au 78, quai de la Loire. — Pét. : M. ETRONNIER Christophe, ICADE PROPERTY MANAGEMENT. — Ravalement des façades sur rue et cour, réfection de la couverture et des édicules en toiture avec installation de garde-corps en toiture-terrasse, remplacement de la porte d'accès au passage couvert, mise à l'alignement de la porte de garage et pose de grilles à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 20-10-2011.

19e arr. (DP-075-119-11-V-0306). — 2, place du Maroc, 16Q, rue de Tanger, 18, rue du Maroc. — Pét.: M. PERRISSEL, AGENCE ETOILE. — Ravalement des façades sur courette et du pignon gauche. — Date d'enregistrement : 20-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0307). — 36, rue de Crimée, 7, villa Albert Robida. — Pét.: M. RUFFINO Jean-Pierre, S.A. SPEBI. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0308). — 57, av. de Flandre. — Pét.: M. Alberto MARINO-ROCHA, Connaître et protéger la nature. — Construction d'un abri de jardin pour le jardin partagé dit « La serre aux légumes ». S.H.O.N. créée : 5 m². — Date d'enregistrement : 25-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0310). — 96, av. de Flandre, 178, rue de Crimée. — Pét. : Mme GUIGOU Pascale, IMMOBILIERE 3F. — Ravalement partiel de la façade sur rue aux 4° et 5° étages avec réfection de l'étanchéité du balcon du 4° étage et remplacement des planchers aux 3° et 4° étages sans modification des structures porteuses. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0311). — 35 au 47, av. de Flandre. — Pét.: M. DAHAN Robert, SAS NEF. — Remise en peinture de la devanture d'une supérette. — Date d'enregistrement: 26-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0312). — 35, rue Emile Desvaux. — Pét.: M. Christophe SAMOYAULT, SCP SAMOYAULT-MULLER ET ASSOCIES. — Ravalement des façades sur rue et cour et réfection du pignon droit avec pose d'une isolation thermique extérieure. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

 $19^{\rm e}$  arr. (DP-075-119-11-V-0313). — 6, passage du Montenegro. — Pét. : M. Michel VENDERSCHELDEN. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-11-V-0314). — 12 au 14, av. Secrétan. — Pét.: M. MAZOUZ Samuel. — Fermeture d'une loggia au 7<sup>e</sup> étage S.H.O.N. créée : 5 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-11-V-0315). — 30, rue Tandou, 135, rue de Crimée. — Pét. : M. Olivier PERRET, RIVP. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 28-10-2011.

19e arr. (DP-075-119-11-V-0309). — 117B au 119B, rue Manin, 38 au 42, rue d'Hautpoul. — Pét. : M. Norbert RENARD, S.C.I. VIOLYNE. — Changement de destination partiel de locaux de bureau en sous-sol et rez-de-chaussée en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

19° arr. (DP-075-119-11-V-0316). — 224, av. Jean Jaurès. — Pét.: M. Bruno CAZALI, ORANGE FRANCE. — Pose de 3 antennes et installations de 4 armoires radio en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 31-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0391). — 43, rue de Ménilmontant. — Pét.: Mme Agnès MASLAKIAN, S.A.R.L. BODY MINUTE. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un institut de beauté. — Date d'enregistrement : 25-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0378). — 22, rue Fernand Léger, 3, rue des Mûriers, 17, rue des Pruniers. — Pét.: M. DURET Dominique, S.A. EMMAUS HABITAT. — Fermeture d'un porche par une clôture. — Date d'enregistrement: 17-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0379). — 7X, rue Mounet-Sully, 2, rue de Buzenval, 27X, rue de Lagny. — Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 6 arbres dans le square Sarah Bernhardt dans le cadre de la tournée annuelle des squares, des Parcs et Jardins 2011. — Date d'enregistrement: 18-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0380). — 2 au 4, rue Planchat, 17 au 19, rue d'Avron, 2 au 4, rue des Haies. — Pét. : M. CARON Bertrand, S.A.R.L. BISTROT D'AVRON. — Pose 2 stores d'angle et de 2 joues fixes. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0381). — 50X, av. Gambetta, 3X, rue Belgrand, 3BX, rue de la Chine. — Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 5 arbres dans le square Edouard Vaillant (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, parcs et jardins 2011. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0383). — 3, passage Julien Lacroix, 7 au 9, passage de Pékin, 21 au 27, rue Jouye-Rouve. — Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 21 arbres dans le parc de Belleville (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, parcs et jardins 2011. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0384). — 2 au 14, av. Cartellier, 8 au 16, av. de la Porte de Bagnolet, 3 au 29, rue Henri Duvernois. — Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 7 arbres en espace vert protégé dans le cadre de la tournée annuelle des squares, parcs et jardins 2011. — Date d'enregistrement : 19-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0385). — 89 au 91, rue Saint-Fargeau. — Pét. : M. Xavier ROBERT. — Pose d'un volet roulant avec coffrage intérieur sur une fenêtre au 2° étage côté cour. — Date d'enregistrement : 20-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0386). — 28, rue Ramus. — Pét.: Mme Séverine MARINIER. — Modification de la porte d'accès d'un local commercial à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 20-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0387). — 8, rue Charles Renouvier, 172 au 174, rue des Pyrénées. — Pét. : Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 2 arbres en espace vert protégé dans le cadre de la tournée annuelle des squares, parcs et jardins 2011. — Date d'enregistrement : 20-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0382). — 148 au 156, rue de Bagnolet, 28 au 34, rue des Balkans. — Pét.: Mme Régine ENGSTRÖM, MAIRIE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 2 arbres dans le jardin de l'Hospice Debrousse (EBC) dans le cadre de la tournée annuelle des squares, parcs et jardins 2011. — Date d'enregistrement: 19-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0389). — 26, rue de la Réunion. — Pét.: M. SIMON Alain, S.A. SIMON. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0390). — 14, rue du Repos. — Pét.: M. FIORI Jean-Marie. — Construction d'une véranda sur cour. S.H.O.N. créée: 15 m². — Date d'enregistrement: 25-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0388). — 58 au 58B, bd de Ménilmontant. — Pét.: Mme Kaoukeb RICHARD, PARIS HABITAT - DIRECTION TERRITORIALE EST. — Ravalement des façades sur boulevard et sur cour avec remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures et d'une fenêtre de toit et remplacement de l'auvent sur cour. — Date d'enregistrement : 21-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0392). — 11, rue Pixérécourt, 1, rue de l'Est. — Pét.: Mme Paule THEROND, CABINET BAROND. — Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse avec pose de garde-corps. — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0393). — 42, rue des Orteaux. — Pét. : M. Max TOURNE, S.C.P.A. TOURNE BOUTET. — Ravalement du pignon côté n° 44. — Date d'enregistrement : 26-10-2011

20° arr. (DP-075-120-11-V-0396). — 169, rue de Bagnolet, 1, rue de la Py. — Pét.: M. FREMAUX Vincent. — Remplacement de 2 fenêtres sur rue et d'une fenêtre sur cour au 6° étage. — Date d'enregistrement : 27-10-2011.

20° arr. (DP-075-120-11-V-0395). — 32, rue de la Mare. — Pét. : Mme Sabrina LAFON. — Changement de destination d'un local commercial en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 26-10-2011.

# Urbanisme. — Liste des permis de construire délivrés entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-11-V-0022). — 6 au 8B, rue de la Ferronnerie, 9 au 13, rue des Innocents. — Pét.: Mme Catherine HELAINE, S.A.R.L. BASE. — Remise en peinture de la devanture d'un local commercial (immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 22-07-1980). — Date de la décision : 20-10-2011.

1er arr. (PC-075-101-11-V-0018). — 1 au 2, passage des Deux Pavillons, 4 au 10, rue de Beaujolais, 5, rue des Petits Champs. — Pét.: FODEGI, S.C.I. GALERIE VIVIENNE. — Arch.: M. François JEANNEAU, 8 bis, bd Foch, 49100 ANGERS. — Ravalement des façades sur rue et sur cour avec réfection des couvertures des immeubles et des 2 pavillons et restitution des travées disparues dans le passage des 2 pavillons (immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en date du 07-10-1986). — Date de la décision: 31-10-2011.

3° arr. (PC-075-103-11-V-0023). — 25, rue Michel Le Comte. — Pét. : M. Olivier LEBLANC, S.G.I.M. SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX. — Arch. : ATELIER DU PONT - M. Philippe CROISIER, 89, rue de Reuilly, 75012 PARIS. — Restructuration d'un ensemble immobilier (29 logements sociaux créés) de 2 à 5 étages sur 1 niveau de sous-sol partiel, sur rue et cour, à usage d'habitation, de commerce et d'artisanat, avec permutation de surfaces artisanales et d'habitation, création de 3 cours après démolition des toitures correspondantes, démolition de planchers et murs porteurs à tous les niveaux, création d'un ascenseur, ravalement des facades, réfection des couvertures et modification de la devanture et construction d'un bâtiment d'habitation et de commerce, de 4 étages, en cœur de parcelle, après démolition du bâtiment existant de 4 étages avec implantation de 50 m² de panneaux solaires thermiques en toiture (S.H.O.N. à démolir : 1 215 m² - S.H.O.N. créée : 1 004  $m^2$  - S.T. : 1 466  $m^2$ ). — Date de la décision : 25-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0013). — 4A, rue Aubry le Boucher, 34A au 44, rue Quincampoix, 109A au 123, rue Saint-Martin. — Pét.: M. Olivier LEBLANC, S.G.I.M. SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX. — Arch.: M. Guillaume d'ASTORG, 134, rue de Rivoli, 75001 PARIS. — Réfection de la couverture et des souches de cheminées, versants rue et cour (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques du 12-04-1974). — Date de la décision : 17-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0021). — 4, rue Malher. — Pét. : M. Craig CARLSON, S.A.R.L. BREAKFAST IN AMERICA. — Arch. : M. COCHET Sylvain, 18, rue d'Alembert, 93170 BAGNOLET. — Remplacement de la toile de store en devanture d'un restaurant - dimensions : 1,19 m x 2,90 m (Devanture concernée par une Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 23-05-1984). — Date de la décision : 17-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0022). — 10, rue Quincampoix. — Pét.: Mme RASUREL, CABINET FONCIA LAPORTE. — Arch.: S.A.R.L. D'ARCHITECTURE SURIA, 13 bis, rue de Ville d'Avray, 92310 SEVRES. — Réfection totale de la couverture du bâtiment sur rue et création de 2 fenêtres de toit (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 12-04-1974). — Date de la décision: 17-10-2011.

4° arr. (PC-075-104-11-V-0028). — 29, quai de Bourbon. — Pét.: S.A.R.L. LEMA IMMOBILIER. — Arch.: M. FANCELLI Michel, 41, rue des archives, 75004 PARIS. — Réfection de la cage d'escalier et restauration de la rampe (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 04-07-1988). — Date de la décision: 17-10-2011.

5° arr. (PC-075-105-11-V-0015-01). — 2, rue Le Goff, 17, rue Soufflot. — Pét. : Mme CORNIERE, STE COPY-TOP - ASHBAY COMMUNICATION. — Conservation du soubassement d'un local de reprographie. Modificatif au PC n° 075-105-11-V-0015 délivré le 29-07-2011. — Date de la décision : 17-10-2011.

5° arr. (PC-075-105-11-V-0017). — 12 au 12B, av. des Gobelins. — Pét.: M. Grégoire PARCOLLET. — Arch.: M. Maritxu PANTALEON, 215, rue Saint-Maur, 75010 PARIS. — Changement de destination d'un entrepôt à rez-de-chaussée et sous-sol en habitation (1 logement créé) avec modification de la façade sur cour, réfection d'une verrière et agrandissement de la trémie d'escalier. S.H.O.N. démolie: 26 m². S.H.O.N. créée: 40 m². S.T.: 1 991,30 m². — Date de la décision: 19-10-2011.

6° arr. (PC-075-106-11-V-0013). — 52, rue Saint-André des Arts, 27, rue des Grands Augustins. — Pét.: Mme Claudia LANIEL, LE COURRIER DU LIVRE. — Modification de la devanture d'un local artisanat en vue de l'installation d'une librairie. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 29-03-1928. — Date de la décision : 20-10-2011.

6° arr. (PC-075-106-11-V-0017). — 145, bd Saint-Germain, 1 au 3, rue des Ciseaux. — Pét.: Mme Soraya TERKI-HASSAINE, SOCIETE GENERALE. — Arch.: M. Philippe ROUX, 33, square Saint-Charles, 75012 PARIS. — Réaménagement intérieur d'une agence bancaire avec modification et création de liaisons verticales, reconstruction pour mise à niveau du plancher du rez-de-chaussée et modification de la devanture. S.H.O.N. à démolir: 61 m². S.H.O.N. créée: 56 m². S.T.: 297 m². — Date de la décision: 26-10-2011.

6° arr. (PC-075-106-11-P-0022). — 1, rue Antoine Dubois, 31X, rue Monsieur Le Prince, 8, rue Racine. — Pét.: M. Jean-Charles POMEROL, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE. — Arch.: SANS RESERVE, 13, rue Sainte Adelaide, 78000 VERSAILLES. — Réaménagement des salles de laboratoires et de l'ensemble des locaux d'un bâtiment avec création de plancher au niveau entresol, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité et démolition de deux escaliers. S.H.O.N. à démolir: 28 m². S.H.O.N. à créée: 71 m². — Date de la décision: 25-10-2011.

7° arr. (PC-075-107-11-V-0020). — 3, square Rapp. — Pét. : M. François FEUILLIE, CIG. — Arch. : Mme Marie-Christine GAULUPEAU, 49, rue Ramey, 75018 PARIS. — Ravalement des façades sur cour (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 15-01-1975). — Date de la décision : 26-10-2011.

7° arr. (PC-075-107-11-V-0023). — 63, av. Bosquet, 21X, rue du Champ de Mars. — Pét.: M. Sébastien VAILLE, ABP PARIS. — Arch.: M. Marc HINCKER, 4, rue Silbermann, 67000 STRASBOURG. — Modification de la devanture d'une boulangerie avec remplacement des stores. — Date de la décision: 26-10-2011.

8° arr. (PC-075-108-11-V-0018). — 124 au 126, rue de Provence. — Pét.: M. Pascal DELCEY, BECHET S.A.S. — Arch.: CABINET MASSON LEMOINE, 23, rue Jean de La Fontaine, 75016 PARIS. — le ravalement de la façade sur rue (immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 04-07-1986). — Date de la décision: 17-10-2011.

8° arr. (PC-075-108-11-V-0021). — 74, av. des Champs Elysées, 57 au 57T, rue de Ponthieu. — Pét.: M. SCHOO NEYANS, COLISEE RESIDENTIEL C/O NEXITY SAGGEL S.A. — Arch.: M. François CROUE, 17, rue Victor Duruy, 75015 PARIS. — Remplacement des menuiseries extérieures du 1er au dernier étage côté avenue de l'ancien Hôtel Claridge (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 30-07-1980). — Date de la décision: 31-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-11-V-0017). — 15, rue de Bruxelles. — Pét. : M. Hervé TANGUY. — Arch. : Mme Iphigénie SOLDATOS, 14, rue Vintimille, 75009 PARIS. — Création d'une terrasse après démolition partielle de la toiture sur cour. — Date de la décision : 21-10-2011.

9° arr. (PC-075-109-11-V-0003). — 19, rue des Martyrs. — Pét.: M. LINHARDT Joël, ŒUVRE NOUVELLE DES CRECHES PARISIENNES. — Arch.: M. DAVID Thibaut, 44, rue Bouret, 75019 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment de 2 étages + combles sur un niveau de sous-sol partiel en fond de parcelle en vue de l'installation d'une crèche (66 berceaux), avec démolition et reconstruction d'une annexe à rez-de-chaussée, modification des liaisons verticales, réhaussement partiel du plancher du 1er étage, création d'une toiture-terrasse au 1er étage, ravalement des façades, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, modification des ouvertures en toiture et création d'une aire de jeux. S.H.O.N. à démolir: 66 m². S.H.O.N. créée: 46 m². — Date de la décision: 31-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-V-0031). — 215, rue Saint-Maur. — Pét. : M. Ludwig VOGEL, S.I.E.M.P. — Arch. : M. Philippe ROUX, 163, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS. — Changement de destination d'un local de bureau en habitation à rez-dechaussée (1 logement créé) et d'un logement en bureau à rez-dechaussée et 1er étage avec fermeture d'une trémie au 1er étage dans le bâtiment sur cour, ravalement des façades et réfection des couvertures des 2 bâtiments et remplacement des menuiseries extérieures. S.H.O.N. créée : 3 m². — Date de la décision : 17-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-V-0051). — 6 au 8, rue Albert Camus. — Pét.: M. ARBIB Gabriel, CENTRE DENTAIRE COLONEL FABIEN. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée et sous-sol en bureau (cabinet dentaire) avec modification de la devanture. — Date de la décision: 18-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-V-0027). — 52 au 54, rue du Faubourg Poissonnière. — Pét.: M. Bruno KARCENTY. — Arch.: CABINET STUDIO PREDINE, 72, bd de la Tour Maubourg, 75007 PARIS. — Changement de destination d'un local artisanal à rez-de-chaussée sur cour en logement (agrandissement d'un logement existant en étages), changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur cour en bureau (cabinet de consultation) avec remplacement des menuiseries extérieures, pose de garde-corps, création d'une verrière en toiture au rez-de-chaussée et modification des façades. — Date de la décision: 24-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-V-0034). — 10 au 10B, rue Alibert. — Pét.: Mme Catherine LESPINE, Sté ORGANISATION & DEVELOPPEMENT. — Arch.: CCG ARCHITECTURE, 127, av. René Cassagne, 33150 CENON. — Changement de destination de locaux de bureau à rez-de-chaussée sur rue en école privée d'enseignement supérieur (1 540 m²) avec création d'une porte côté rue. — Date de la décision: 20-10-2011.

 $10^{\rm e}$  arr. (PC-075-110-07-V-0066-02). — 11, rue du Huit Mai 1945. — Pét. : Mme, M. BENAT. — Arch. : M. Raimondo

LOMBARDO, 53, rue Boussingault, 75013 PARIS. — Redistribution intérieure, mise aux normes de sécurité, d'habitabilité et d'accessibilité et modification d'aspect extérieur d'un hôtel de tourisme. S.H.O.N. créée inchangée: 70 m². Modificatif au PC n° 075-010-07-V-0066 délivré le 28-08-2009 et au PC n° 075-010-07-V-0066-01 refusé le 07-06-2011. — Date de la décision: 24-10-2011.

10° arr. (PC-075-110-11-V-0057). — Passage Brady. — Pét.: M. Jean-Michel BEAU, ASSOCIATION SYNDICALE FORCEE DU PASSAGE BRADY - ASF. — Arch.: Mme Marie Hélène MICAUX, 2, cité Riverin, 75010 PARIS. — Réfection des revêtements de sols du passage Brady avec création d'une rampe d'accès côté boulevard de Strasbourg. Passage concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 07-03-2002. — Date de la décision: 28-10-2011.

11e arr. (PC-075-111-11-V-0031). — 142, av. Ledru-Rollin. — Pét.: Mme Véronique BONNEFONT. — Arch.: Mme BOUILLON Isabelle, 67, rue de la Roquette, 75011 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment de commerce d'un étage sur un niveau de sous-sol sur cour avec changement de destination en habitation (1 logement créé), démolitions partielles des planchers et des toitures en vue de la création d'une cour et de 2 terrasses dont une végétalisée, déplacement des trémies d'escalier et d'ascenseur, réfection de la verrière et ravalement des façades avec modification des ouvertures (S.H.O.N. à démolir: 123 m² - S.H.O.N. créée: 12 m²). — Date de la décision: 24-10-2011.

11° arr. (PC-075-111-11-V-0025). — 62A, rue de Montreuil. — Pét.: M. Olivier JOBARD. — Arch.: M. MEIRA Jacques, 204, av. de la République, 94700 MAISONS ALFORT. — Réaménagement d'un local d'habitation avec création d'une mezzanine dans le volume du 1° étage, d'un niveau de sous-sol et d'une trémie d'escalier dans le plancher du rez-de-chaussée (S.H.O.N. à démolir: 2 m² - S.H.O.N. créée: 68 m² - S.T.: 1 030 m²). — Date de la décision: 17-10-2011.

12° arr. (PC-075-112-06-V-0010-01). — 15, rue Lacuée, 47, rue de Lyon. — Pét.: M. Jean-Pierre MERCY, S.N.C. 47, RUE DE LYON. — Arch.: M. Jean VOISIN, 17, bd Richard Lenoir, 75011 PARIS. — Suppression du hall à rez-de-chaussée. Modificatif au PC n° 075-012-06-V-0010 délivré le 11-07-2006. — Date de la décision: 20-10-2011.

12° arr. (PC-075-112-11-V-0029). — 9, rue Cannebière. — Pét.: M. Jozef MULARSKI. — Arch.: M. Jean-Pierre TACCI, 173 bis, rue de Charenton, 75012 PARIS. — Changement de destination d'un local artisanal à rez-de-chaussée sur rue et cour en habitation (1 logement créé) avec modification de la façade à rez-de-chaussée et remplacement des menuiseries extérieures sur cour. — Date de la décision: 24-10-2011.

12° arr. (PC-075-112-11-P-0001). — 11, av. du Tremblay. — Pét.: M. Bertrand JARRIGE, MINISTERE DES SPORTS. — Arch.: KEROSENE, ATELIER D'ARCHITECTURE, 63-69, rue du Général de Gaulle, 78300 POISSY. — Construction d'une mezzanine dans le volume du rez-de-chaussée du gymnase, réaménagement des locaux techniques en sous-sol avec transformation partielle en vestiaires, création de 2 puits de lumière et d'un local refuge pour les personnes à mobilité réduite à rez-de-chaussée. S.H.O.N. créée: 144 m². S.T.: 298 154 m². — Date de la décision: 20-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-11-V-0052). — 10, rue Véronèse. — Pét.: Mme Miriam ZEZULA. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur rue et cour, en habitation (1 logement créé) avec modification de la façade côté rue. — Date de la décision : 21-10-2011.

13° arr. (PC-075-113-09-V-0051-02). — 18B, av. d'Ivry, 1 au 11B, rue Nationale, 107 au 115, rue Regnault. — Pét.: M. Rémi GASTON-DREYFUS, S.N.C. IMMOBILIERE NATIONALE. — Arch.: CABINET AREP ARCHITECTURE - M. Etienne TRICAUD, 16, av. d'Ivry, 75013 PARIS. — Modification des

façades d'un bâtiment à usage de bureau et redistribution intérieure. Modificatif au PC n° 075-113-09-V-0051-01 délivré le 15-12-2010. — Date de la décision : 24-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0010). — 2 au 30, rue Giordano Bruno, 66 au 68, rue des Plantes. — Pét. : Mme BOUCARD Laurence, S.A. RESIDENCE SOCIALE D'ILE DE FRANCE. — Arch. : CABINET ATELIER ZÜNDEL ET CRISTEA, 23, rue de la Forge Royale, 75011 PARIS. — Construction de 2 bâtiments de 3 et 5 étages sur un niveau de sous-sol à destination d'Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD - 98 chambres créées), foyer d'accueil médicalisé (66 chambres), crèche (64 berceaux) et stationnement en sous-sol (44 places créées) après démolition de 2 bâtiments de 3 et 5 étages et réhabilitation d'un bâtiment de 3 étages en vue de l'installation d'un centre-médico-psycho-pédagogique et aménagement d'espaces verts. S.H.O.N. à démolir : 14 075 m². S.H.O.N. créée : 12 366 m². — Date de la décision : 17-10-2011.

14° arr. (PC-075-114-11-V-0037). — 159 au 163, bd Brune. — Pét.: M. Benjamin MIMRAN, S.A.R.L. BRUNE. — Arch.: CASSIOPEE CONCEPT, 51, rue Pierre Charron, 75008 PARIS. — Changement de destination de 2 bâtiments artisanaux à rezde-chaussée et 2 étage, sur rue et cour, en habitation (18 logements créés) avec démolitions partielles de planchers, démolition de la toiture-terrasse du rez-de-chaussée pour restitution d'une cour, création de planchers, modification de façade, création de châssis de toit et d'une verrière, remplacement avec modification de l'ensemble des menuiseries extérieures. S.H.O.N. à démolir: 216 m². S.H.O.N. créée: 603 m². S.T.: 767 m². — Date de la décision: 18-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-V-0043). — 7 au 9, rue Santos-Dumont. — Pét.: Mme Nicole FREY. — Surélévation d'un bâtiment d'habitation, de R + 1 étage + combles, sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et cour avec remplacement de l'escalier menant du 1er étage aux combles, création de fenêtres de toit, le ravalement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures et réfection de l'étanchétité de la toiture-terrasse côté cour S.H.O.N. créée : 12 m². S.T. : 79 m². — Date de la décision : 27-10-2011.

15° arr. (PC-075-115-11-P-0079). — Av. de la Porte de Sèvres, bd Victor, rue de la Porte d'Issy. — Pét.: M. le Colonel Jean-Yves BOYER, MINISTERE DE LA DEFENSE. — Construction d'un bâtiment provisoire de R + 1 étage, à usage de bureau pour la brigade de gendarmerie de l'air, sur cour, côté Tour « F » (S.H.O.N. créée: 75 m²). — Date de la décision: 27-10-2011.

16e arr. (PC-075-116-11-V-0036). — 32 au 36, av. des Tilleuls. — Pét.: M. NIEL Xavier. — Arch.: Mme LECOMTE Chantal, 11, av. Robert Wagner, 78140 VELIZY. — Extension du sous-sol d'un hôtel particulier avec création d'une trappe d'accès au rez-de-chaussée (S.H.O.N. créée: 69 m²). — Date de la décision: 26-10-2011.

16° arr. (PC-075-116-08-V-0028-01). — 5, place des Etats-Unis. — Pét. : M. Walter BUTLER. — Arch. : M. François CERIA, 7, rue d'Aguesseau, 75008 PARIS. — Création d'un balcon au 6° étage côté rue et de 4 balcons du 2° au 5° étage côté jardin avec modification du profil de la toiture. — Date de la décision : 26-10-2011.

16° arr. (PC-075-116-11-V-0040). — 8, rue Agar. — Pét.: Mme Isabelle DUBUIS, CABINET CRAUNOT S.A. RIVE GAUCHE. — Ravalement de la façade rue (Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques). — Date de la décision : 28-10-2011.

16° arr. (PC-075-116-11-V-0034). — 16, rue Weber. — Pét. : M. BAROUM Alawi, S.C.I. NOURIMMO. — Arch. : Mme LISSILLOUR Gaëlle, 41, rue de Gergovie, 75014 PARIS. — Réhabilitation d'un hôtel particulier avec extension du sous-sol, création d'une verrière dans la cour, ravalement de la façade sur cour, suppression d'un oriel, agrandissement du garage à rez-dechaussée, modification de la façade à rez-de-chaussée et réfection du sol de la cour et des toitures (S.H.O.N. créée : 57,25 m²). — Date de la décision : 28-10-2011.

17° arr. (PC-075-017-08-V-0076). — 21, av. de Clichy. — Pét.: Mme Sylviane LEGER, S.I.E.M.P. — Arch.: CABINET NAKACHE & ORIHUELA ARCHITECTES, 21, rue des Plantes, 75014 PARIS. — Construction de 2 bâtiments de 6 étages sur sous-sol partiel côté avenue et de 4 étages sur cour (S.H.O.N. créée: 958 m²), à usage d'habitation (9 logements sociaux créés) et de commerce. — Date de la décision: 17-10-2011.

17° arr. (PC-075-117-11-V-0061). — 26, rue Dautancourt. — Pét.: M. Michel PIRRITANO, PB INVESTISSEMENTS. — Arch.: M. Grégor MONAI, 38, av. Van Pelt 62300 LENS. — changement de destination d'un local commercial, en sous-sol et rez-dechaussée, sur rue et cour, en habitation, avec démolition partielle de plancher à rez-de-chaussée pour reconstruction, création d'une trémie d'escalier et modification de la façade sur rue (S.H.O.N. à démolir: 14 m² - S.H.O.N. créée: 13 m²). — Date de la décision: 25-10-2011.

17° arr. (PC-075-117-10-V-0062). — 42 au 44, bd de Reims, 218 au 222, rue de Courcelles. — Pét.: M. Jacques MONTHIOUX, MAIRIE DE PARIS. — Arch.: LANDRIN/BASALT ARCHITECTURE, 2 bis, rue Henri Coudert, 95580 MARGENCY. — Construction d'un bâtiment de quatre étages sur un niveau de sous-sol à usage de conservatoire municipal de musique, danse et arts dramatiques (S.H.O.N. créée: 4 686 m²). — Date de la décision: 31-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-08-V-0027-01). — 10, rue Léon. — Pét.: M. Julien MONNET, SODEARIF. — Arch.: S.A.R.L. D'ARCHITECTURE GALIANO-SIMON, 50, rue d'Hauteville, 75010 PARIS. — Diminution de la largeur de la grille d'accès au hall des logements et de la largeur de la vitrine du commerce, à rez-de-chaussée sur rue (Modificatif au PC n° 075-018-08-V-0027 délivré le 19-09-2008). — Date de la décision: 21-10-2011.

18° arr. (PC-075-118-11-V-0016). — 5 au 7, impasse Marie Blanche. — Pét.: M. François CHAUSSADE, COGEDIM RESIDENCE. — Arch.: A. BECHU ET ASSOCIES, 82, rue Lecourbe, 75015 PARIS. — Construction d'un bâtiment d'habitation (19 logements dont 8 sociaux), de locaux à rez-de-chaussée destinés à la petite enfance (190 m²) et de stationnement (42 places - 1 783 m²), de R + 3 étages sur 1 niveau de sous-sol, en fond d'impasse, avec implantation de 187 m² de panneaux solaires photovoltaïques en toitures-terrasses, végétalisation partielle des façades, des murs de soutènement et mitoyen, après démolition du bâtiment à usage de garage commercial existant (S.H.O.N. créée: 2 753 m²). — Date de la décision: 27-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-11-V-0027). — 83A, rue Manin. — Pét.: Mme Michèle et M. Dominique PFOHL. — Arch.: JUNG ARCHITECTES, 20, rue Frédérick Lemaître, 75020 PARIS. — Construction de 2 maisons de ville en fond de parcelle (2 logements créés), de 1 et 2 étages, avec toitures-terrasses végétalisées et aménagement des espaces verts. S.H.O.N. créée: 444 m². S.T.: 1 092 m². — Date de la décision: 17-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-11-V-0041). — 277, rue de Belleville. — Pét.: M. Ludwig VOGEL, S.I.E.M.P. — Arch.: RPC ARCHITECTURE, 10, rue de Bagnolet, 75020 PARIS. — Changement de destination de 2 locaux artisanaux à rez-de-chaussée sur cour, en habitation (1 logement social créé) et en local poubelles pour la copropriété, avec modification d'aspect extérieur. S.H.O.N. à démolir: 8 m². — Date de la décision: 24-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-11-V-0023). — 10, place Rhin et Danube, 52, rue David d'Angers, 7 au 9, rue de la Fraternité. — Pét.: M. Freddy LEFEUVRE, S.A.S. IRE. — Arch.: IN&EDIT, 58, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 PARIS. — Construction de 5 maisons de ville de 2 étages sur rue et réhabilitation et changement de destination d'un local artisanal en habitation (1 logement créé) et en local technique de distribution du réseau de fibre optique. S.H.O.N. créée: 514 m². S.T.: 641 m² — Date de la décision: 24-10-2011.

19° arr. (PC-075-119-11-V-0018). — 93, rue de Meaux, 1X, voie B/19. — Pét.: Mme Céline LEGRAIN, CRESCENDO. — Arch.: CABINET EQUATEUR ARCHITECTURE, 8, rue de Valois, 75001 PARIS. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée sur rue et sur passage en vue de l'extension d'une crèche à rez-de-chaussée avec modification de 2 châssis sur rue et passage et aménagement d'un local poussette. S.H.O.N. supprimée: 6 m². — Date de la décision: 31-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0027). — 37, rue Bisson, 48, rue Ramponeau. — Pét.: Mme Suzel GALLIARD. — Arch.: M. Cyril ROS, 6, rue des Goncourt, 75011 PARIS. — Reconstruction d'un bâtiment de 2 étages à usage d'atelier et d'habitation sur un niveau de sous-sol (1 logement créé). S.H.O.N. créée: 112 m². S.H.O.N. à démolir: 48 m². S.T.: 1 039 m². — Date de la décision: 17-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0030). — 49, rue Villiers de l'Isle Adam. — Pét.: M. SIERADZKI Alexandre, S.C.I. LES HAUTS DE VILLIERS. — Arch.: STE APPUI - Mme CONTE Françoise, 22, rue des Taillandiers, 75011 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 7 étages sur rue et jardin à destination d'habitation (10 logements créés) et d'une maison individuelle de 2 étages + combles en fond de parcelle (1 logement créé) avec création de toituresterrasses végétalisées et aménagement d'espaces verts. S.H.O.N. créée: 801 m². S.T.: 267 m². Hauteur du projet sur rue: 23 m. — Date de la décision: 19-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0034). — 110, bd de Belleville, 1, rue Ramponeau. — Pét.: M. SCHNEIDER Daniel, R.I.V.P. — Arch.: M. VAHANIAN Eddy, 41, rue de la Tombe Issoire, 75014 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment d'un étage sur un niveau de sous-sol à usage de commerce et d'habitation avec création de trémies d'escalier, changement de destination partiel à rez-de-chaussée en vue de la création d'un local de tri-séléctif, aménagement de locaux techniques au sous-sol, création d'une coursive au 1° étage sur cour, ravalement de l'ensemble des façades, remplacement des menuiseries extérieures et réfection de la couverture. S.H.O.N. à démolir: 69 m² S.H.O.N. créée: 32 m². — Date de la décision: 24-10-2011.

20° arr. (PC-075-120-11-V-0031). — 7, villa de l'Ermitage. — Pét. : M. Adelino PEDRO, SEIP. — Arch. : Khady SAMBA, 21 bis, rue Jean Leclaire, 75017 PARIS. — Changement de destination d'un local commercial en habitation avec réfection partielle de la couverture, création de deux fenêtres de toit et ravalement des façades (1 logement créé). — Date de la décision : 20-10-2011.

# Urbanisme. — Liste des permis de démolir délivrés entre le 16 octobre et le 31 octobre 2011.

6° arr. (PD-075-106-11-V-0001). — 16, rue Madame. — Pét.: Mme Caroline BIDERMAN. — Arch.: M. ZANA CHARLES, 13, rue de Seine, 75006 PARIS. — Démolition partielle de plancher au 2° étage d'un local d'habitation. — Date de la décision: 17-10-2011.

13° arr. (PD-075-113-11-V-0003). — 18 au 22, rue des Cordelières. — Pét. : M. Grégory HOUDE. — Création d'une trémie d'escalier en vue de la réunion de 2 logements. — Date de la décision : 20-10-2011.

13° arr. (PD-075-113-11-V-0002). — Rue Jean-Baptiste Berlier. — Pét.: M. Florent FRIMAT, STE TOTAL RAFFINAGE MARKETING. — Démolition totale du bâtiment et des auvents. — Date de la décision : 26-10-2011.

20° arr. (PD-075-120-11-V-0010). — 9, rue Taclet. — Pét. : Mme TISSIER et M. PELLE. — Démolition de la toiture et de la façade de l'appenti à rez-de-chaussée sur jardin, attenant à la maison de ville. — Date de la décision : 17-10-2011.

20° arr. (PD-075-120-11-V-0011). — 16 au 30, av. du Docteur Gley, 44 au 50, voie DR/20. — Pét.: Mme Laurence LEFEVRE, VILLE DE PARIS - D.J.S. — Démolition d'un bâtiment à rez-de-chaussée à usage de club-house au boulodrome adjacent. S.H.O.N. démolie : 145 m². — Date de la décision : 24-10-2011

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints d'animation et d'action sportive de 1<sup>re</sup> classe de la Commune de Paris — spécialité activités périscolaires — Rappel.

1°/ Un concours <u>externe</u> pour l'accès corps des adjoints d'animation et d'action sportive (grade d'adjoint de 1<sup>re</sup> classe) de la Commune de Paris (F/H) — spécialité activités périscolaires, s'ouvrira à Paris ou en proche banlieue à partir du 5 mars 2012, pour 20 postes.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique.

Les candidat(e)s doivent être titulaires :

— d'un titre ou diplôme de niveau V, ou d'une formation équivalente,

— <u>ET</u> du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification figurant sur la liste mentionnée au 1° de l'article R. 227-12 du Code de l'action sociale et des familles ou d'une qualification reconnue équivalente en application des dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

2º/ Un concours <u>interne</u> pour l'accès au corps des adjoints d'animation et d'action sportive (grade d'adjoint de 1'e classe) de la Commune de Paris (F/H) — spécialité activités périscolaires, s'ouvrira à Paris ou en proche banlieue à partir du 5 mars 2012, pour 20 postes.

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1er janvier 2012 au moins une année de services civils, et étant toujours en fonctions au jour des épreuves écrites d'admissibilité.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par internet sur <a href="https://www.paris.fr">www.paris.fr</a>, rubrique « recrutement », <u>du 5 décembre 2011 au 5 janvier 2012 inclus</u>.

Pendant cette même période, les dossiers d'inscription pourront également être retirés et déposés contre la remise d'un accusé de réception à l'accueil du Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, pendant les horaires d'ouverture (de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés). Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie au tarif en vigueur pour 250 g.

Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets et renvoyés ou déposés pendant la période d'inscription (délai de rigueur, le cachet de la Poste ou du Bureau du recrutement et des concours faisant foi). Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe — spécialité monteur en chauffage.

1°/ Un concours externe pour l'accès au corps des adjoints techniques — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — spécialité monteur en chauffage — de la Commune de Paris (F/H) s'ouvrira à Paris ou en proche banlieue à partir du 10 avril 2012, pour 2 postes.

Ce concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V(BEP ou CAP) ou justifier d'une équivalence reconnue conformément aux dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 (diplôme ou formation équivalente ou expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la catégorie socioprofessionnelle à laquelle la réussite au concours donne accès).

2°/ Un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — spécialité monteur en chauffage — de la Commune de Paris (F/H) s'ouvrira à Paris ou en proche banlieue à partir du 10 avril 2012, pour 4 postes.

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1<sup>er</sup> janvier 2012 au moins une année de services civils (services militaires non pris en compte).

Les candidats pourront s'inscrire par internet sur <u>www.paris.fr</u> rubrique « recrutement », <u>du 9 janvier au 9 février 2012 inclus</u>.

Pendant cette même période, les dossiers d'inscription pourront également être retirés et déposés contre la remise d'un accusé de réception à l'accueil du Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, pendant les horaires d'ouverture. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie au tarif en vigueur pour 250 g.

Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets renvoyés ou déposés pendant la période d'inscription (délai de rigueur, le cachet de la Poste ou du Bureau du recrutement et des concours faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe — spécialité bûcheron-élagueur.

1°/ Un concours externe pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — dans la spécialité bûcheron-élagueur, s'ouvrira à partir du 10 avril 2012, à Paris ou en proche banlieue, pour 10 postes.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP...) ou justifier d'une équivalence reconnue conformément aux dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 (diplôme ou formation équivalente ou expérience

professionnelle d'au moins 3 ans dans la catégorie socioprofessionnelle à laquelle la réussite au concours donne accès).

2°/ Un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique principal de 2° classe — dans la spécialité bûcheron-élagueur, s'ouvrira à partir du 10 avril 2012, à Paris ou en proche banlieue, pour 5 postes.

Il est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière comptant, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, au moins une année de services civils (services militaires non pris en compte).

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par internet sur www.paris.fr, rubrique « recrutement », <u>du 9 janvier au 9 février</u> 2012 inclus.

Pendant cette même période, les dossiers d'inscription pourront également être retirés et déposés contre la remise d'un accusé de réception à l'accueil du Bureau du recrutement et des concours 2, rue de Lobau, 75004 Paris, pendant les horaires d'ouverture (de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés). Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie au tarif en vigueur pour 250 g.

Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets renvoyés ou déposés pendant la période d'inscription (délai de rigueur, le cachet de la Poste ou du Bureau du recrutement et des concours faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours sur titres, complété d'épreuves, pour l'accès au corps des adjoints techniques des collèges du Département de Paris — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité maintenance des bâtiments — Rappel.

Un concours sur titres, complété d'épreuves, pour l'accès au corps des adjoints techniques des collèges du Département de Paris (F/H) — grade d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — dans la spécialité maintenance des bâtiments, s'ouvrira à partir du 13 février 2012 à Paris ou en proche banlieue, pour 12 postes.

Ce concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...) obtenu dans un domaine correspondant à la spécialité ou justifier d'une équivalence conformément aux dispositions du décret n° 2007-196 du 3 février 2007.

Les conditions de diplôme précitées ne sont pas opposables :

- aux mères ou pères de famille élevant ou ayant élevé effectivement au moins 3 enfants ou
- aux sportifs de haut niveau figurant sur une liste fixée chaque année par le Ministre chargé des Sports.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire par internet sur www.recrutement.paris.fr, du 14 novembre au 15 décembre 2011 inclus.

Pendant cette même période, les dossiers d'inscription pourront également être retirés et déposés contre remise d'un accusé de réception à l'accueil du Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, pendant les horaires d'ouverture (de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés). Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidatures originaux propres à ce concours et délivrés par la Ville de Paris.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et prénom du candidat et affranchie au tarif en vigueur pour 250 g.

Les dossiers d'inscription renvoyés ou déposés après le 15 décembre 2011 feront l'objet d'un rejet (délai de rigueur, le cachet de la Poste faisant foi).

# AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2011-1937 bis portant ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'ouvriers professionnels qualifiés — spécialité blanchisserie Titre IV.

Le Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi nº 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 93-101 du 19 janvier 1993 modifié relatif à l'accès des ressortissants des Etats membres de la Communauté Economique Européenne autres que la France à certains corps de la fonction publique hospitalière ;

Vu les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les articles R. 123-43 modifié et R. 123-44 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté en date du 8 avril 2011 portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, à Mme Laure de la BRETÈCHE, Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 12 du 24 mars 2009 fixant les épreuves du concours des ouvriers professionnels (toutes spécialités confondues) relevant de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1185 du 3 août 2007 modifiant le décret n° 91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs d'automobile, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien de salubrité de la fonction publique hospitalière ;

# Arrête:

Article premier. — Un concours sur titres pour le recrutement au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris de 3 ouvriers professionnels qualifiés — spécialité blanchisserie Titre IV, sera organisé à partir du 16 février 2012.

Art. 2. — Les dossiers de candidature pourront être retirés du jeudi 1<sup>er</sup> décembre au lundi 2 janvier 2012 inclus au Service des ressources humaines — Section des concours — Bureau 6414 — 5, boulevard Diderot 75589 Paris Cedex 12 (Métro: Gare de Lyon ou Quai de la Rapée).

Les dossiers demandés par voie postale devront être accompagnés d'une enveloppe autocollante, format 32 cm x 22,5 cm, libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie à 1,45 € (tarif en vigueur à la date des inscriptions).

La période du dépôt des dossiers d'inscription est fixée du jeudi 1<sup>er</sup> décembre au lundi 2 janvier 2012 - 16 h 30. Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription déposés ou expédiés après cette date (le cachet de la Poste faisant foi).

Les inscriptions pourront également se faire en ligne sur le site <a href="www.paris.fr">www.paris.fr</a> à la rubrique « recrutement ».

- Art. 3. La composition du jury sera fixée par un arrêté ultérieur.
- Art. 4. Le chef du Service des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 31 octobre 2011

Pour le Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration et par délégation, La Directrice Générale

Laure de la BRETÈCHE

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2011-1945 bis fixant la composition du jury du concours pour l'accès au corps des adjoints techniques de 1<sup>re</sup> classe — spécialité menuisier.

Le Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu les articles R. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles :

Vu les articles R. 123-43 modifié et R. 123-44 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté en date du 11 février 2010 portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, à Mme Laure de la BRETÈCHE, Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration  $n^\circ$  77 en date du 28 juin 2007 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 66 en date du 10 juillet 2008 fixant les spécialités professionnelles des adjoints techniques du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris :

Vu la délibération n° E-5 du 29 octobre 1996 fixant la liste des corps du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris dont l'accès est ouvert aux ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne autre que la France;

Vu la délibération n° 136-4 du 5 octobre 2007 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves du concours sur titres, complété d'épreuves, d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe — spécialité menuisier ;

Vu l'arrêté n° 2011-1291 du 5 août 2011, portant ouverture d'un concours sur titres, complété d'épreuves, pour le recrutement d'adjoints techniques première classe — spécialité menuisier ;

#### Arrête:

Article premier. — La composition du jury du concours pour l'accès au corps des adjoints techniques de 1<sup>re</sup> classe — spécialité menuisier, est fixé comme suit :

## Président :

— M. Eric ATOUILLANT, Adjoint Technique Principal 2<sup>e</sup> classe spécialisé installations électriques, sécurité et thermique au Lycée Jacques Decour (75).

# Membres:

- Mme Pascale DUPLAN, Maire Adjointe à la Mairie de Fontenay-aux-Roses (92) ;
- M. Jacques MOREAU, Agent de Maîtrise au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (75);
- Mme Erika ROBART, Conseillère Municipale à la Mairie de Saint-Maurice (94) ;
- M. Laurent NASSIET, Agent de Maîtrise bâtiment et équipement sportif à la Ville de Paris (75) ;
- M. Christian ROMUALD, Agent de Maîtrise au Service de la logistique et des achats du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (75).
- Art. 2. En cas d'absence ou d'empêchement du Président du jury, M. Jacques MOREAU le remplacerait.
- Art. 3. Un membre titulaire de la Commission Administrative Paritaire n° 5, représentera le personnel durant le déroulement des épreuves de ce concours sur titres.
- Art. 4. Un agent de la Section des concours au Service des ressources humaines sera chargé du secrétariat de ce concours.
- Art. 5. Le chef du Service des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 3 novembre 2011

Pour le Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration et par délégation

La Directrice Générale

Laure de la BRETÈCHE

# **POSTES A POURVOIR**

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur. — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations parisiennes (F/H).

Service: Mission information et communication.

Poste : Chargé de mission information et communication.

Contact : M. Laurent MÉNARD — Directeur — Téléphone : 01 71 19 20 41.

Référence : BES 11 G 11 06.

# Direction des Achats. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro : 26501.

# LOCALISATION

Direction des Achats — SI Achats — 86-88, rue Régnault, 75013 Paris — Accès : Métro Olympiades.

# NATURE DU POSTE

Titre : intégrateur de l'application SI Achats — Cellule Méthodes et SI Achats — 1 poste ouvert.

Contexte hiérarchique : rattaché(e) à la Chef de Projet SI Achats.

Attributions/activités principales: Mission du Service & périmètre: la Direction des Achats est responsable de la définition de la Politique Achats et de sa mise en œuvre à travers les marchés passés à partir des besoins exprimés par les Directions. La sous-direction Méthodes et Ressources contribue à la modernisation de la fonction achats et est chargée d'élaborer et de diffuser des méthodes et outils achats communs pour la Direction des Achats et les Directions Opérationnelles. L'Equipe SI-Achats apporte son expertise méthodologique et technique à la mise en œuvre du Système d'Information Achats de la Ville. Elle est garante de la bonne intégration du futur SI dans l'écosystème SEQUANA existant. Elle apporte son conseil dans l'utilisation, par les agents de la D.A., des applications SIMA, GO, EPM et ALIZE. Elle apporte son expertise sur les demandes d'évolutions relatives à ces systèmes.

Responsabilités & activités de l'intégrateur de l'application SIHA: disposant d'une connaissance transverse (métier et technique) des systèmes d'informations du Programme SEQUANA, et spécialisé(e) dans la maîtrise d'ouvrage du SI-Achats, il/elle a pour mission d'assister le Chef de Projet SI Achats, dans la réalisation et le déploiement du nouveau système d'informations achats sur l'ensemble des Directions et Mairies d'arrondissement de la Ville

Il/elle encadre 3 agents de la C.R.A. (Cellule Référentiel Articles); il/elle apporte assistance au Chef de Projet dans la mise en œuvre du nouveau système d'informations achats sur les différentes phases du projet : il/elle aide à la préparation des ateliers de travail ; il/elle participe à la rédaction, à la relecture des dossiers de conception ; il/elle apporte sa connaissance des systèmes d'informations pour préparer les phases de conception, de préparation de la recette et de la formation de façon intégrée avec les SI du programme Séquana. Il/elle participe à la construction d'un SI-Achats intégré aux systèmes d'informations Alizé, GO, EPM et SIMA; il/elle aide à la préparation des documents de pilotage associés aux différents comités de suivi du projet ; il/elle analyse les demandes de changement des architectures applicatives existantes ; il/elle contrôle les livraisons d'éléments applicatifs, installation et vérification de fonctionnement; Sa connaissance des systèmes d'informations de la Ville doit également lui permettre d'assurer un rôle de maîtrise marché/Alizé/SIMA au sein de la Direction des Achats (assistance utilisateur, élaboration et suivi des fiches satis, élaboration et suivi des DMF...).

Relations: Il/elle travaille auprès de la Chef de Projet SI Achats au sein du Plateau SEQUANA. Il/elle a des échanges permanents avec les utilisateurs référents engagés sur le projet au sein des Directions de la Ville ; il/elle travaille de manière intégrée avec l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage ; il/elle assiste les utilisateurs internes de la D.A. et les agents de la Cellule Référentiel Articles.

Formation souhaitée: connaissance fonctionnelle du Progiciel de Gestion Intégré SAP et de ses modules afférents (MM, PS, CO, C-Project, SRM). Connaissance des processus afférents au e-procurement et à l'approvisionnement. Bonne expérience du mode projet. Expérience en matière de formation liée aux systèmes d'information. Connaissance des marchés dans Alizé.

# PROFIL DU CANDIDAT

Qualités requises :

 $N^{\rm o}$  1 : connaissance des systèmes d'informations SAP et des systèmes de gestion de base de données ;

Nº 2 : capacités rédactionnelles ;

 $N^{o}$  3 : capacité à encadrer une petite équipe et motivation pour le travail d'équipe ;

 $\ensuremath{\text{N}^{\text{o}}}$  4 : capacité d'écoute, de rigueur, disponibilité et autonomie.

# CONTACT

Laurence FRANÇOIS — Service : Bureau des Ressources Humaines — 95, avenue de France, 75013 Paris — Téléphone : 01 71 28 60 14 — Mél : laurence.francois@paris.fr.

# Direction des Affaires Culturelles. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro: 26504.

## LOCALISATION

Direction des Affaires Culturelles — Direction des services d'archives de Paris — 18, boulevard Sérurier, 75019 Paris — Accès : Métro Porte des Lilas.

# NATURE DU POSTE

Titre : adjoint au conservateur chargé de la politique de collecte.

Contexte hiérarchique : sous l'autorité hiérarchique fonctionnelle du conservateur chargé de la politique de collecte.

Attributions / activités principales : collecte des archives produites par les services, les directions, les établissements scolaires de la Ville et du Département de Paris, les administrations et les établissements relevant de l'Etat (Education nationale, Santé, Budget, Economie...) ; contrôle et évaluation des trésoreries parisiennes, des services fiscaux, des écoles et des établissements scolaires de la capitale ; suivi des versements au centre annexe de dépôt des archives de Paris implanté à Villemoisson-sur-Orge (91) ; audit archivistique, suivi et conseil en archivage des services de la Ville de Paris ; réalisation de tableaux de gestion ; participation à des opérations de classement de fonds ; rédaction d'instruments de recherche ; contribution au service public de la Salle de lecture, aux permanences scientifiques d'information du public, recherches par correspondance.

Conditions particulières d'exercice : expérience confirmée sur un poste similaire indispensable.

# PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée / savoir-faire : titulaire d'un master 2 spécialité archivistique.

Qualités requises :

- Nº 1 : bonne connaissance des prescriptions réglementaires relatives aux archives publiques, esprit d'analyse et de synthèse ;
- $\ensuremath{\text{N}^{\text{o}}}$  2 : rigueur, organisation et méthode, polyvalence, initiative, sens des responsabilités ;
- $\mbox{N}^{\rm o}$  3 : sociabilité, capacité relationnelle, ouverture d'esprit, sens de la hiérarchie.

Connaissances professionnelles et outils de travail : maîtrise des applications informatiques (word, excel).

# CONTACT

Agnès MASSON — Bureau : Conservateur général du patrimoine — Directeur des services d'archives de Paris — Service Direction des services d'archives de Paris — 18, boulevard Sérurier, 75019 Paris — Téléphone : 01 53 72 41 23 / 41 02 — Mél : agnès.masson@paris.fr.

E.I.V.P. - Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris. — Avis de vacance du poste de responsable de l'organisation et de la scolarité des actions de formation continue et de la V.A.E. — Cadre A.

# LOCALISATION

Employeur: E.I.V.P. Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, Ecole Supérieure du Génie Urbain, régie administrative dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière — 15, rue Fénelon, 75010 Paris — R.E.R.-Métro : Gare du Nord, Poissonnière.

L'Ecole sera transférée au 82, rue Rébeval à Paris 19e (M2/11 Belleville, M11 Pyrénées) à la rentrée 2012.

# NATURE DU POSTE

Fonction : chargé de mission responsable de l'organisation et de la scolarité des actions de formation continue et de la V.A.E.

Mission globale du service : l'E.I.V.P. est une école d'ingénieurs rattachée à PontsParisTech qui recrute des élèves fonctionnaires pour la Ville de Paris et des élèves civils qui pourront exercer leur métier dans des sociétés privées ou publiques, et dans la fonction publique territoriale. L'E.I.V.P. est en phase de développement de ses actions (formation initiale, continue, recherche).

Environnement hiérarchique : responsable des actions de formation continue et du Directeur.

Le responsable de l'organisation et de la scolarité des actions de formation continue : participe à la conception d'ingénierie de la formation continue de la Régie (élaboration des projets de formation, sélection des intervenants, adéquation des programmes avec les objectifs de l'école...) ; prépare et formalise les réponses aux appels à candidatures et appels d'offres publics et privés en matière de formation (conformité des dossiers, des bordereaux de prix au regard des textes réglementaires, des tarifs de prestation de l'école), prépare et finalise les dossiers d'agréments (formation des élus, formations continues, référentiels de validation des acquis...); prépare et formalise les accords conventionnels en matière de formation continue et de promotion des acquis de l'expérience ; assure la coordination des dossiers individuels des stagiaires et veille à leur actualisation et leur archivage (durée illimitée), prépare et valide les attestations de stage correspondantes; prépare les documents administratifs (comptes-rendus aux services de l'Etat) liés aux actions de formation continue ; en liaison avec le responsable de la formation continue, le Directeur des études et les différents services de l'Ecole, assure le suivi organisationnel de l'ensemble des stages des formations dispensées par l'E.I.V.P..

Interlocuteurs : enseignants chercheurs de l'école, responsables de Départements, équipe administrative et, notamment, les services financiers du secrétariat général (S.G.A.-Directeur du Budget, Services Comptables), les collectivités et entreprises, notamment dans le cadre d'A.A.P.C. de formation continue, formateurs.

# PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : le poste est ouvert en détachement ou sur contrat. Le titulaire a une expérience confirmée de l'organisation des différents dispositifs de formation continue.

Aptitudes requises:

- connaissances des règles de fonctionnement marchés publics ;
  - travail en équipe;
  - sens de l'initiative et de l'organisation;
  - qualités relationnelles;
  - sens de la négociation.

# CONTACT

M. Régis VALLÉE — Directeur — Ecole Supérieure du Génie Urbain — Téléphone : 01 56 02 61 00 — 15, rue Fénelon, 75010 Paris — Mél : regis.vallée@eivp-paris.fr.

Candidature exclusivement par courriel à eivp@eivp-paris.fr.

Date de la demande : octobre 2011.

Poste à pourvoir à compter de janvier 2012.

# E.I.V.P. - Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris. — Avis de vacance du poste de responsable de pôle eaux et déchets — Cadre A.

# LOCALISATION

Employeur: E.I.V.P. Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, Ecole Supérieure du Génie Urbain, régie administrative dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière — 15, rue Fénelon, 75010 Paris — R.E.R.-Métro: Gare du Nord, Poissonnière.

L'Ecole sera transférée au 82, rue Rébeval, à Paris 19e (M2/11 Belleville, M11 Pyrénées) à la rentrée 2012.

# NATURE DU POSTE

Fonction : responsable du pôle eaux et déchets.

Mission globale du service : l'E.I.V.P. est une école d'ingénieurs qui recrute des élèves fonctionnaires pour la Ville de Paris (1/3) et des élèves civils (2/3) qui pourront exercer leur métier dans des sociétés privées ou publiques, et dans la fonction publique territoriale.

Environnement hiérarchique : le responsable de pôle est sous l'autorité du Directeur. La Directrice des Etudes, le Directeur Scientifique, le Responsable du Département Construction et Environnement font également partie de l'environnement hiérarchique.

Description du poste : le responsable du pôle eaux et déchets assure le bon fonctionnement des ressources d'enseignement et de recherche de son domaine au service du projet pédagogique et scientifique de l'école. Le poste est à pourvoir à temps partagé 50%. Ses missions sont :

- pour la partie relative à l'enseignement : recruter les enseignants vacataires du pôle ; définir les matières à enseigner, leur équilibre et les formes pédagogiques qu'elles requièrent sous contrôle du Directeur Scientifique, du Directeur des Etudes, du Responsable de Département et de ses collègues en charge des autres Départements ; coordonner l'action et les programmes des enseignants intervenant au sein du pôle ; assurer la capitalisation documentaire des connaissances enseignées ; dispenser des enseignements à hauteur de 192 HETD sur l'année ;
- pour la partie relative à la recherche : participer avec le Directeur Scientifique à l'obtention de contrats de recherche et à leur mise en œuvre ; contribuer aux publications scientifiques de l'école et de produire au moins une publication personnelle annuelle en dehors de celles liées aux recherches engagées.

Interlocuteurs : responsables de Départements, équipe administrative de l'école, enseignants, élèves, autres organismes ou établissements d'enseignement supérieur associés, les professionnels et les chercheurs du domaine concerné.

# PROFIL DU CANDIDAT

- formation supérieure niveau doctorat ès sciences ou équivalent :
- connaissances du domaine du génie urbain et des disciplines connexes à l'eau, l'énergie, la gestion des déchets ;
- expérience en matière de gestion de projets de recherche, aptitude à la rédaction scientifique ;
- travail en équipe, sens de l'initiative et de l'organisation, qualités relationnelles.

# CONTACT

M. Régis VALLÉE, — Directeur — Ecole Supérieure du Génie Urbain — Téléphone : 01 56 02 61 00 — 15, rue Fénelon, 75010 Paris — Mél : regis.vallée@eivp-paris.fr.

Candidature exclusivement par courriel à <u>eivp@eivp-paris.fr</u>. Date de la demande : novembre 2011.

Poste à pourvoir à compter de janvier 2012.

E.I.V.P. - Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste de Directeur-(trice) de l'International, responsable du Département Langues.

# LOCALISATION

Employeur: E.I.V.P. Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, Ecole Supérieure du Génie Urbain, régie administrative dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière — 15, rue Fénelon, 75010 Paris — R.E.R.-Métro: Gare du Nord, Poissonnière.

L'Ecole sera transférée au 82, rue Rébeval, à Paris 19e (M2/11 Belleville, M11 Pyrénées) à la rentrée 2012.

# NATURE DU POSTE

Fonction : Directrice de l'International et responsable du Département Langues.

Mission globale du service : l'E.I.V.P. est une école d'ingénieurs qui recrute des élèves qui pourront exercer leur métier dans des sociétés privées ou publiques et dans la fonction publique territoriale ainsi que des élèves fonctionnaires pour la Ville de Paris.

Environnement hiérarchique : Le Directeur.

Description du poste : concevoir et mettre en œuvre la politique de développement à l'international de l'école, soumettre les propositions d'orientation stratégique aux Conseils de l'Ecole et les faire valider par le Conseil d'administration ; coordonner et développer l'enseignement des langues (l'apprentissage de deux langues vivantes est prévu dans la scolarité des élèves ingénieurs) ; négociation et gestion des conventions de coopération avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers ; mise en place des procédures validation de formations, E.C.T.S., suppléments au diplôme ; mise en place et suivi des procédures de programmes d'échanges Erasmus, programmes L.L.P., etc.

Interlocuteurs : responsables de Départements et de pôles, enseignants, élèves, équipe administrative de l'Ecole, autres organismes ou établissements d'enseignement supérieur associés.

# PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : professeur ou chargé d'enseignement supérieur en langues dans une université française ou d'un Etat de l'U.E. en charge d'actions de coopération internationale, connaissance des dispositifs de coopération internationale de l'enseignement supérieur.

Grade : poste ouvert en détachement ou en contrat à un enseignant de l'enseignement supérieur français ou d'un Etat de l'U.E.

Aptitudes requises : Connaissance des règles européennes des formations supérieures (expérience appréciée), gestion des E.C.T.S., connaissance des modalités de reconnaissance européenne et internationale des diplômes, sens de l'initiative et de l'organisation, qualités relationnelles, sens de la négociation, aptitudes comptables et informatiques.

# CONTACT

M. Régis VALLÉE, — Directeur — Ecole Supérieure du Génie Urbain — 15, rue Fénelon, 75010 Paris — Mél : regis.vallee@eivp-paris.fr.

Date de la demande : novembre 2011.

Poste à pourvoir à compter de janvier 2012.

Le Directeur de la Publication : Nicolas REVEL